ME ANNÉE (1977) — Nº 1 487 — SÉLECTION HEBDOMADAIRE — DU JEUDI 28 AVRIL AU MERCREDI 4 MAI

TEUR : Jacques FAUVET
UR : Hubert BEUVE-MÉRY
DIRECTION
N ET ADMINISTRATION
ES ITALIENS, 75009 PARIS
TÉLÉPHONE : 246-72-23
graphique : JOURMONDE PARIS

Le Monde

Nº 1487
Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 260 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 9.)
CHEQUE POSTAL : PARIS Nº 4207-23

DANS UNE INTERVIEW DIFFUSÉE...

M. Carter estime que la conférence devra « établir des objectifs à long...

...ai sanglant ...Turquie

...bration de la fête du ... Istanbul, le dimanche ...est soldée par ce que ... turque n'hésite pas à ...le « carnage » : trente-...

(Mardi 3 mai)

Regain de tension en Irlande du Nord

Grève générale des protestants

En Irlande du Nord, le Comité d'action des unionistes unis (protestants) a lancé un mot d'ordre de grève illimitée, qui est devenu effectif mardi 3 mai à 0 heure, mais semblait, à la fin de la matinée, avoir été assez inégalement suivi.

Les organisateurs du mouvement de désobéissance civile, le pasteur Ian Paisley et M. Ernest Baird, exigent une offensive résolue contre l'IRA provisoire et la restauration du Parlement régional.

Pour faire face à la grève, Londres a envoyé des renforts militaires. Ceux-ci veillent, en particulier, à éviter le barrage des routes et l'attaque des autobus.

De notre correspondant

Belfast. — De nombreux incidents ont marqué le début de la grève. Dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 mai des équipes d'ouvriers des chantiers navals d'Harland et Wolff ont quitté leur travail à la suite de menaces. Au centre de Belfast trois magasins ont été incendiés et la voie ferrée Belfast-Bangor a été coupée par une explosion. Dans la matinée des arbres et des poteaux télégraphiques abattus ont bloqué la circulation dans la banlieue de la capitale, des piquets de grève empêchent les livraisons de pain et de lait, et l'accès à certains établissements scolaires.

Cette grève générale, déclenchée par les unionistes « durs » pour protester contre l'insuffisance de la lutte contre le terrorisme de la part du gouvernement britannique et pour obtenir le retour d'un gouvernement à système majoritaire à Belfast, est désavouée par huit personnes sur dix en Ulster, d'après un sondage de la B.B.C.

Le parti unioniste officiel l'ordre d'Orange, la majorité des syndicats, le Mouvement des femmes pour la paix, ne soutiennent pas l'action des unionistes unis. De son côté, l'IRA provisoire a annoncé qu'elle assurerait le ravitaillement des « ghettos » catholiques.

Le Conseil d'action des unionistes unis a l'intention d'employer les méthodes utilisées lors de la grève « loyaliste » de mai 1974, qui a provoqué la chute du premier exécutif interconfessionnel : les services essentiels seront maintenus, mais partout ailleurs l'arrêt de travail doit être total et les commerçants ne devront ouvrir que quatre heures par jour. Le succès de la grève dépendra, comme en 1974, du contrôle des quatre centrales électriques de la province.

Le gouvernement britannique a l'intention de réagir immédiatement afin de ne pas répéter l'erreur de mai 1974. L'armée et la police avaient alors laissé les paramilitaires loyalistes maîtres de la province pendant plusieurs jours, ce qui leur avait permis d'obtenir un soutien massif de la population protestante, rétive au début ; les militaires ne désiraient pas « ouvrir un second front » en combattant les extrémistes protestants bien armés, leur lutte contre les Provisoires (catholiques) étant déjà assez ardue. Le 1er mai, mille deux cents soldats ont été envoyés en Ulster (cinq mille seraient prêts à quitter la métropole) portant à quinze mille le nombre des militaires dans la province. La police nord-irlandaise, ainsi que les territoriaux de l'Ulster Defense ont reçu l'ordre de démanteler les barricades.

Mais les grévistes sont organisés : plusieurs quartiers généraux ont été établis et des leaders sont prêts à remplacer ceux qui seraient arrêtés par les autorités britanniques. Même si la population protestante ne souhaite pas cette forme de lutte (les conséquences économiques de la grève de 1974 se font encore sentir), elle est mécontente du vide politique actuel. Londres assure l'« administration directe » de la province, qui ne possède aucun forum politique. Les Britanniques ont affirmé qu'ils étaient prêts à étudier toutes les solutions proposées par les Nord-Irlandais à condition qu'elles comportent la notion de « partage de pouvoir » entre protestants et catholiques. Depuis plus d'un an, les pourparlers entre les leaders politiques des deux communautés sont au point mort et le gouvernement travailliste essaye de rétablir une « situation de normalité » grâce à un vaste programme d'investissements économiques. Il dément ainsi toute intention de retrait précipité, ce qui irrite les extrémistes de l'armée républicaine irlandaise qui, depuis le début de l'année, multiplient les attentats.

RICHARD DEUTSCH.
(Mercredi 4 mai)

L'appel de M. Giscard d'Estaing à l'union de la majorité n'a pas modifié l'attitude du R.P.R.

L'appel à l'union de la majorité lancé par le *président de la République a été entendu par* les responsables « giscardiens », mais n'a provoqué aucun commentaire chez ceux du R.P.R. En acceptant de prendre la direction de la Fédération nationale des républicains indépendants, M. Jean-Pierre Soisson envisage de rencontrer M. Jacques Chirac. M. Roger Chinaud, président du groupe des députés R.I., propose à M. Claude Labbé, président du groupe du R.P.R., une réunion des deux états-majors.

Ces avances tendent, sinon à régler une crise, dont les raisons demeurent, du moins à en réduire les effets par une sorte de « modus vivendi » que M. Giscard d'Estaing a implicitement proposé à la principale formation de la majorité *sur les bases suivantes* : le gouvernement Barre reste en place et poursuit son action jusqu'au terme de la législature mais ne fera rien qui puisse déplaire au R.P.R.

Mais la législature pourra-t-elle aller jusqu'à cette échéance ? demande le vice-amiral Sanguinetti. Le pays n'est pas en état de supporter onze mois de crise, répond M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, en réclamant des élections anticipées. *Cette éventualité est plus que jamais écartée* par M. Giscard d'Estaing, qui mise sur le facteur temps et sur la mobilisation de l'opinion, le moment venu, pour rattraper le retard de la majorité sur l'opposition de gauche et gagner les élections.

La divergence sur la date de la consultation est dépassée mais celle sur la meilleure manière d'y préparer les électeurs demeure entière. Mis en cause, plus ou moins directement, dans le débat parlementaire sur le programme du gouvernement, M. Giscard d'Estaing a répondu là où M. Barre ne pouvait le faire à sa place. Il n'est pas évident, au reste, qu'il donne la réponse qu'aurait souhaité entendre son premier ministre. Ni celle que réclamait M. Guéna en expliquant pourquoi le R.P.R. voterait pour le gouvernement sans lui faire vraiment confiance.

Comme le premier ministre, le président de la République feint de croire, en s'en tenant aux résultats du scrutin, que le gouvernement a eu profondément l'aval de la majorité. Mais ce n'est qu'un subterfuge : cela lui permet d'annoncer qu'il n'y aura plus lieu d'engager la responsabilité du gouvernement jusqu'aux élections. Du coup les élus R.P.R. ne pourront manifester leur défiance qu'en s'associant avec l'opposition dans le vote *d'une motion de censure. Ils seraient* alors obligés d'endosser devant l'opinion la responsabilité de l'ouverture de la crise et d'en subir éventuellement le désaveu. Les voici contraints d'utiliser l'arme absolue ou d'attendre l'échéance de la législature.

Le pouvoir paye cher le recours à la dissuasion. En se privant d'engager sa responsabilité, le gouvernement se retire un moyen de pression pour faire passer ses projets de loi les plus difficiles. Autant dire qu'il renonce d'avance à affronter les humeurs de sa majorité et qu'il accepte de se plier aux desiderata du R.P.R. La principale formation de la majorité est mise au défi de renverser M. Barre, mais elle devient maîtresse des travaux parlementaires, qu'il s'agisse de l'Europe ou du prochain budget.

Le premier ministre ne semblait pas disposé à pousser la concertation jusqu'à la soumission aux volontés du R.P.R. lorsqu'il déclarait devant la presse ministérielle, quelques heures avant le président de la République, qu'il utiliserait les moyens constitutionnels à sa disposition pour conduire sa politique. Eh bien non, il n'aura pas tous ces moyens-là !

Dans ces conditions, les velléités de modification de la loi électorale en faveur de la représentation proportionnelle, à propos desquelles M. Debré demandait des éclaircissements, s'évanouissent puisque le R.P.R. a déjà manifesté son opposition.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

L'Assemblée nationale a adopté le programme d'action du gouvernement

Après trois jours de débats, les députés ont adopté le 28 avril le programme d'action du gouvernement par 271 voix contre 186 et 17 abstentions. Cette journée du 28 avril a été marquée par la grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. des agents de la S.N.C.F. Ce mouvement, avec ses répercussions sur toutes les activités a donné à cette *journée revendicative une ampleur* qui confirme les deux centrales dans leur volonté de poursuivre leur action. Des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devaient se rencontrer le 3 mai après-midi pour examiner les modalités d'une journée d'action nationale interprofessionnelle. Cette action pourrait comporter un ordre de grève de vingt-quatre heures, lancé dans les secteurs public, nationalisé et privé. Elle pourrait avoir lieu le 24 ou le 26 mai.

Homéopathie

Des « *deux axes fondamentaux de* [sa] *politique au cours des mois à venir* », le redressement et la solidarité, on pourrait croire, à s'en tenir au catalogue des mesures présentées, que c'est le second qu'a privilégié M. Barre.

Sur la vingtaine de dispositions soumises au Parlement, dont certaines avaient d'ailleurs été adoptées lors de conseils des ministres précédents, une dizaine ont un caractère solidariste évident : l'augmentation de la retraite minimale et des prestations familiales, le relèvement des *pensions de certains assurés sociaux* et des veuves, l'accroissement de l'aide ménagère aux mères de famille ou aux personnes âgées, l'allégement d'impôt l'année du départ à la retraite, l'amélioration de l'habitat des vieillards. D'autres, qui visent d'abord à dégonfler le nombre des chômeurs, auront un effet analogue : les contrats emploi-formation pour les veuves ou les mères vivant seules, l'embauche de jeunes dans les services sociaux d'aide aux plus démunis...

A l'inverse, les mesures illustrant la « *poursuite* » de l'effort de redressement financier ou la « *remise en ordre profonde de l'économie* » sont rarissimes. Le plan entraîne, au contraire, une aggravation du déficit budgétaire (les dépenses nouvelles n'étant même pas financées à moitié par l'impôt).

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 7.)

Le conflit du Sahara occidental

LA MAURITANIE EN DANGER

Une nouvelle fois, Paris est *directement* impliqué dans un conflit interne à l'Afrique. L'enlèvement par le Front Polisario, qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, de six ressortissants français travaillant à Zouérate place les autorités françaises dans une situation délicate.

***Celles-ci ont certes proclamé* à plusieurs reprises leur « neutralité » dans le litige qui oppose Rabat et Nouakchott à Alger. Mais ces prises de position officielles cachent mal une sympathie agissante envers les régimes du roi Hassan II et du président Ould Daddah. La coopération avec *la Mauritanie et le* Maroc n'a cessé de se renforcer ces derniers mois, alors que les relations avec l'Algérie restaient tendues. Quelque sept mille coopérants français travaillent dans le royaume chérifien. Trois cents sont présents en Mauritanie, où se trouve de très nombreux *cadres sous contrat privé*.**

La guerre s'intensifiant, il était inévitable qu'un jour ou l'autre certains d'entre eux soient victimes du conflit. Le Polisario n'avait pas manqué de multiplier à ce sujet les mises en garde.

Celles-ci étaient d'autant plus crédibles que les maquisards sahraouis, multipliant les coups de main, les embuscades, les sabotages, prouvaient on ne peut plus clairement qu'ils avaient l'initiative dans la lutte qui les oppose aux forces marocaines et aux dix mille soldats mauritaniens. Ces derniers, d'ailleurs, sont de plus en plus dans l'incapacité de contrôler effectivement un territoire grand comme deux fois la France, presque entièrement désertique. D'autant qu'une partie de la population ne cache guère sa sympathie pour les maquisards. Le succès de l'attaque menée contre Zouérate, objectif remarquablement défendu, ne peut s'expliquer que si les assaillants disposaient de complicités dans la place. Comment croire aussi que les commandos qui ont attaqué ces dernières semaines les agglomérations de Néma et de Tichitt, après avoir parcouru des milliers de kilomètres en territoire mauritanien, n'ont pas été aidés ?

Le Polisario entretient l'insé*curité sur les trois quarts du ter*ritoire mauritanien, ce qui a des conséquences désastreuses sur les finances de Nouakchott. Les recherches minières qui conditionnent l'avenir et le développement du pays ne pourront longtemps se poursuivre dans ces conditions. En attaquant Zouérate, *les maquisards sahraouis* ont porté un nouveau coup à l'économie du pays. La Cominor, société nationale qui a pris la relève de la Miferma, alimente le sixième du budget mauritanien.

Le régime de M. Ould Daddah n'a pu résister jusqu'à présent à tant d'assauts que grâce à l'aide *militaire fournie* par le voisin marocain et à l'appui financier octroyé par les régimes conservateurs arabes. L'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats, ont accordé depuis un an au gouvernement de Nouakchott des sommes équivalentes au budget total du pays. Combien de temps une telle situation *pourra-t-elle* se prolonger, alors que Rabat doit aussi faire face à des difficultés économiques croissantes ?

Toutes les tentatives de négociation ayant échoué, une nouvelle aggravation de la tension dans la région n'est plus à exclure. C'est dans cette optique que l'on peut interpréter la récente intervention marocaine au Zaïre. Le roi Hassan II, mis en accusation à l'O.U.A., a décidé de jouer la carte du durcissement en prenant la tête des régimes qu'effraye la « montée du marxisme » en Afrique. Il espère sans aucun doute recueillir les fruits de cette détermination pour assurer définitivement son emprise sur le nord du Sahara occidental. *Le risque d'une* internationalisation du conflit ne cesse de croître. La France peut-elle encore jouer la carte de l'apaisement et de la conciliation ?

(Mercredi 4 mai.)

LA FIN DE LA VISITE OFFICIELLE DE M. PHAM VAN DONG

Le voyage officiel du premier ministre du Vietnam, M. Pham Van Dong, a pris fin le jeudi 28 avril à midi.

Du côté français comme au sein de la délégation vietnamienne les résultats sont jugés particulièrement « satisfaisants ». Outre les deux accords-cadres signés en matière économique, culturelle et scientifique et le protocole financier pour 1977, la Société nationale des pétroles du Vietnam et Elf-Aquitaine ont paraphé jeudi un accord de principe sur l'exploitation d'hydrocarbures dans une zone d'environ 12 000 kilomètres carrés au large des côtes méridionales du Vietnam. La mise au point d'un contrat définitif est envisagée pour l'été.

Le communiqué commun franco-vietnamien publié à l'issue de ce séjour insiste sur les « importants progrès » accomplis ces dernières années dans les relations entre Paris et Hanoï, tant sur le plan du règlement des « problèmes hérités du passé » que sur celui de la coopération bilatérale.

Nous commençons ci-dessous un reportage de notre envoyé spécial Patrice de Beer sur la situation au Vietnam.

Le Vietnam deux ans après

I. — Une volonté d'ouverture

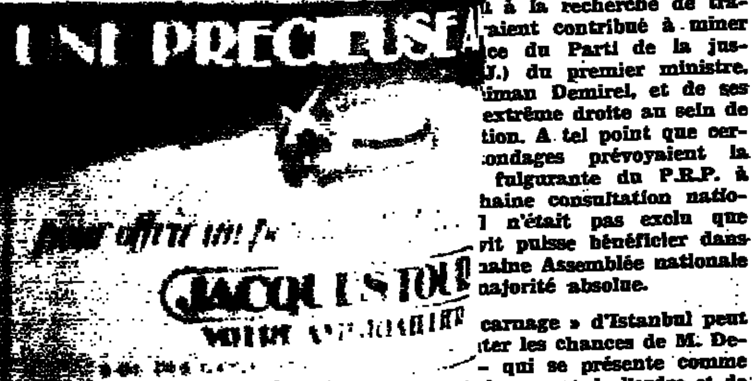
De notre envoyé spécial
PATRICE DE BEER

Hanoï. — Des Hanoïens, trop étonnés pour manifester hostilité ou froideur, s'arrêtaient voici quelques semaines pour regarder plusieurs Américains faisant du footing au petit matin autour du Petit Lac, près du centre ville. Il s'agissait de membres de la mission Woodcock venue rétablir des contacts au nom du président Carter. Le 3 mai, les négociations vont reprendre à Paris à l'endroit même où Américains et Vietnamiens s'affrontèrent pendant des années autour d'une table de conférence. L'ambiance a bien changé, il est vrai, depuis l'époque où la diplomatie américaine était menée d'une main de fer par M. Kissinger. *Et s'il y a* un pays entre tous où son départ n'est pas regretté, c'est bien le Vietnam.

L'établissement de relations diplomatiques avec Washington, l'organisation d'échanges commerciaux, voire l'obtention d'une aide compensatoire pour réparer en partie les énormes dommages de guerre, constituent l'objectif prioritaire de la diplomatie vietnamienne. Deux ans après la fin de la guerre, alors que les passions s'apaisent aux Etats-Unis et que les protagonistes américains de la guerre ont abandonné le pouvoir, le temps semble venu de la réconciliation. « *Il y a une bonne volonté d'aboutir de part et d'autre* », dit-on à Hanoï, sans minimiser les obstacles qui subsistent.

Certains Vietnamiens n'envisagent pourtant pas sans inquiétude l'arrivée des Américains — et de leurs dollars — à Hanoï. Ils se demandent quel effet pourrait avoir un afflux de matériel ou de denrées américaines dans ce pays pauvre et austère où rien ne se perd. Où, dans les échoppes, on remplit encore à la seringue les cartouches de stylo-bille. La société puritaine du Nord ne risque-t-elle pas de succomber à un désir de consommation que l'on ne pourrait satisfaire — elle qui voit déjà arriver au compte-gouttes des objets d'origine américaine ou japonaise rapportés du Sud.

(Lire la suite page 2.)



LE VIETNAM DEUX ANS APRÈS

(Suite de la première page.)

Dans ce même Sud, un retour, même limité, même réduit au plan économique, de l'ancienne puissance tutélaire ne réveillerait-il pas chez certains nostalgiques de vieux démons que l'on tente par tous les moyens d'assoupir ? Par ailleurs, certains Vietnamiens doutent de la bonne foi de Washington. Ils s'inquiètent de voir un des alliés des Etats-Unis, la Thaïlande, derrière les incidents qui se sont multipliés aux frontières du Laos et du Cambodge. Ils se posent des questions sur le rôle du Japon, ce géant économique qui, en matière de politique étrangère, est encore bien dépendant des Américains.

Tout cela comptera-t-il en face de la promesse de ventes et d'achats, d'investissements et d'assistance technologique en particulier dans le domaine pétrolier ? Beaucoup ici pensent déjà qu'avant le début de l'année prochaine, la bannière étoilée flottera à nouveau sur l'ancien consulat américain à Hanoï, transformé pendant la guerre en bureau de la mission du gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud.

Convaincre l'Occident

S'il en est ainsi, le Vietnam aura réussi la première étape de sa grande offensive de paix de l'après-guerre. Cette volonté d'ouverture se concrétise déjà par la visite en France de M. Pham Van Dong. Hanoï veut convaincre l'Occident de sa bonne volonté, de ses intentions pacifiques, de son désir d'accueillir non seulement l'aide, la coopération ou le commerce avec des pays non socialistes, mais aussi — sous certaines conditions — les investissements étrangers. Pour reprendre les termes d'un haut responsable de la diplomatie : « *Notre politique étrangère doit être au service de la construction du socialisme, elle doit aider à panser les blessures de guerre et à exécuter le plan quinquennal.* »

Le Vietnam élabore une législation prévoyant l'installation sur son territoire d'entreprises étrangères. Le capital de celles-ci pourra même être à 100 % étranger si leur production est destinée à l'exportation, sinon l'apport étranger ne devra pas dépasser 49 %. Le projet de règlement envisage trois types d'opération : 1. La coopération dans la production avec partage des produits ; 2. Les entreprises ou sociétés mixtes ; 3. Les investissements dans la production des marchandises exclusivement destinées à l'exportation. Des exemptions d'impôts sont prévues, ainsi que le rapatriement des bénéfices et même l'importation en franchise, dans certains cas, du matériel, des matières premières, voire du carburant.

Stabilité régionale

A ceux qui leur demandent si ce système n'est pas similaire aux zones franches ouvertes à Taïwan, Singapour ou même à Saigon auparavant, les responsables répondent : « *Cela ne doit en aucune manière porter atteinte à notre indépendance et à notre souveraineté. Il ne s'agit pas d'entreprises permanentes et nous en reprendrons possession dans un délai acceptable pour les deux parties.* » Hanoï compte surtout par ce biais résorber le chômage, former des spécialistes, acquérir de nouvelles techniques, faire rentrer des devises. On vante volontiers les qualités de la main-d'œuvre vietnamienne « *à bon marché; par exemple,* ajoute-t-on, *si la firme européenne P... vient monter des produits chez nous, elle pourrait concurrencer la firme japonaise S...* »

Tout cela exige bien entendu que la situation au Vietnam comme dans la région demeure stable, que Hanoï puisse se consacrer à son propre développement sans se trouver engagé dans des aventures militaires. Le Vietnam veut apparaître en Asie comme un pays qui cherche à établir, ou à maintenir, des relations de bon voisinage, sans remettre pour autant en question le soutien moral ou politique — mais pas militaire — qu'il apporte aux mouvements de libération locaux.

La situation en Thaïlande et aux frontières thaïlando-laotienne et thaïlando-khmère inquiète les dirigeants de la République socialiste du Vietnam. Pour eux, comme pour les autres pays socialistes, en dépit des difficultés et des erreurs du régime laotien, en dépit des activités de guérillas anticommunistes, il est exclu qu'un autre type de pouvoir puisse s'installer à Ventiane, rompant ainsi un équilibre chèrement acquis après trente années de guerre. Il en va de même pour le Cambodge, même si les Vietnamiens n'ont pas fini de se poser des questions sur la nature de la société dont rêvent les révolutionnaires khmers.

Pourquoi, se demandent certains d'entre eux, ces attaques contre le Laos et le Cambodge, alors que leur chute est également inacceptable pour Hanoï, Moscou ou Pékin ? S'agit-il d'initiatives thaïlandaises pour repousser hors de leurs frontières un péril communiste qui s'est aggravé depuis l'année dernière avec le départ pour les maquis de milliers d'opposants ? Faut-il y voir un sombre dessein de certains milieux américains ? Les idées divergent sensiblement, ici, entre ceux qui estiment que le Pentagone ne renverra jamais de troupes dans la région et ceux qui craignent que les Américains n'accordent un soutien discret aux anciens soldats de l'armée royale laotienne, aux maquisards méos ou khmers sereï.

Toujours est-il que les récents incidents survenus près de Vientiane inquiètent ici, où bien peu ont envie de voir leurs enfants partir pour un nouveau front militaire alors que l'armée est essentiellement occupée au défrichage et à la reconstruction. « *A cause de la situation instable en Asie du Sud-Est, nous devons maintenir une armée relativement trop importante, plus nombreuse qu'en temps de paix* », dit le rédacteur en chef du quotidien du parti communiste *Nhan Dan* et membre du comité central, M. Hoang Tung.

Les militaires vietnamiens, quant à eux, ont une position claire. « *Si l'un de nos voisins est agressé et si cette agression menace notre sécurité, nous devrons avoir les réactions qui s'imposent* », nous déclare le colonel Tran Minh Bac, rédacteur en chef adjoint du quotidien de l'armée, le *Quan Doi Nhan Dan.*

Il ajoute : « *Des forces impérialistes cherchent par tous les moyens à saboter notre cause et les causes révolutionnaires, elles ont des satellites, des hommes de main dans certains pays de la région (...). Elles nourrissent l'administration réactionnaire thaïlandaise qui mène une politique hostile aux forces progressistes révolutionnaires en Asie du Sud-Est.* » Il affirmait aussi : « *Des bateaux qui prétendent faire de la pêche, la plupart thaïlandais, portent atteinte à nos eaux territoriales.* »

« *Nous voulons une situation stable pour résoudre nos problèmes,* nous dit-on par ailleurs. *Si nous voulions intervenir en Thaïlande, nous en aurions les moyens. Mais ce n'est pas notre méthode. Par contre, nous ne pouvons nous croiser les bras devant la situation de plus en plus tendue aux frontières du Laos et du Cambodge.* » Il est hautement probable que des « *moyens* » ont déjà été envoyés sur place, notamment au Laos.

La remise en cause, par le coup d'Etat militaire du 6 octobre, du processus de normalisation entre Bangkok et Hanoï, amorcé par les gouvernements civils de M. Kukrit puis de M. Seni Pramot a eu pour conséquence immédiate un regain de tension dans la région. Le Vietnam n'est pas le seul à s'en inquiéter. Ni Djakarta, ni Singapour, ni Kuala-Lumpur ne considèrent avec optimisme l'évolution de la situation en Thaïlande.

Si Hanoï est prêt à soutenir les autres régimes socialistes indochinois protégeant par-là même ses propres intérêts, cela ne veut pas dire que l'accord soit complet entre les trois capitales. « *Nous devons nous féliciter de n'avoir de frontières qu'avec des pays amis, quels que soient les événements qui s'y passent ce sont des pays frères. Des problèmes peuvent exister mais le bon sens nous pousse à imaginer ce qui se passerait si un adversaire s'y installait* », nous a-t-on déclaré.

Avec le Cambodge demeurent des problèmes frontaliers. Pour ce qui se passe à l'intérieur du pays, et qui ne semble pas enthousiasmer Hanoï, « *C'est leur politique, cela les regarde..., mais ce n'est pas simple* », dit-on.

Autre voisin, autrement plus puissant et encombrant, cette Chine qui, bien que socialiste, bien qu'ayant été le « grand frère » du Vietnam pendant la guerre, n'en occupe pas moins ce que les Vietnamiens considèrent comme une partie de leur territoire : les îles Paracels, dans la mer de Chine méridionale.

« *Ils ont beaucoup de problèmes intérieurs. C'est notre espoir, et leur intérêt, d'avoir de bonnes relations avec nous. S'il peut y avoir le long de la frontière certains problèmes, il est cependant ridicule de parler d'incidents, de batailles.* »

Pourtant, la construction par les Chinois du nouveau pont de Hanoï traîne en longueur, les produits chinois, hier abondants, font rares.

Le poids de la géopolitique, cette volonté de rester en de[hors] du conflit sino-soviétique, ajo[uté] à une certaine déception de[vant] le volume, le coût et la qu[alité] de l'aide soviétique fo[urnie] après la guerre incitent pou[rtant] Hanoï à la prudence. Le [qua]trième congrès du parti, e[n dé]cembre, a insisté sur la néc[essité] de contribuer « *à la restaur[ation] et à la consolidation de [l'unité] du mouvement communis[te et] ouvrier international* ».

Une grande activité diplomatique

L'activité diplomatique d[ébor]dante de Hanoï contraste en[...] cas avec celle des autres c[api]tales indochinoises : l'énigma[tique] Phnom-Penh, où l'herbe po[usse] dans les rues abandonnées, Vientiane, où les Soviétiques [sont] de plus en plus cavaliers seul[s].

Au centre de la capitale[du] Vietnam, le vieil hôtel Th[ong] Nhat, le Métropole de l'ép[oque] française, est devenu un cara[van]sérail international.

Au hasard des étapes, on dé[cou]vre des ambassades occiden[tales] et asiatiques, des résidences d'[am]bassadeurs et de diplomates[, le] siège d'organisations intern[atio]nales. Seuls les « pays frères » [et] quelques privilégiés, comme [la] France ou la Suède, disposen[t de] bureaux dans des villas. Perso[nne] ne s'étonne ici de voir un [chef] de mission traverser le couloi[r du] Thong Nhat en pyjama pou[r se] rendre à son bureau.

Si les provinciaux regar[dent] encore les rares étrangers [avec] étonnement les Hanoïens y [sont] habitués. Trop parfois, comm[e ce] patron d'un restaurant privé [...] connu qui serait en prison [pour] marché noir.

(Samedi 23 avril.)

II. — De Saigon à Ho-Chi-Minh-Ville

Ho-Chi-Minh-Ville. — « *Saigon se mue peu à peu en Ho-Chi-Minh-Ville.* » Cette phrase de l'intellectuel hanoïen Nguyen Khac Vien définit bien le processus de changement qui se poursuit dans ce qui n'est plus aujourd'hui que la partie méridionale de la République socialiste du Vietnam. Peu à peu, la bicyclette y supplante motos et scooters, l'artisanat les produits d'importation, les vêtements à l'occidentale et la traditionnelle tunique féminine, le *ao dai*, font place au pantalon et à la chemisette, tenue des travailleurs.

En même temps, l'ancienne capitale du Sud se décongestionne, selon l'expression employée ici, ce qui ne va pas sans difficultés, erreurs, tiraillements et protestations, voire opposition ou résistance. Mais rien ne semble pouvoir freiner la marche vers le socialisme, engagée par le nouveau régime.

La première difficulté à résoudre est alimentaire, donc agricole. Il faut nourrir une population qui croît au rythme de 3 % par an, ouvrir de nouvelles terres, cultiver à nouveau celles qui ont été ravagées par la guerre ; remplacer les centaines de milliers de tonnes de riz hier encore importées, alors même que le centre du pays vient de subir de dramatiques calamités naturelles : sécheresse, puis inondations. Il faut donc renvoyer vers la campagne des millions de paysans « regroupés » dans les villes par la politique d'urbanisation *forcée* des Américains. En 1960, il y avait 85 % de paysans ; en 1975, il n'en restait plus que 35 %. Ce chiffre doit remonter jusqu'à 70 %. Pour cela, on affirme compter avant tout sur la « persuasion », mot qui n'est pas compris de la même manière par tous les responsables.

Bo Bo se trouve dans la province de Long-An, au sud de Saigon, en bordure de la plaine des Joncs. Trois mille cinq cents « jeunes volontaires » de la région y effectuent de grands travaux d'irrigation. Il faut creuser des canaux pour arroser 4 000 hectares d'une terre tellement acide qu'elle n'a jamais été cultivée. On prévoit d'y planter des ananas

Les jeunes creusent en plein soleil pendant un mois, remuant une dizaine de tonnes de glaise par jour. Ils sont nourris, logés et reçoivent un peu d'argent. La vie est pénible et il faut faire venir l'eau potable de très loin. Quand les travaux seront terminés, Bo Bo deviendra une ferme d'Etat.

A quelques dizaines de kilomètres de là, Huyn Van Hung cultive ses 5 hectares d'ananas. Il est propriétaire et « paysan moyen » car il n'emploie aucun salarié. Il vient de se faire construire une maison en dur. Hung récolte à chaque saison pour plusieurs dizaines de millions de dongs du sud (1 F vaut 0,37 dong au taux officiel). Il a payé les services d'un peintre local pour calligraphier au-dessus de l'autel des ancêtres familial : « *La richesse vient du travail* ». Pour le moment, son village, comme les autres, n'est organisé qu'en « *groupes d'échange de production* ». Les coopératives seront pour plus tard, mais elles viendront. Bien sûr, il est des paysans et d'anciens campagnards urbanisés renvoyés aux champs pour qui la vie n'est pas aussi rose.

Dans la future ferme d'Etat de Pham Van-Coi, à Cu-Chi, près de Saigon, mille trois cent familles s'acharnent à faire produire une terre aride, rasée défoliée et bombardée par les Américains. Un an et demi après leur arrivée ils sont toujours à la charge des autorités, mais ils s'accrochent. Le toit et les quatre piliers qu'on leur avait donnés ont été entourés de murs en briques artisanales ; des légumes et des fleurs commencent à pousser dans les lopins individuels. Les habitants sont en majorité des pauvres de Saigon attirés par la promesse d'une maison et d'un carré de terre, eux qui vivaient depuis des années dans l'incertitude du lendemain. « *C'est très dur* », dit Nguyen Van Hong, dont la femme tient une buvette en plein vent. Huynh Thi Kim Lien, ancienne couturière à façon, a suivi son mari. Elle ne connaît pas grand-chose à la politique. A la question : « *Qui est le premier ministre ?* », elle répond rougissante : « *Je l'ai oublié.* » Tous seront bientôt ouvriers agricoles dans la ferme d'Etat. Que produira-t-elle ? « *L'an dernier, on nous avait dit que l'on replanterait des hévéas ; aujourd'hui, tout est changé, on fera de l'élevage et on cultivera du maïs.* »

Pour créer ces fermes d'Etat dans la « ceinture verte » de Saigon, comme les « nouvelles zones économiques » des provinces voisines, il faut dépeupler la métropole, qui, pour 4 millions d'habitants, compte entre 500 000 et 1 million de chômeurs. Officiellement, 700 000 personnes sont déjà parties aux champs, dont 400 000 ont rejoint leur village natal. Près de 200 000 personnes se trouvent dans la zone de Song-Be, dans des conditions rudimentaires et parfois difficiles.

Des « prêtres-paysans »

Le plan prévoit que, entre 1975 et 1980, 1 million et demi de Saigonnais auront quitté la ville. Ce sont surtout les pauvres qui, poussés par la nécessité économique, s'en vont. Les autorités font appel à l'émulation et sollicitent le soutien de la hiérarchie catholique et bouddhiste. Par centaines, bonzes et bonzesses, prêtres, religieux et nonnes, partent pour les travaux hydrauliques. « *Nous voulons des prêtres-paysans* », nous dira l'archevêque de Saigon, Mgr Nguyen Van Binh.

Tout le monde sera bientôt astreint à douze jours de travaux d'intérêt public par an, sauf les enfants et les vieux. « *C'est un projet magnifique !* s'exclame Mgr Binh. *Il n'y a pas de raisons pour que les catholiques restent à l'écart de la reconstruction du pays.* » Certes, il y a des problèmes, mais « *tout ce que demande le gouvernement est tout à fait juste. Il se préoccupe beaucoup de la population* ». Il encourage ceux de son clergé qui veulent œuvrer dans le nouveau Front patriotique : « *C'est une façon de servir le pays.* » Bien entendu, « *tout le monde ne comprend pas encore cela, mais la majorité ne s'oppose pas* ».

Les responsables du comité de liaison des « Bouddhistes patriotes », qui regroupe dix-sept sectes différentes, nous reçoivent dans la grande pagode de Vinh-Nghiem, à Saigon.

« *Fondamentalement nous avons le même point de vue que le socialisme* », nous affirme l'un d'eux. Un autre, Thitch Tu Thang, ajoute : « *Notre tâche est de retourner à notre ancienne conception de vie bouddhiste, en se basant sur le travail. Il faut lier les méditations au travail agricole.* »

« *Si le nombre de bonzes est en baisse, c'est,* disent-ils, *parce que, pendant la guerre, beaucoup de jeunes entraient dans les ordres pour éviter le service militaire.* » Quant aux croyants, ils représenteraient les deux tiers de la population sudiste.

Certains bouddhistes continuent pourtant à poser de sérieux problèmes aux autorités. Menés par les dirigeants de la pagode An Quang, qui avait été le fer de lance de la lutte contre les régimes précédents, ils s'opposent au pouvoir nouveau. En mars dernier, une bonzesse, Nhu Hien, s'est suicidée. Si, à An Quang, on dit que c'est en signe d'opposition (1), on affirme du côté officiel qu'elle était enceinte. Toujours est-il que deux importants dirigeants bouddhistes, dont le fameux Thich Tri Quang, refusent de se soumettre. Un mémorandum a « *appelé les bonzes à être prêts à se sacrifier pour sauvegarder la dignité et la doctrine, car le pouvoir cherche à humilier la secte* ». Des arrestations ont été opérées, mais, conscient du risque, le gouvernement hésite à s'en prendre aux chefs. Cette ébullition ne semble toucher qu'une faible minorité des bouddhistes et représente la seule opposition ouverte au pouvoir, si l'on excepte les quelques bandes qui rôdent dans les montagnes, tirant à l'occasion sur des autobus.

Les officiels semblent pourtant faire grand cas des problèmes d'insécurité, peut-être pour justifier le maintien de l'appareil de police. Mais, en dépit des traditionnelles rumeurs de « radio-trottoir », la situation à Saigon semble calme. Les mesures de sécurité et la bureaucratie sont néanmoins mal acceptées par une population moins docile que ne le souhaiterait le pouvoir.

En même temps, la situation économique continue à être difficile dans certains secteurs, par exemple industriels, par manque de matières premières, de carburant et de pièces détachées.

« *C'est une merveille que ça continue à marcher* », dit un fonctionnaire. Les centaines de millions de dollars de l'aide américaine font défaut, alors que les bienfaits du socialisme dont parlent les dirigeants sont loin d'être évidents pour tous. Le débat a été dur entre ceux qui, comme certains dirigeants du G.R.P., voulaient marquer une pause et ceux qui voulaient brûler les étapes. Finalement, une solution moyenne a prévalu, mais il est difficile de lutter contre la méfiance réciproque, et bien des gens, tout au moins à Saigon, hésitent à participer activement aux nouvelles activités. Par exemple, le chef de la sécurité de la ville, M. Mai Chi-Tho, a ordonné à ses subordonnés de faire des autocritiques publiques au début de l'année à la suite d'abus. Dans un cas, le chef local est resté longtemps devant la population muette, n'osant pas émettre ses critiques contre la police.

Cadres soupçonneux et police puissante

L'autoritarisme, le manque de contact et de psychologie reprochés également à des cadres moins habitués aux réflexes des Sudistes qu'à ceux des Nordistes, créent aussi des difficultés parfois involontaires, témoins ces anciens rééduqués libérés, convoqués d'urgence un soir pour le lendemain et qui firent leur baluchon pour retourner au camp. Il s'agissait, en fait, de leur faire remplir des *formulaires pour la restitution de* leurs droits civiques. Pas étonnant que le responsable du parti pour la ville, M. Vo Van Kiet, membre suppléant du bureau politique, et qui a toute la confiance du premier ministre, ait récemment posé en public la question : « *Qui gouverne ici, la police ou le parti ?* »

Les autorités, mais surtout les *cadres soupçonneux* et une police très puissante freinent la réinsertion des anciens « fantoches », surtout de techniciens dont le pays a tant besoin. Il n'est pas *difficile* de trouver des technocrates sans *emploi* qui ne demanderaient qu'à servir ou des employés qui n'avaient guère de responsabilités sous l'ancien régime. Beaucoup restent en rééducation, comme des médecins ou cet ancien *gouverneur de la Banque* nationale dont la fermeté empêcha l'enlèvement des stocks d'or avant la prise de Saigon. Il croupit dans un camp et n'a vu sa famille que deux fois en près de deux ans.

La rééducation demeure une réalité. Certes, et on ne cesse de le rappeler, il n'y a eu aucune exécution capitale, mais selon des sources officielles il restait encore soixante mille détenus à la fin de 1976. Ceux qui restent sont, bien entendu, les officiers et les fonctionnaires de haut rang, pour la plupart saigonnais. Ils sont sous le contrôle de l'armée et non du gouvernement et du parti. Il existe en plus des camps dépendant du ministère de l'intérieur contenant, par exemple, les anciens « ralliés » au régime Thieu ou certains de ceux qui ont tenté de fuir le Vietnam.

Le camp que nous avons visité, appelé T-2, à Hoc-Mon, près de Saigon, regroupe six cent cinquante officiers, dans des conditions qui, pour autant qu'on puisse en juger en deux heures, paraissent décentes et, de toute manière, sans commune mesure avec les cages à tigre ou les cachots de l'ancien régime. Ils y passeront environ trois ans. Ce temps a été abrégé pour cinq cent six « *bons sujets* », souvent « *issus de familles laborieuses* », qui ont déjà été libérés, nous a-t-on dit. Ils partagent leur temps entre le jardinage et l'éducation politique. Il semble que, dans certains cas, des pressions soient exercées pour que des libérés choisissent de se rendre dans de « nouvelles zones économiques », mais le secret militaire entourant leur situation, la réticence des autorités à donner des informations avant que les rumeurs les plus grosses aient fait le tour de Saigon, rendent difficile une appréciation d'ensemble. Pour Mgr Binh, c'est toutefois « *mieux que ce qui est arrivé ailleurs* ». Les vétérans de l'ex-« troisième force » bénéficient d'un traitement et d'une confiance bien supérieurs à ceux des anciens « *fantoches* », *témoin* la bouillante Mme Ngo Ba Thanh, qui continue de témoigner de son lit d'hôpital où elle se repose des séquelles de son emprisonnement par le régime Thieu, ou Mme Keo Mong Tu, ancien député bouddhiste, députée-membre de la commission constitutionnelle, dirigeante du Front patriotique.

Mme Thanh estime qu'elle « *joue son rôle* », qu'elle « *est toujours sollicitée* ». « *Je* [...] *dans l'opposition,* di[t-elle.] *m'identifie pas au pa*[rti commu]*niste, mais je ne m'y oppo*[se pas.] *Je suis indépendante, mais* [nous] *convergeons vers les m*[êmes] *buts (...). Je les trouve* [...] *humains ; eux nous trouvent* [...] *civilisés, rationnels, scientifi*[ques,] *synthétiques.* » Comme une [dizaine] d'autres « troisième fo[rce »] ou hauts dignitaires de l'anc[ien] régime, elle suit, depuis près d['un] an, trois fois par semaine, [des] cours de marxisme-léninisme.

Le quotidien *Tin Sang* des [an]ciens députés Ngo Cong Duc [et] Hong Oc Nhuan, interdit par [le] général Thieu, continue de [pa]raître. Son tirage est récemm[ent] tombé de quatre-vingt mille [à] quarante mille exemplaires, [par] manque de papier dit-[on.] M. Nhuan est aussi membre [de] plusieurs organisations. Leur [po]sition est claire : « *Nous ne p*[ou]*vons sortir de cette ligne qui* [est] *le sens de notre vie : contrib*[uer] *au progrès de notre pays. N*[ous] *n'avons pas le choix. On* [...] *bien ce qu'il faut choisir en*[tre] *le capitalisme et le socialis*[me.] *(...) La révolution vietnamien*[ne] *est l'œuvre du peuple viet*[na]*mien. Personne n'a le monop*[ole] *du patriotisme ou de la révo*[lu]*tion.* »

Le *Tin Sang* continue à fa[ire] concurrence à la presse offici[elle,] mais n'a toujours pas la possi[bi]lité d'être distribué à Hanoï. [Il] est géré comme une « *entrepr*[ise] *collective et fait partie du se*[c]*teur coopératif* ». Les deux d[i]recteurs demeurent confiants [et] pensent qu'ils ont leur place da[ns] le système : « *Les dirigeants n*[ous] *disent que nous devons gar*[der] *notre caractère, notre origin*[ali]*té.* » Ils pratiquent la « criti[que] constructive », et M. Ngo C[ong] Duc reprend volontiers une de[s] formules qui résument bien le r[ôle] des non-communistes dans la no[u]velle République socialiste : « *Avant nous étions des bûch*[e]*rons ; nous coupions du bo*[is ;] *nous sapions l'ancien régi*[me.] *Aujourd'hui, nous sommes* [des] *menuisiers.* »

En dépit d'énormes difficul[tés] économiques, politiques, psych[o]logiques, d'erreurs et de lenteu[rs,] de « *bavures* », du mécontenteme[nt] latent de nombreux Saigonnai[s,] les dirigeants demeurent op[ti]mistes. M. Pham Van Dong [ne] disait-il pas, l'an dernier, que [ce] serait déjà extraordinaire d'av[oir] au Sud le soutien de 70 % de [la] population ?

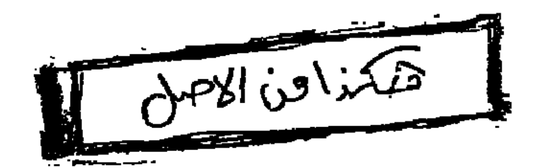
PATRICE DE BEER.

(Lundi 25 avril.)

(1) Un document rédigé à Saigon le 28 novembre 1975 par des responsables bouddhistes faisait déjà état, à l'époque, du suicide par le feu de douze bonzes et bonzesses dans la ville de Can-Tho pour « *protester contre les violations de la liberté religieuse* », version des événements qui fut ensuite contestée par Saigon. — (N.D.L.R.)

Prochain article :

UNE RELÈVE DIFFICILE





Ethiopie

Le ravitaillement des villes est compromis par la désorganisation de l'économie

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — L'année 1977 a commencé sous de médiocres auspices en Ethiopie. De nouvelles famines, même localisées, semblent exclues. En revanche, une récolte médiocre rend aléatoire le ravitaillement des villes, notamment celui de la capitale. La dernière mauvaise récolte avait été celle de 1973.

La production agricole a légèrement baissé en 1976, année où la « soudure alimentaire » a dû se faire fin août, soit deux mois plus tôt que l'année précédente. On prévoit déjà que les récoltes de 1977 seront inférieures de ... à 20 % à celles de 1976.

Dans le haut Begemder septentrional, foyer traditionnel d'approvisionnement d'une Erythrée affamée et déshéritée, les combats et l'insécurité ont forcé les paysans à semer tard. Ils ont donc eu recours à des variétés de céréales de cycle court, ce qui entraînera une baisse sensible de la production.

Dans la Rift-Valley méridionale, où se ravitaille la population d'Addis-Abeba, les paysans ont commencé à réduire les surfaces consacrées aux céréales pour cultiver des haricots ou des piments destinés à la commercialisation. La désorganisation des circuits de distribution les avait contraints, l'année précédente, à vendre leur récolte à des prix inférieurs de moitié à ceux fixés par le gouvernement. Le ravitaillement en grains d'Addis-Abeba en pâtira.

Les récoltes de l'escarpement Wollo-Tigré, dans le nord-est du pays, dépendront des pluies de ... Si elles font défaut, il faudra importer plusieurs dizaines de milliers de tonnes de grain pour nourrir la population d'une région qui ne s'est pas encore entièrement remise de la grande sécheresse d'il y a quatre ans.

Dans le désert de l'Ogaden, la situation est identique. Une partie du cheptel a été orientée clandestinement sur Hargheisa (Somalie) et le nord du Kenya, où la viande est vendue à meilleur prix. De bonnes pluies seront nécessaires ... pour éviter une catastrophe. En revanche, dans la ... Sidamo et Gamo-Gofa ... mbata (province du ...), la situation alimentaire est plus précaire. Dans cette enclave surpeuplée et d'accès très difficile (les routes ne sont ouvertes que trois mois par an), une épidémie a ravagé les vergers de « faux bananiers »

Si le paysan consomme davantage, notamment de « tef » (variété de céréale), l'Ethiopie semble également victime d'une modification des habitudes alimentaires à Addis-Abeba, où l'on a consommé vingt mille tonnes de farine de plus, en 1976, que deux ans plus tôt. La croissance démographique, comme l'accroissement du nombre des réfugiés, n'explique pas tout. En l'espace d'un an, le prix du « tef » a doublé et le gouvernement se trouve contraint d'imposer des mélanges de farine pour préserver ses stocks.

L'économie est aussi victime des réformes introduites depuis deux ans. Sur le plan agricole, les campagnes vivent de plus en plus en autarcie. Associations de paysans et administrations locales veulent se prémunir contre le danger — la responsabilité — d'une nouvelle famine. « *La peur du Wollo...* », explique un expert étranger par référence à la grande famine qui avait fait, voilà quatre ans, des dizaines de milliers de morts dans cette province.

La production des grandes fermes nationalisées a baissé. Dans la moitié méridionale du pays, les réformes de 1975 ont favorisé l'émergence de pouvoirs locaux. Les anciens métayers ont pu consommer la totalité de leurs récoltes, au lieu de les reverser en partie à leurs seigneurs. Mais ils n'ont pas toujours eu la prudence de garder les semences et de prévoir les engrais nécessaires qui leur étaient, autrefois, distribués par les propriétaires.

Les prévisions d'importations de céréales pour 1977 s'élèvent à 100 000 tonnes. L'Etat a déjà constitué des réserves de 60 000 tonnes, en partie fictives, puisque le calcul tient compte des promesses de dons étrangers.

Le ravitaillement d'Addis-Abeba devient de plus en plus délicat. Les camions des grossistes du *mercato* (grand marché de la capitale) ne descendent plus dans la Rift-Valley. Un bon nombre de leurs propriétaires, des Yéménites et des Indiens, ont fui la révolution. Le gouvernement tente, depuis novembre dernier, de combler ce vide en réglementant les tarifs et les trajets des transporteurs.

Depuis la fermeture, pour des raisons de sécurité, de la route reliant Asmara au port de Massawa en Erythrée, le commerce extérieur se partage à peu près également entre les ports d'Assab *et de Djibouti. Mais la route qui* relie Assab à Addis-Abeba (à travers des zones tenues par les nomades Afars) est de moins en moins sûre. En six mois, la rotation des convois, qui l'empruntent sous protection militaire, a diminué de moitié : elle est passée de quatre à deux par mois.

D'autre part, le chemin de fer franco-éthiopien, qui relie Addis-Abeba à Djibouti, se détériore rapidement. Le matériel n'a pas été révisé depuis le départ de la direction française. Il faut de longs délais pour importer du matériel de rechange, et les petits déraillements sont fréquents. Les bénéfices réalisés en 1976 ont néanmoins permis l'achat de deux locomotives Diesel. Mais la voie ferrée est saturée.

Le problème énergétique paraît tout aussi grave. Le pétrole importé est acheté pour moitié à l'Iran et, pour l'autre, aux *producteurs* arabes. *Mais la tension* croissante entre l'Ethiopie et le monde arabe menace ces importations. D'autre part, le pétrole représente 25 % du total des devises dépensées par l'Etat, contre 10 % voilà quatre ans. La petite raffinerie d'Assab, construite par les Soviétiques, se révèle insuffisante et a déjà été endommagée par un attentat.

Les finances de l'Etat, enfin, ne sont pas brillantes. Les impôts ne rentrent pas, les dépenses sont en augmentation de 10 % et l'impasse budgétaire prévue pour l'exercice en cours (1976-1977) s'élève à 350 millions de dollars éthiopiens (700 millions de dollars environ).

Les recettes produites par les exportations de café à un excellent prix, grâce à une flambée des cours mondiaux, sont en grande partie absorbées par l'achat d'armes. Tenue en laisse pendant deux ans au taux de 18 %, l'inflation enfin a considérablement augmenté pendant le premier semestre 1976 (28 % en six mois).

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Mercredi 27 avril.)

Algérie

M. Boumediène forme un cabinet de gestionnaires

De notre correspondant

Alger. — *La réorganisation des* « structures gouvernementales », *entreprise au milieu du mois par le président Boumediène, a pris fin mercredi 27 avril. Après la publication, le 21 avril, d'une première liste de dix-sept ministres, dont douze entrés pour la première fois dans le gouvernement, un communiqué a précisé les nouvelles nominations.*

M. Benhabyles, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, est nommé ministre de la justice en remplacement de M. Benmahmoud, devenu ministre des travaux publics. M. Abdelghani Obki, secrétaire général du ministère de l'intérieur, devient ministre du tourisme. Il succède à M. Abdelaziz Maoui, qui détenait ce portefeuille depuis 1965 et se verrait confier l'ambassade de Washington.

M. Mouloud Kassim, ministre de l'enseignement originel et des affaires religieuses, est nommé ministre auprès de la présidence, chargé des affaires religieuses. Ses attributions concernant l'enseignement originel sont supprimées conformément à la Charte nationale, ce secteur ayant été rattaché à l'enseignement fondamental et secondaire. M. Ahmed Taleb, *ministre de l'information* et de la culture, qui joue un rôle charnière entre les traditionalistes et les modernistes, devient ministre conseiller du président de la République.

Enfin, M. Tayebi Larbi, qui fut directeur de la sûreté nationale avant 1965, conserve le ministère de l'agriculture et de la révolution agraire, qu'il détient depuis 1968. Mais le secteur agricole est « *restructuré et renforcé* » par la création de deux secrétariats d'Etat (production végétale et production animale) dont les titulaires n'ont pas encore été nommés.

La liste publiée le 27 avril ne portant pas d'autres noms, on en déduit que M. Abdelaziz Bouteflika demeure à la tête du ministère des affaires étrangères, qu'il occupe depuis 1963, que M. Abdelghani conserve le ministère de l'intérieur et M. Abdallah-Khodja, le secrétariat d'Etat au Plan. Le chef de l'Etat garde le portefeuille de la défense qu'il détient depuis 1962.

Par ailleurs, M. Smaïl Hamdani, secrétaire général adjoint à la présidence, est nommé secrétaire général du gouvernement en remplacement de M. Abdelkader Hadj Ali, qui était à ce poste depuis l'indépendance. M. Abdelmajid Allahoum, directeur du protocole à la présidence, devient secrétaire général de la présidence de la République, à la place du docteur Amir, nommé la semaine dernière ministre du travail et de la formation professionnelle. Enfin, la direction générale de la fonction publique, qui dépendait du ministère de l'intérieur, est rattachée à la présidence de la République.

Le communiqué annonce aussi que, conformément à la Charte et à la Constitution, le chef de l'Etat présidera la mise en place d'un conseil de sécurité et d'une Cour des comptes.

Le cabinet comprend 25 ministères — y compris celui de la défense, — contre 20 dans le précédent, et 3 secrétariats d'Etat au lieu de 2. D'une façon générale, le choix de M. Boumediène s'est porté sur des hommes qui ont fait preuve de dynamisme et remporté des succès dans les secteurs dont ils étaient chargés.

Un fort pourcentage d'anciens de l'UGEMA

Le gouvernement compte (y compris les deux secrétaires d'Etat à l'agriculture) seize nouveaux membres, qui étaient, pour la plupart, des diplomates comme MM. Redha Malek, Djemal Houhou et Abdellaziz Rahal, respectivement ambassadeurs à Moscou, au Caire et à l'ONU, ou des hauts fonctionnaires comme M. Mohamed Liassine (industrie lourde), qui fut le premier polytechnicien d'Algérie, ou Sid Ahmed Ghozali (énergie et pétrochimie), sorti de l'École centrale de Paris. Une bonne dizaine de membres du cabinet sont en outre des anciens de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens), fondée par M. Belaïd Abdesselam, qui ont fait leurs études en France et ont lutté pour l'indépendance de l'Algérie.

Cela signifie que le chef de l'Etat a procédé à un certain nombre de promotions et formé un gouvernement de « *ministres gestionnaires* ». En outre, ces hommes ont, pour la plupart, été choisis en fonction de leurs compétences, de leur valeur et de leur ouverture sur l'avenir et non en raison de leur passé ou de leur appartenance à l'A.L.N. (Armée de libération nationale), ce qui avait été le cas de plusieurs membres des précédents cabinets et des membres du Conseil de la révolution.

Une dizaine de colonels

Le cabinet compte une *dizaine de colonels. Il convient toutefois* de noter que la plupart d'entre eux avaient, depuis des années, des activités civiles, comme le médecin-colonel Amir, le colonel Allahoum ou le colonel Aouchiche, qui, à la tête de la D.N.C.-A.N.P. (direction nationale des coopératives de l'Armée nationale populaire), a assuré notamment la construction de nombreuses écoles et de villages socialistes. D'autres ont été déchargés de fonctions à caractère para-militaire, comme les colonels Draïa, directeur général de la sûreté ; Bencherif, directeur de la gendarmerie. En fait, leur entrée dans le gouvernement marque moins une « *militarisation* » de ce dernier que leur propre « *démilitarisation* ». De plus, l'intégration dans le cabinet de plus de la moitié des dix membres du Conseil de la révolution facilitera la dissolution de cet organisme lors de la réunion du congrès du F.L.N.

« Gagner la bataille de la production »

Enfin, sur le plan des structures, on remarque que plusieurs ministères, qui couvraient des domaines trop vastes ou n'avaient pas donné les résultats escomptés, ont été scindés ou réorganisés pour leur permettre de mieux maîtriser les problèmes et de « *gagner la bataille de la production et de la gestion* ». C'est le cas notamment de l'industrie, de l'habitat et de l'hydraulique — deux secteurs particulièrement défaillants, — de la formation professionnelle et de l'agriculture.

Les modifications au niveau des directions de la fonction publique, de la sûreté nationale et de la gendarmerie ont aussi pour résultat de renforcer les attributions présidentielles. Les promotions et les mutations qui ont eu lieu dans différents secteurs et l'important mouvement diplomatique en préparation contribueront à assurer une certaine relève au sein de la classe politique, amorcée au demeurant par les élections à l'Assemblée nationale populaire.

PAUL BALTA.

(Vendredi 29 avril)

L'éclatement du ministère de l'énergie et de l'industrie

M. Abdesselam avait bâti un empire difficile à gérer

De notre correspondant

Alger. — La division du ministère de l'industrie et de l'énergie en trois secteurs distincts et l'attribution du portefeuille de la seule industrie légère à M. Belaïd Abdesselam, qui dirigeait l'ensemble, marquent-elles « *la fin d'un règne* » ? La réalité semble en fait beaucoup plus nuancée.

Le dynamisme du ministre, qui a acquis une stature internationale, créé la Sonatrach après l'indépendance, gagné la bataille de la nationalisation des hydrocarbures en 1971, et constitué la cheville ouvrière de l'industrie algérienne depuis 1965, lui a permis, en une décennie, de bâtir un « empire » difficile à gérer. Ses adversaires — et il en a — lui reprochent d'avoir construit des usines qui ne tournent qu'à 25 % ou 30 % de leur capacité. M. Abdesselam, qui tient à tout contrôler par lui-même, n'hésite pas à répondre vigoureusement à ses détracteurs. « *Nous faisons de l'industrialisation avec des paysans* », se plaît-il à répéter. Il admet que quelques usines fonctionnent mal, « *comme dans les autres pays du tiers-monde* ». Il n'accepte pas que l'on oublie toutes celles, « *et elles sont nombreuses, qui tournent à 105 % — c'est le cas des unités de liquéfaction de gaz naturel de Skikda, — à 80 % ou même à 60 %* ».

Depuis le débat sur la Charte nationale, le pouvoir envisageait — en accord avec M. Abdesselam — de réorganiser les sociétés nationales trop lourdes à gérer et de créer un ministère de l'énergie et de la pétrochimie.

Celui-ci a été attribué à M. Sid Ahmed Ghozali, un ancien de l'UGEMA, qui a succédé à M. Abdesselam à la tête de la Sonatrach, en 1965, et qui était depuis considéré comme l'un de ses plus proches collaborateurs et un ami. En revanche, la formation d'un ministère de l'industrie lourde, confié à M. Liassine, a surpris. Normalement, ce dernier doit trouver dans ses attributions le complexe sidérurgique d'Annaba, qui fonctionne depuis quelques années, et les projets du complexe qui traitera, dans l'ouest du pays, le minerai de fer de Gara-Djebilet.

Si l'on s'en tient à la terminologie courante, le secteur confié à M. Abdesselam représente la plus grande partie de l'industrie algérienne. Sous réserve des arbitrages que rendra le chef de l'Etat pour la répartition des attributions, le domaine de M. Abdesselam devrait aller des industries alimentaires existantes aux usines d'appareils ménagers, de postes de télévision, etc, en construction, sans oublier le projet d'usine de voitures d'Oran, qui devrait produire cent mille unités et employer quinze mille personnes. S'il se confirme que M. Abdesselam est appelé à s'occuper du « tissu industriel » de l'Algérie, il sera difficile de parler de « disgrâce » ou d' « éclipse » à propos d'un homme qui personnifie un type de développement volontariste, dans lequel nombre de pays du tiers-monde voient un modèle.

P. B.

(Vendredi 29 avril.)

Le président Sadate annonce que l'Égypte prendra en charge l'armée de l'air du Zaïre

Le président Anouar El Sadate a annoncé, dimanche 1er mai, ... avait décidé d'apporter une aide militaire au Zaïre. Il a ...isé que l'Egypte prendrait en charge le fonctionnement de ...e l'armée de l'air zaïroise, sans toutefois envoyer de troupes ... place. Il a ajouté qu'il avait informé le président Mobutu ...a décision.

Le chef de l'Etat, qui prononçait un discours à Alexandrie, à ...asion du 1er mai, a ajouté : « Nous considérons que l'invasion du Zaïre, à partir de l'Angola soutenue par l'Union soviétique, constitue une menace directe pour le Soudan, avec qui l'Egypte a des frontières communes et des liens historiques très étroits, et pour les sources du Nil, dont une partie se trouve sur le sol zaïrois. »

M. Sadate a rappelé à ce propos l'aide apportée par l'Egypte au Nigéria lors de la guerre du Biafra. Des pilotes égyptiens avaient alors participé à la lutte contre les sécessionnistes biafrais.

...e politique africaine dominée par le souci de faire obstacle à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

...Caire. — Le premier « sommet » afro-arabe tenu au Caire, ... mars dernier, les événements ... Erythrée et du Zaïre, ont remis ... lumière l'importance que ... l'Egypte accorde aux affaires africaines. En 1970, la disparition de Nasser, lequel plaçait l'Egypte à l'intersection des trois « sphères », ...e, africaine et islamique, ...t pu faire croire à une éclipse ... la diplomatie égyptienne au ... du Sahara.

...orientation de cette diplomatie a changé puisque Le Caire ... peu à peu replacé dans la mouvance occidentale, et ses manifestations sont devenues plus discrètes, mais son efficacité ne ...ait pas s'être démentie. D'ailleurs, certains dirigeants de la « République arabe d'Egypte », ...gré leur très net sentiment d'appartenir à l'univers arabo-islamique, ne cachent pas qu'à ... avis « *l'Egypte est avant tout africaine* ».

...epuis les pharaons, dont les envoyés reconnurent le pays de Pount, en Somalie, jusqu'au roi Farouk, qui se fit attribuer le titre du Soudan, en passant par les expéditions de Mehemet Ali au Soudan, au début du XIXe siècle, l'Egypte a toujours été attentive sur son flanc méridional. Dans sa *Philosophie de la révolution*, Nasser écrivait : « *Gardiens de l'issue septentrionale du continent africain et son trait d'union avec le monde extérieur, il nous est impossible (...) de nous dérober à la tâche d'étendre notre civilisation, même jusqu'au centre de la forêt vierge.* »

Etat le plus peuplé (39 millions d'hommes) de l'aire afro-arabe, après le Nigéria, jouissant d'une situation géopolitique privilégiée, occupant constamment une place en vue sur le plan international malgré le délabrement de son économie, possédant avec Le Caire non seulement la capitale du tiers-monde la plus importante par le nombre d'habitants (9 millions), mais encore l'une des métropoles mondiales dotées d'un rayonnement multiforme, l'Egypte veut aujourd'hui mettre ces atouts au service de la lutte contre l'influence de l'Union soviétique en Afrique. Depuis que les Russes ont été évincés de la vallée du Nil, les Egyptiens ont l'impression que leurs anciens alliés essaient de les « encercler » à partir de Tripoli ou de Khartoum, voire, comme vient de le déclarer le président Sadate, depuis le Zaïre, qui a une frontière commune avec le Soudan, ou depuis l'Ethiopie, maîtresse des sources du Nil bleu.

Selon M. Ahmed Sedky, chef du département africain du ministère égyptien des affaires étrangères, « *les convergences soviétiques, libyennes et israéliennes en Afrique forment de* facto *une alliance contre nature nuisible à l'Afrique. Addis-Abeba vient d'accueillir ses premiers conseillers militaires cubains, tandis que des officiers israéliens se trouvent depuis un an dans les îles éthiopiennes de Dalhak, en mer Rouge* ». Le Caire voudrait-il que l'Occident, *et notamment* les Etats-Unis, fît preuve de plus de ressort en Afrique ? « *Certes*, répond M. Sedky, *mais à condition qu'il ne s'agisse jamais d'intervention directe.* » L'appui logistique de la France au Maroc dans l'affaire du Shaba, « *est exactement ce qu'il fallait faire* », mais « *nous aurions dit non à une intervention française directe* ». De même, si à Djibouti, aux yeux de l'Egypte, la France a une politique « *loyale* », aux Comores « *le démembrement d'un Etat est inadmissible* », et à la Réunion « *la décolonisation devra aussi être un jour effective* ». D'une manière générale, le principe des bases militaires étrangères en Afrique est également condamné par Le Caire. Les pécheurs repentis font souvent du zèle... L'irritation égyptienne contre la Libye serait moins vive si le colonel Kadhafi n'avait pas accordé, sur les côtes libyennes, à la flotte soviétique les « *facilités* » dont celle-ci bénéficiait naguère dans les ports d'Egypte. Quant à l'étroite coopération nouée par Aden et par Mogadiscio avec le bloc communiste, Le Caire pense que les pétrodollars en viendront progressivement à bout.

Sur l'Erythrée, la position égyptienne officielle n'a pas varié depuis 1975. « *Le Caire est contre la destruction de l'entité éthiopienne, la question érythréenne devant se résoudre par un retour négocié à l'autonomie dans le cadre fédéral.* » Les Egyptiens estiment que l'influence russe est néfaste en Ethiopie, car elle encourage le pouvoir central à l'intransigeance. Par rétorsion contre le rapprochement d'Addis-Abeba avec Moscou, l'Egypte manifeste maintenant un intérêt croissant pour le Front de libération de l'Erythrée (FLE), organisation aux dominantes musulmanes, mais elle n'adhère toujours pas à la doctrine élaborée à Ryad d'une « *mer Rouge exclusivement arabe* ».

Au sujet de l'ancien Sahara espagnol, l'Egypte, après une tentative de médiation en 1976 n'a pas pris officiellement parti pour l'Algérie ou pour le Maroc et la Mauritanie, mais ses sympathies vont plutôt à ses deux derniers pays.

En Afrique australe, l'Egypte manifeste évidemment son hostilité à l' « apartheid », mais elle est favorable au maintien des populations blanches dans la région. Membre fondateur du Comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine à Dar-Es-Salaam, elle apporte traditionnellement aux nationalistes noirs une aide non négligeable, notamment en les armant et en les entraînant. Ce soutien a encore été accru après le premier « sommet » afro-arabe. En revanche, Le Caire a vu d'un fort mauvais œil l'intervention cubaine en Angola, ce qui vaut à l'ambassadeur d'Egypte à Luanda d'attendre depuis de longs mois que les autorités angolaises donnent leur accord à son accréditation. Aujourd'hui, les journaux cairotes dénoncent la présence de Cubains dans les casernes libyennes.

Pour affirmer sa vocation africaine, Le Caire dispose au sud du Sahara de moyens importants : trente-deux ambassades dirigées par des diplomates chevronnés et polyglotes, approximativement vingt mille coopérants, environ dix mille étudiants africains en Egypte, la noria ininterrompue de chefs d'Etat et de ministres africains flattés d'être invités au Caire, et enfin, le réseau incomparable des « *missions islamiques permanentes* » rattaché à l'université cairote d'Al-Ahzar.

L'Egypte n'est pas en mesure d'apporter une aide économique aux Africains, mais celle-ci est distribuée par des Etats comme l'Arabie Saoudite ou le Koweït dont les préoccupations politiques sont identiques à celles du Caire : « *empêcher l'implantation du communisme en Afrique* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Mardi 3 mai)

AMÉRIQUES

L'Argentine déchirée par des luttes de clans

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Buenos-Aires. — « *Voilà longtemps que nous nous posions la question : qui finance la guérilla ? Qui gère le produit de ses rackets ?* » La réponse apportée ces derniers jours par la junte militaire argentine étonne à peine les journalistes de Buenos-Aires, habitués depuis longtemps aux mœurs de mafiosi introduites par le péronisme dans la vie politique du pays. Pourtant, cette fois, les révélations sont de taille.

Elles demanderaient, évidemment, à être confirmées par des enquêtes moins expéditives que celles qui ont la faveur des militaires. Un banquier bien en cour « administrait » le butin des Montoneros. Il était au mieux avec le général Lanusse, l'ancien chef de l'Etat qui a ramené Peron au pouvoir. Il avait même appartenu à son gouvernement. Il est accusé d'un trafic de devises au profit de nombreux dirigeants péronistes et au su des militaires de haut grade. Il était associé avec un ancien membre du parti communiste, M. José Gelbard, ministre de l'économie du péronisme deuxième manière. Il était très lié avec les responsables d'un des journaux les plus prestigieux d'Amérique latine, le quotidien *la Opinion*; qui a néanmoins démenti formellement la participation du financier dans la société éditrice du journal. Enfin, circonstance malheureuse dans un pays où l'antisémitisme a de nombreux militants : ce banquier, aujourd'hui disparu, s'appelait David Graiver. Il était juif, comme beaucoup de personnages impliqués dans le scandale.

Voilà pour le côté visible de l'affaire. Sa face cachée n'est pas moins intéressante. Pourquoi un tel pavé dans la mare ? Officiellement, parce que la junte est bien décidée à combattre la « *délinquance économique* » au même titre que la « *délinquance subversive* ». « *Si elle n'était pas populaire, elle va le devenir* », dit un de ses partisans. « *C'est la première fois en Argentine qu'on s'attaque à la corruption qui a toujours sévi au plus haut niveau en toute impunité.* » Mais le scandale semble aussi la conséquence d'obscures manœuvres internes dues à l'affrontement — classique dans les régimes militaires — entre les « *durs* » et les « *modérés* ». Modération relative, bien sûr, tout comme les oppositions de nature politique qui masquent bien souvent de simples rivalités de personnes.

Actuellement, celui qui est présenté comme le leader des « *durs* » est le général Suarez Mason, qui commande le premier corps d'armée, c'est-à-dire les garnisons — et les chars — de la province de Buenos-Aires, et qui est dans la ligne de succession directe de l'actuel chef de l'Etat, le général Rafael Videla. C'est lui qui a coiffé toutes les opérations de police liées à l'affaire Graiver. Le gouverneur de la province, le général Iberico Saint-Jean, qui a multiplié les déclarations jusqu'auboutistes sur le scandale, est considéré comme un autre partisan de la manière forte. La même étiquette est donnée au journal qui a multiplié les révélations sur l'affaire : *la Nueva Provincia*, quotidien de Bahia-Blanca, principale ville au sud de Buenos-Aires.

L'affaire a commencé à prendre sa couleur politique lorsque le nom du général Alejandro Lanusse y a été mêlé. L'ancien président de la République avait pris David Graiver comme sous-secrétaire d'Etat au bien-être social. Il semble que certains de ses conseillers, voire des membres de sa famille, aient été associés au groupe dirigé par le banquier des Montoneros. M. Edgardo Sajon, son secrétaire de presse à la présidence, aurait été le représentant de David Graiver au sein de la société qui édite le journal *la Opinion*, si l'on en croit ceux qui exploitent le scandale.

Le 1er avril, M. Edgardo Sajon disparaissait. Bien qu'il n'ait toujours pas « réapparu » trois semaines après, on est à peu près sûr qu'il a été enlevé et « interrogé » sur ses liens avec le groupe financier. Ses proches redoutent le pire. Le général Lanusse a demandé au général Videla des explications sur le sort de son ancien collaborateur. Il a été aussitôt accusé par *la Nueva Provincia* de vouloir freiner l'enquête.

Le général a répondu qu'il souhaitait seulement que la procédure soit menée autrement que par des enlèvements. Cela lui a valu d'être pris à partie par le général Edgardo Vilas, autre « *dur* » qui a dirigé les opérations contre les guérilleros de Tucuman, avant de commander le cinquième corps d'armée, celui de Bahia-Blanca, et d'être « *mis en disponibilité* » par le général Videla, avec deux autres officiers — opération qui a marqué, un temps, le succès de la « *ligne modérée* ». Le général Vilas a demandé un tribunal d'honneur pour juger l'attitude du général Lanusse dans l'affaire Graiver.

De telles péripéties n'ont de sens qu'en fonction de la personnalité de l'ancien président. Le général Lanusse passe pour libéral. Il a manifesté son hostilité aux actuelles méthodes de répression, et ses craintes devant un éventuel régime totalitaire. Il se situerait, lui-même, au centre gauche, selon ses accusateurs de *la Nueva Provincia*. Ils affirment que M. Sajon était le cerveau d'une stratégie visant à rendre populaire l'ancien chef de l'Etat.

A travers le général Lanusse, est-ce le général Videla qui est visé, ou tout au moins le courant modéré qu'il est censé incarner ? Certains commentateurs l'affirment, mais se gardent bien de l'écrire. Les explications sur les débats internes du système ne sont pas de mise, en effet, dans une presse qui reste théoriquement libre, mais qui peut être à tout instant saisie, et dont beaucoup de rédacteurs ont disparu ces derniers mois. Les avis sont néanmoins quasi unanimes. Le chef de la ligne ultra n'est plus le général Benjamin Menendez, commandant le troisième corps d'armée à Cordoba, mais son homologue de Buenos-Aires, le général Suarez Mason, plus opposé au général Roberto Viola, chef d'état-major de l'armée, qu'au chef de l'Etat lui-même, car c'est le général Viola, qui est la tête politique du régime.

De tels affrontements de palais prendraient évidemment tout leur intérêt si les projets d'ouverture de l'actuel gouvernement étaient clairement définis. Or ils ne le sont guère. Le général Videla a affirmé solennellement que les militaires n'étaient pas destinés à rester indéfiniment au pouvoir. Selon un homme du sérail, les chefs des trois armes, le général Videla, armée de terre, l'amiral Emilio Massera, marine, et le général Orlando Agosti, aviation, se seraient engagés à laisser la place en mars 1979. Le président de la République a affirmé, le 15 avril, son hostilité à un régime de style corporatiste, et plaidé en faveur d'une démocratie qui reprendrait ses droits dans les municipalités.

Il a reçu récemment les membres de la commission épiscopale, et il dialogue fréquemment avec les hommes politiques, voire avec les intellectuels. Il a insisté plusieurs fois sur la nécessité d'une convergence entre civils et militaires. Il est favorable à une ouverture qui consisterait, affirme-t-on, à centraliser et à légaliser la répression contre le terrorisme, et à redonner certaines prérogatives aux syndicats, dont les plus importants sont actuellement sous contrôle militaire.

« *Les militaires ont déclenché le coup d'Etat sans avoir fait de plan à long terme*, dit un de nos interlocuteurs. *Ils ne savent pas comment institutionnaliser leur régime. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont là pour un certain temps. Videla reçoit les hommes politiques mais à titre individuel, non comme représentants de partis. Il recueille des idées. Il ne fait pas vraiment de projets.* »

Au sein de l'armée, l'autorité et le prestige du chef de l'Etat paraissent intacts. Appuyé par les généraux de brigade qui ont le commandement effectif des troupes, le général Videla est à l'abri, semble-t-il, des ambitions des « *durs* ». Mais l'affaire Graiver a *donné* à ces derniers l'occasion de se remettre en selle. L'enquête terminée, ils ont transmis le dossier au chef de l'Etat, et se sont empressés de dire qu'il appartenait à ce dernier de prendre des décisions. Le sens de la manœuvre consisterait donc à utiliser le scandale pour amener le gouvernement à se raidir et à continuer une lutte implacable contre la corruption et la subversion.

Car les ultras écartent toute idée de démocratisation, et même de dialogue avec les civils tant que les « *subversifs* » n'auront pas été entièrement écrasés. La guérilla, pourtant, est pratiquement paralysée. Les derniers combattants de l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple, guévariste) ont été tués en décembre 1976 dans les maquis de Tucuman. Les Montoneros (péronistes de gauche) ont perdu leur capacité d'action, mais on estime qu'ils ont gardé la moitié de leurs effectifs dans la province de Buenos-Aires.

Le démantèlement des réseaux a été mené de la façon que l'on sait : les suspects sont enlevés soit par des groupes parallèles soit, le plus souvent, par des éléments d'une des trois armes qui ont le visage couvert d'une cagoule pour n'être pas reconnus. Beaucoup « disparaissent », liquidés ou emprisonnés clandestinement. Certains réapparaissent quand leurs gardiens s'aperçoivent — à temps — qu'ils les ont kidnappés « par erreur ».

« *On accuse les forces armées d'employer la terreur*, disent les défenseurs de la junte. *Mais elles se servent des mêmes armes que la guérilla. Parle-t-on des crimes que celle-ci a commis ?* » « *Face aux guérilleros*, ajoute le même interlocuteur, *il n'y a plus ni « durs » ni « modérés ». Videla sait parfaitement ce qui se passe et il l'accepte au nom de l'efficacité nécessaire contre la subversion.* »

L'inflation, ennemi numéro un

Mais la répression ne vise pas seulement les guérilleros. Elle touche aussi les syndicalistes, dont l'action est assimilée, peu ou prou, à l'agitation entretenue par les terroristes. Elle sert parfaitement une stratégie économique qui a consisté à diminuer de moitié, en un an, les salaires réels des travailleurs. L'Argentine vivait-elle au-dessus de ses moyens ? Les militaires ont-ils été contraints de remettre de l'ordre dans un pays que Mme Peron avait conduit au bord de la banqueroute ? Personne ne le nie.

Mais — paradoxe permanent de l'Argentine — la récession inscrite dans les chiffres n'apparaît pas dans la vie quotidienne de la capitale. Le produit national a baissé de 3 % en 1976 et de 5 % ces deux dernières années. Les salaires réels ont diminué de 48 % entre janvier et décembre 1976, et ils ont été réduits au quart ou au tiers de ce qu'ils étaient il y a trois ans.

« *Il y a eu transfert des revenus des salariés vers les non-salariés* », affirme le journal *Clarin*. Un tel transfert expliquerait donc la vitalité apparente de la capitale. Les facilités accordées aux agriculteurs et aux éleveurs, par exemple, ont abouti à une relance nette de la production de céréales et de viande. Le blé a donné, pendant l'été 1976-1977, une récolte record de 12 millions de tonnes. L'Argentine a donc pu augmenter le volume de ses exportations traditionnelles. La balance, déficitaire en 1975, a été excédentaire l'an dernier. La récession a évidemment facilité la chute des importations. Alors que le pays était au bord de la cessation de paiement en mars 1976, les réserves nettes de devises, un an plus tard, étaient de 1 milliard 800 millions de dollars, compte tenu des engagements à court terme.

On s'attend à une légère progression du P.N.B. cette année, de 2 à 3 % environ. La réduction de la consommation a surtout touché les secteurs comme l'automobile, qui travaille à 62 % de sa capacité, et dont la production a baissé de 19 % en 1976. En revanche, après s'être dégradée ces dernières années, l'extraction pétrolière progresse.

L'inflation reste l'ennemi numéro un. Le ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, a tenté de la réduire par la compression des salaires et la réduction du déficit budgétaire, ramené de 70 % à 40 % en un an — en bonne partie grâce à des emprunts. La hausse des prix, qui avait atteint un rythme annuel de 900 % en mars 1976, a été de 347 % pour l'ensemble de l'année. Mais les indices du premier trimestre 1977 montrent que l'inflation continue au même train. En outre, la junte n'a pas encore osé suivre les recommandations du Fonds monétaire international et n'a guère taillé dans les effectifs de l'administration publique, gonflée au temps du péronisme, de cent mille postes à peu près inutiles.

Le gouvernement est-il prêt, comme on l'annonce, à supprimer vingt mille emplois dans les chemins de fer qui perdent 2 millions de dollars par jour ? Le régime se définira en partie par la façon dont il abordera le problème de l'emploi et négociera avec les syndicats ouvriers.

CHARLES VANHECKE.

(Lundi 25 avril.)

La visite en France du ministre des affaires intergouvernementales du Québec

M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec, a terminé le 29 avril sa visite officielle en France.

Reçu le 28 avril pendant près d'une heure par le président de la République, M. Morin a surtout exposé à M. Giscard d'Estaing les intentions de son gouvernement concernant l'organisation d'un référendum sur l'indépendance du Québec.

« Le président de la République m'a posé beaucoup de questions sur le référendum, a dit M. Morin en quittant l'Elysée. J'ai répondu à toutes. Je pense que les choses maintenant sont claires et que le sentiment de compréhension active que j'ai reçu chez lui est vraiment bien établi. *Cela donne à penser qu'entre le* Québec et la France les relations qui existent déjà et sont déjà très amicales le demeureront et s'accroîtront. J'ai trouvé chez le président beaucoup de sympathie, l'accueil était extrêmement chaleureux », a-t-il conclu.

Le 29 avril, M. Raymond Barre a remis au cours de son entretien avec M. Claude Morin une invitation à l'intention de M. Lévesque, premier ministre indépendantiste du Québec.

Cette visite officielle en France pourrait avoir **lieu à l'automne prochain. M. Claude Morin s'est déclaré satisfait de son séjour à Paris qu'il a caractérisé par les mots « amitié, continuité et progrès ». Le communiqué publié à l'issue de cette visite déclare notamment : « M. Morin a indiqué à ses interlocuteurs les intentions du gouvernement du Québec et fait part de la détermination de celui-ci d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. (...) Il a été confirmé de part et d'autre le respect du principe fondamental de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat. *Les interlocuteurs du ministre québécois ont souligné l'im*portance qu'attache tout naturellement la France à l'identité québécoise.**

M. Morin a été reçu le même jour par M. Chirac, maire de Paris, dont on lira la déclaration sur le Québec.

Avant son départ pour la France, M. Claude Morin avait accordé à notre correspondant au Canada un entretien que nous publions ci-dessous.

« Nous souhaitons donner à nos relations avec la France un caractère plus économique » nous déclare M. Morin

« Le gouvernement français a été très discret quant à la situation québécoise depuis l'arrivée de votre parti au pouvoir en novembre. Mais le gouvernement du parti québécois n'a pas été prolixe sur ses rapports avec la France. Votre visite à Paris va-t-elle permettre de clarifier ce problème ?

— C'est le but de mon voyage d'exposer à notre plus important partenaire en matière de coopération sur le plan de l'éducation et des techniques, et au pays avec lequel nous avons le plus d'affinités historiques et linguistiques, ce qui se passe vraiment au Québec. Je fais ce voyage à l'invitation du gouvernement français pour expliquer nos aspirations et le symbole d'ouverture au monde que représente notre élection. Beaucoup pensent qu'il s'agit d'un repli sur nous-mêmes, or c'est tout le contraire.

— Votre option « souverainiste » pourrait faire de vous les héritiers des nationalistes canadiens français des années 1830, tels Papineau (1) *et les Patriotes. Mais ressent-on encore au Québec l'« abandon » du Canada par la France ?*

— De fait, ce que nous représentons n'est pas du tout un accident historique. C'est au contraire le résultat d'une continuité remarquable dans toute l'histoire du Québec. Les Québécois ont toujours voulu être maîtres chez eux, toujours. Avec les époques, les moyens de poursuivre cet objectif ont varié.

» Aujourd'hui, pour la première fois dans cette continuité, arrive au pouvoir un parti qui affirme que c'est par la souveraineté politique que l'on va finalement réaliser cette aspiration, dans la mesure où on le peut et compte tenu de l'interdépendance des pays dans le monde actuel. Mais nous sommes parfaitement logiques par rapport à ceux qui nous ont précédés ; en 1977 nous sommes les représentants modernes de ce qu'étaient, comme vous l'avez dit, les Patriotes ou d'autres partis avant nous.

» Quant à l'abandon par la France... Des générations de Québécois en ont ressenti de la mélancolie. Mais cela fait tellement longtemps ! Nous sommes devenus autre chose que des Français, une société moderne nord-américaine mais de langue française. Notre relation avec la France est aujourd'hui faite de complémentarité et d'amitié. Le rapprochement que nous avons entrepris depuis quelques années avec la France n'a pas été motivé par les émotions du passé. Simplement, en tant que peuple, nous avons senti qu'il était nécessaire de nous rapprocher d'autres nations. La France était évidemment la plus proche de nous.

— Quel va être le rôle de la délégation du Québec à Paris, maintenant qu'elle représente un gouvernement indépendantiste ?

— Nous voulons jouer le jeu en respectant les règles. Nous sommes actuellement, à l'intérieur du fédéralisme canadien, le gouvernement d'une province du Canada. Cela veut dire que nous n'avons pas de politique étrangère totalement autonome. Cependant je veux, en tant que ministre des affaires intergouvernementales, que nos institutions à l'étranger soient aussi efficaces que possible, et que Paris soit, par exemple, non seulement un centre pour nos divers programmes de coopération, mais aussi le centre d'interprétation de la réalité québécoise actuelle.

— Que placez-vous en tête des priorités dans vos relations avec la France ?

— Au-delà de la coopération culturelle et technique, qui va très bien, nous avons une priorité depuis plusieurs années, c'est une préoccupation d'ordre économique. Nous souhaiterions que les relations entre la France et le Québec aient plus que maintenant un contenu économique.

— Lors de la visite à Paris de M. Bourassa, alors premier ministre, en 1974, il y avait eu quelques difficultés à propos de la possibilité pour la France de contribuer à la construction d'une usine d'enrichissement d'uranium au Québec. Qu'est devenu ce grand projet ?

— J'ai l'impression qu'on en est encore au stade des études, mais je ne sache pas que des progrès considérables aient été faits dans ce domaine. Ce n'est pas un dossier que j'ai l'intention d'aborder. Je recherche d'abord l'efficacité. En cela mon voyage sera peut-être différent de certains de ceux de mes prédécesseurs. C'est un voyage de nature politique, un voyage d'interprétation. Je ne viens pas pour annoncer des signatures d'accords ni pour faire la revue de la coopération. Ce serait ridicule s'il fallait relancer la coopération franco-québécoise à chaque nouveau gouvernement.

— Votre visite est-elle un prélude à un voyage de M. Lévesque en France, ou de M. Giscard d'Estaing au Québec ?

— Non, ce n'est pas un voyage de préparation à un autre voyage. C'est un premier contact formel. Il y a beaucoup de choses que nous devons expliquer autour de nous, par exemple comment un gouvernement indépendantiste peut fonctionner dans une structure fédérale en respectant les règles d'un jeu qu'il a précisément pour objectif de changer.

— Au cas où le Québec deviendrait indépendant, comment envisagez-vous vos relations avec les autres provinces et le gouvernement du Canada ?

— En ce qui concerne le premier point, nous avons donné une indication de nos intentions lors du voyage que je viens de faire dans l'Ouest canadien. Nous avons avec la province du Manitoba une entente de principe, qui deviendra formelle par la suite, et qui prévoit des échanges en matière d'éducation et de culture et éventuellement dans d'autres domaines. Je l'ai fait à dessein, cela veut dire qu'un Québec indépendant conserverait volontiers des relations amicales avec les autres Etats de la Fédération canadienne. Et que, le Québec étant souverain, le pays avec lequel nous serons le plus en contact sera évidemment le Canada.

— Envisagez-vous de partager avec lui des domaines comme la défense, la monnaie ou les douanes ?

— Lorsque nous aurons présenté aux Québécois d'abord notre point de vue sur la nouvelle relation Québec-Canada, qui comportera une souveraineté politique doublée d'une association économique, nous ferons connaître peu après officiellement au gouvernement fédéral notre position.

» De là devraient découler de nombreuses discussions et négociations. Car si nous voulons la souveraineté politique, nous n'avons jamais dit que nous exercerions seuls tous les aspects de cette souveraineté. Il peut très bien arriver que l'on souhaite mettre en commun certains de ces éléments, la monnaie par exemple. En somme, vous avez un Marché commun qui est en train de se construire en Europe et de se développer ; rien ne s'oppose à ce qu'on en établisse un entre le Canada et le Québec. Les éléments que vous avez cités sont déjà prévus dans notre programme politique : « *Discuter et conclure, si telle est la volonté des parties, un traité d'union douanière... De même que la mise en commun d'un certain nombre de services incluant la mise en commun des mécanismes monétaires.* » Nous travaillons actuellement ici précisément sur le volet « association » de notre programme.

— Un Québec indépendant ne serait-il pas tiraillé entre les Etats-Unis et la France ?

— Pas particulièrement. Après tout, l'existence même d'une population francophone en Amérique du Nord, au milieu de 240 millions d'anglophones, est déjà une anomalie. La situation ne serait pas plus difficile pour un Québec souverain. Au contraire, car il aurait les moyens politiques de manifester sa spécificité et de nouer des relations avec d'autres pays en fonction de ses priorités sans avoir à passer par le canal du gouvernement fédéral. »

Propos recueillis par
ALAIN-MARIE CARRON.

(Mercredi 27 avril.)

(1) Président de l'Assemblée législative du Bas-Canada (nom alors donné au Québec), Louis Papineau (1786-1871) s'opposa à l'union de celui-ci au Haut-Canada (l'actuel Ontario) et contribua au déclenchement de la révolte des Patriotes en 1837.

PARIS ENTRE QUÉBEC ET OTTAWA

Près de dix ans après le « Vive le Québec libre ! » du général de Gaulle, le président de la République recevra jeudi 28 avril un ministre des affaires étrangères qui ne peut dire son nom : M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales de la province canadienne, ou plutôt, comme elle se désigne désormais elle-même, de l'Etat du Québec ; deux semaines plus tard, il recevra M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada.

Ainsi M. Giscard d'Estaing observe-t-il un équilibre dont son prédécesseur ne s'embarrassait pas. Les circonstances, il est vrai, sont différentes. En lançant le 24 juillet 1967 à Montréal un cri jugé à l'époque séditieux, le général de Gaulle provoqua un scandale international et donna une dimension nouvelle à la communauté francophone d'Amérique.

Méconnus, brocardés, réduits, dans l'esprit de leurs cousins français, à une survivance folklorique, les Québécois, au lieu de se fondre de bonne grâce dans le « creuset » anglo-saxon, s'obstinaient à exister à contre-courant de l'histoire. Le général de Gaulle voulut obliger le reste du monde, et, pour commencer, les Français, à prendre au sérieux leur volonté d'émancipation.

Cet objectif est largement atteint. Les nationalistes québécois, qui commençaient alors à peine à passer de la parole aux actes (la « révolution tranquille » de Jean Lesage date de 1960), se sont de plus en plus affirmés. Si le terrorisme a desservi leur cause en 1970, c'est par la voie la plus régulière et la plus démocratique que les indépendantistes de M. René Lévesque sont arrivés au pouvoir à Québec en novembre dernier.

Aujourd'hui, Paris n'a pas à faire un choix qui embarrasserait d'ailleurs ses bénéficiaires. Il s'agit pour la France — a dit le porte-parole du Quai d'Orsay en commentant la visite de M. Morin — « de maintenir des liens directs et particuliers avec le Québec sans prendre parti dans le différend constitutionnel qui peut opposer Ottawa à Québec ». « Quelle que soit l'évolution du différend, a-t-il ajouté, le gouvernement français entend développer sa coopération avec la première communauté de souche française dans le monde sans porter préjudice à ses relations amicales avec le Canada, et notamment avec les Canadiens d'expression française qui ne résident pas au Québec ».

L'intérêt majeur de la France au Canada, et dont nul ne conteste la légitimité, est celui qu'elle porte au développement de cette communauté territoriale « de souche française », qui est non seulement la première, mais la seule dans le monde en dehors d'elle-même et des minorités francophones limitrophes.

Cet intérêt ne saurait cependant aller jusqu'à influencer le choix que feront pour leur avenir les descendants des fondateurs du Canada. C'est à eux, et à eux seuls, comme l'a rappelé M. Morin avant son départ, de décider quelle est la meilleure voie : celle de l'indépendantisme ou celle du fédéralisme amendé par « le bilinguisme et le biculturalisme pour tout le Canada » chers à M. Trudeau. Aujourd'hui, le fédéralisme est dans l'impasse alors que l'indépendantisme a le vent en poupe, mais les jeux ne sont pas faits. MM. Lévesque et Morin sont les premiers à mesurer les difficultés qu'ils doivent encore vaincre pour devenir majoritaires non seulement au Parlement, mais dans l'électorat québécois, et franchir le pas décisif.

S'il est un vœu que les Français peuvent formuler sans parti pris, c'est que le « différend constitutionnel » canadien soit promptement réglé. Comment intensifieraient-ils leurs échanges avec le Canada (1 % du commerce extérieur français) et développeraient-ils leurs relations avec les Canadiens « d'une côte à l'autre », et notamment le million de « parlant français » qui résident en dehors du Québec, tant que subsiste un contentieux aussi ancien que le pays lui-même ?

(Jeudi 28 avril)

LA DÉCLARATION DE M. CHIRAC SUR LE QUÉBEC

M. Claude Morin a été reçu le 29 avril à l'Hôtel de Ville par M. Chirac, qui lui a déclaré :

« Vous avez engagé au Québec une action considérable, et je dirai aussi, au plein sens du terme, une action historique, puisqu'il s'agit bien sûr (...) d'affirmer clairement dans le monde la personnalité du Québec, mais aussi d'assurer son développement économique et son progrès social au niveau des préoccupations, au niveau des légitimes ambitions ou aspirations de son peuple. Cette action, vous la conduisez avec fermeté dans le cadre de cette option pour l'indépendance tranquille que vous avez définie et, bien sûr, dans le cadre aussi d'une association économique qui est indispensable au monde moderne et qui, je l'espère, permettra au Québec de développer plus encore que par le passé les liens étroits qui doivent l'unir sur le plan des échanges commerciaux et technologiques avec l'Europe en général et avec la France en particulier. L'intérêt que portent les investisseurs, les décideurs économiques européens, au développement du Québec est bien la marque et le témoignage de la confiance qu'ils ont dans la capacité qui est indiscutablement la vôtre de répondre à ces besoins fondamentaux du Québec. »

L'ENTRETIEN RADIOTÉLÉVISÉ

« Le gouvernement de M. Raymond Barre conduira

Voici le texte de l'entretien entre M. Giscard d'Estaing et M. Christian Bernadac qui a été diffusé vendredi 29 avril sur la première et la deuxième chaîne de télévision ainsi que par France-Inter. :

« Mieux vaut, je pense, monsieur le président, pénétrer tout de suite dans le vif du sujet : quelle leçon tirez-vous de ces trois journées de débat parlementaire que nous venons de vivre ?

— Je dois dire d'abord, M. Bernadac, que c'est moi qui ai souhaité répondre à vos questions, parce *que je crois qu'il est nécessaire* que les Français puissent connaître exactement la situation politique et savoir où ils vont.

» Alors, quelle leçon tirer de ces trois jours ?

» Le débat qui vient d'avoir lieu avait pour objet l'approbation du programme du gouvernement de M. Raymond Barre. C'était donc une procédure constitutionnelle par laquele le Parlement est amené à se prononcer, en votant oui ou en votant non, sur le programme proposé par le gouvernement.

» Ce débat a eu lieu. Il a donné lieu à un certain nombre d'interventions, de contradictions, de réserves, et il s'e5st terminé, vous le savez, par un vote qui est un vote de confiance en faveur du gouvernement de M. Barre.

— Il ne servirait à rien, je pense, monsieur le président, de se cacher les problèmes. Le R.P.R. semble être le maître du jeu parlementaire. M. Raymond Barre aurait pu être le maître du jeu parlementaire. M. Raymond Barre aurait pu être renversé demain sur la taxe professionnelle, sur le budget, sur les problèmes monétaires, sur l'Europe...

— Deux choses à ce sujet.

» Il est vrai que l'U.D.R., à l'époque, le R.P.R. à l'heure actuelle, représente la majorité de la majorité. Ce n'est pas une situation nouvelle, c'est une situation que j'ai trouvée lors de mon élection en 1974, puisque je vous rappelle que l'Assemblée avait été élue un an auparavant, en 1973. Vous me dites : cette situation veut dire ou peut conduire au fait que le R.P.R. veuille renverser le gouvernement de M. Raymond Barre.

» Je dirai d'abord que le R.P.R. vient de voter, hier, à la quasi-unanimité, la confiance au gouvernement de M. Raymond Barre, et, d'autre part, de quelle manière le gouvernement de M. Raymond Barre pourrait-il être désormais renversé ? Il ne pourrait être renversé que par le vote d'une motion de censure, puisqu'il a posé la question de confiance une fois et qu'il ne la reposera pas. Il faudrait donc le vote d'une motion de censure, c'est-à-dire qu'il faudrait que des députés de la majorité rejoignent les députés de l'opposition pour voter ensemble contre le gouvernement et que l'on retrouve ainsi des députés communistes, des députés socialistes et des députés de la majorité censurant ensemble le gouvernement de M. Raymond Barre.

» Eh bien ! Je vous le dis, je considère que c'est une circonstance qui ne peut pas se produire.

— Mais, monsieur le président...

— Et d'ailleurs, je ne ferai pas l'outrage à quelque membre de la majorité que ce soit d'imaginer que cette circonstance puisse se produire. Alors, je vous le dis, le gouvernement de M. Raymond Barre est le gouvernmeent qui sera en place jusqu'à la fin de cette législature. Il le sera pour deux raisons : la première, c'est parce qu'il a été nommé par le président de la République, qui fait confiance à son courage, à sa ténacité, à son dévouement, à l'intérêt de la France et des Français, et d'autre part parce qu'il vient de bénéficier hier d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale.

Une majorité de remplacement composée de députés de l'opposition et de députés de la majorité est invraisemblable

— Mais vous parlez de la motion de censure, monsieur le président, est-ce que cela ce n'est pas de la politique politicienne ? Est-ce que vous ne pensez pas que les Français voudraient y voir un peu plus clair, voir avec clarté et logique ce qui se passe ?

— Vous avez raison, nous en parlerons tout à l'heure, ce sont les problèmes de la majorité. Les Français préféreraient, je préférerais bien entendu que la majorité s'exprime d'une façon plus cohérente, plus homogène, plus ardente, j'y reviendrai tout à l'heure, mais ceci étant, la vie politique, c'est la vie de nos institutions, de notre Constitution, et la Constitution qui a été faite en 1958 a eu pour objet précisément d'éviter la succession des crises ministérielles en France, car autrefois, sous la IVe République, nous avions en effet la succession et la répétition des crises ministérielles, puisqu'on renversait un gouvernement sans que l'on définisse une majorité de remplacement. C'est pour mettre fin à cette situation que ceux qui ont fait la Constitution de la Ve République ont prévu le mécanisme de la motion de censure, c'est-à-dire qu'il faut désigner à l'avance la majorité de remplacement, et donc, si l'on veut renverser le gouvernement de M. Raymond Barre, cela veut dire qu'il faudrait trouver une majorité de remplacement composée à la fois par les députés du programme commun, députés communistes et députés socialistes, et des députés de la majorité. Ceci est invraisemblable.

» Donc, comme je vous le disais tout à l'heure, le gouvernement de M. Raymond Barre conduira la politique de la France jusqu'aux élections législatives.

— Un premier ministre affaibli, affaibli parce qu'attaqué, pensez-vous que M. Raymond Barre puisse conduire la majorité à la victoire ?

— Vous dites qu'il a été affaibli parce qu'il y a eu un débat difficile, mais les débats parlementaires ont été, sont et seront difficiles. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce problème de la majorité et de l'union de la majorité, mais il y a vote, et je ne connais que les votes. Il y a eu un vote comparable à celui qu'ont eu jadis ses prédécesseurs, c'est-à-dire la quasi-totalité des voix de la majorité.

» D'autre part, il a été dit dans ce débat, il a été rappelé, que c'était le premier ministre qui était le chef de la majorité parlementaire, et ceci a été dit, vous le savez, avec un certain éclat. C'est donc M. Raymond Barre qui est le *chef de la majorité parlementaire.*

— Incontestablement, monsieur le président, nous avons vu voler un peu de poussière oubliée de la IVe République, ces trois derniers jours. Vous n'avez pas cette impression ?

— Pas tellement de la IVe République, même s'il existe un tempérament politique des Français qui s'est exprimé, jadis, sous la IVe République, et qui n'a pas changé.

» Les institutions de la Ve République n'ont pas pour objet de changer le caractère des Français ; ce serait d'ailleurs une tâche vaine. Mais elles ont pour objet de faire en sorte que certains traits de notre tempérament politique ne puissent pas avoir les conséquences qu'ils avaient autrefois et, en particulier, que nous n'ayons pas un gouvernement d'Assemblée — ce n'est pas l'Assemblée qui gouverne la France, — et, d'autre part, qu'on ne puisse pas renverser un gouvernement sans faire apparaître quelle est la majorité de remplacement. Ce ne sont donc pas des combinaisons, ce sont des principes fondamentaux de la Ve République.

Redresser la situation économique et sociale

— On vous reproche, monsieur le président de la République, de ne pas prendre parti dans le débat politique entre majorité et opposition. On va même plus loin, on vous reproche de vouloir gouverner, au lendemain des élections législatives de 1978, plutôt, peut-être, avec M. Mitterrand qu'avec, disons, le R.P.R. ?

— Alors, vous en venez aux problèmes de la majorité.

» D'abord, la question qui se pose — question simple, — c'est : la majorité peut-elle, a-t-elle des chances de gagner les élections législatives de 1978 ? Il faut poser la question franchement, d'autant plus que nous venons de sortir d'élections municipales qui ont été, vous le savez, mauvaises pour la majorité, et le résultat est qu'il y a actuellement, dans les rangs de la majorité peut-être, dans l'opinion sans doute, au Parlement un certain sentiment de découragement en disant : nous ne pouvons pas gagner.

» Alors, mon sentiment est que la majorité peut et doit gagner les élections législatives de 1978. Elle peut et elle doit le faire.

L'ATTITUDE DU R.P.R.

(Suite de la première page.)

Dans la mesure où M. Barre ne voit aucun intérêt à cette réforme *« si la majorité est unie »*, c'est donc qu'elle ne sera pas réalisée contre une partie de la coalition *gouvernementale et avec le renfort* éventuel de l'opposition.

Au niveau parlementaire, à celui de la classe politique, la situation est donc bloquée, et M. Giscard d'Estaing semble s'accommoder de ce *statu quo* en se donnant les apparences de l'optimisme. Cependant, ceux qui le contestent dans la majorité prétendent que la crise est dans le pays. M. Guéna, porte-parole du R.P.R., ne parlait-il pas de *« crise de confiance du pays envers ceux qui le guident »* ? Au risque d'être accusé d'irréalisme, le président de la République juge que la situation est moins grave que ne l'affirment ceux qui vont bientôt affronter les électeurs. Non qu'il soit totalement aveugle puisque, pour la première fois, il reconnaît *« le fait majoritaire de la gauche »*, mais il ne s'en émeut pas outre mesure. Selon lui, le retard de quatre à six points de pourcentage que la majorité présidentielle a pris en trois ans sur l'opposition de gauche pourra être rattrapé en un an. Les premiers résultats du redressement, dans quelques mois, et une campagne électorale dans laquelle il envisage de s'engager nettement, devraient à ses yeux suffire.

Cette analyse est exactement celle que refuse M. Chirac, pour ne citer que lui. Pour les dirigeants du R.P.R., ce n'est pas en améliorant — si c'est possible — les indices économiques et en prêchant la sérénité que la majorité gagnera les élections. Le fait même que M. Giscard d'Estaing commente comme un phénomène naturel la montée de l'opposition face aux gouvernements en place, en France et ailleurs, les choque parce que cette appréciation, quelle que soit sa justesse, leur paraît de nature à démobiliser l'opinion en accréditant la possibilité de l'alternance. *« Il ne faut pas démobiliser l'opinion, ce qui est faire le jeu de l'adversaire, ne pas prêcher l'apaisement et la sécurité en pensant que tout s'arrangera »*, déclarait M. Guéna.

Le président de la République, qui, par tempérament, refuse la dramatisation, qui souhaite que la société française devienne moins conflictuelle, est cohérent avec lui-même en proposant une autre stratégie que celle de M. Chirac. Sa faiblesse est peut-être de considérer les élections législatives comme il a abordé l'élection *présidentielle. De croire que son* intervention, le moment venu, et le bon sens des Français lui permettront de retrouver une majorité qu'il n'a plus. Les députés savent déjà que son investiture ne leur servira pas de sésame et que l'audience de *Démocratie française* n'a pas supplanté celle du programme commun.

ANDRÉ LAURENS.

(Lundi 2 mai)

APRÈS LE VOTE

LE CRÉPUSCULE

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Un premier ministre d'abord instamment prié de se cantonner exclusivement dans la gestion de l'économie, puis sommé bientôt de donner la priorité absolue à la politique. Qui défère tour à tour à ces invitations et à ces sommations, perdant en quelques jours dans le gouvernement des hommes toute l'autorité qu'il avait paru un moment en voie d'acquérir dans l'administration des choses, au point que désormais même ses menus succès passent pour des échecs. Et qui, ayant tenté de s'affirmer trop tard comme le chef capable de conduire son camp à la victoire, en appelle en vain à l'unité et à la détermination d'une armée qui visiblement refuse de lui obéir et semble plus que jamais irrésolue, incertaine, déjà presque résigné à la défaite.

Un gouvernement annoncé comme restreint, solidaire et efficace, fort néanmoins, si l'on peut dire, de quarante membres, parmi lesquels deux semaines après leur nomination les flottements sont déjà perceptibles. Qui semble n'avoir aucune prise sur la réalité, ni aucune part même formelle aux décisions. Et qui se caractérise moins par ce qu'il est que par ce qu'il n'est pas, moins par tel maintien que par les départs de ceux qui lui donnaient — bonnes ou mauvaises, c'est une autre affaire — une assise et une orientation stratégique, moins par telle présence que par les absences de ceux qui, de M. Pierre Sudreau à M. Chaban-Delmas en passant par quatre ou cinq autres, ont décliné le périlleux honneur de siéger dans ses rangs.

Une majorité qui ne croit plus en personne, ni à rien, et pas même à sa propre pérennité. Qui se divise à l'heure du grand péril, se déchire sous les yeux d'un adversaire goguenard et de plus en plus assuré — comment ne le serait-il pas ? Et qui tremble, hésite, bafouille devant des mesures d'assainissement pourtant bien timides, devant l'éventualité d'un changement de loi électorale, devant l'ouverture d'une crise qu'elle souhaite et redoute à la fois, devant le spectre de la déroute, devant son ombre, devant la fatalité.

Une haute *administration* qui cherche fiévreusement l'absolution, l'oreille et l'aman auprès de la gauche, quand elle ne se partage pas déjà entre le pouvoir d'aujourd'hui qu'elle sert le jour en maugréant pour le trahir allègrement le soir et le pouvoir de demain qu'elle ne désespère pas d'aider, de guider, voire — qui sait ? — d'inspirer un jour. Et qui a si grand peur de se compromettre que la formation des cabinets ministériels n'a jamais été aussi lente et malaisée, les énarques, juristes, comptables, conseillers et inspecteurs des grands corps se dérobant et se récusant à plaisir lorsqu'ils sont pressés d'occuper les mêmes postes qu'ils étaient si ardents à briguer il y a peu de temps encore.

Un milieu industriel et financier qui oscille et se partage entre l'accablement devant l'apocalypse prochaine, la fuite organisée vers des cieux plus cléments et la quête éperdue de voies de recours, de ralliements occultes, de discrètes complicités, coûteuses peut-être — mais il faut parfois, n'est-ce pas, savoir faire la part du feu ? Et qui essaie de se rassurer en se persuadant que, après *tout, nous sommes un pays civilisé* où tout ce qui touche à l'économie, à la finance et à la politique appartient au même monde, le beau, le grand, parfois le demi, et qu'on finira bien par s'entendre *entre gens de bonne volonté* et de solvable compagnie.

Loin, très loin de ce remue-ménage vulgaire, de ce tohu-bohu malséant, de cette bousculade *indigne* de gentlemen, un président qui semble plus que jamais distrait non par ses calculs, mais par ses rêveries, solitaire dans ses palais et ses mondanités, comme indifférent à son destin dont, pour une part, dépend le nôtre. Et qui ne rompt le silence — accablé ou inconscient, nul ne le sait — qu'il observe que pour proférer, à contre-temps, quelques banalités creuses ; ou alors pour entreprendre d'étranges radotages si peu en rapport avec la situation qu'on ne les entend même plus ; ou même pour lancer, de loin en loin de si stupéfiantes incongruités que, au lieu d'indigner, de décevoir ou d'intriguer comme c'était le cas il y a six mois encore, elles font rire.

Il y avait longtemps, bien longtemps, que la vie publique n'avait donné à ce point l'image d'irréalité, les hommes en place à ce point le sentiment d'inconsistance, l'appareil politique au pouvoir à ce point l'impression d'être condamné, de le savoir et de s'y résigner. Il y a, en fait, près de vingt ans : c'était le cas en effet à la veille de l'effondrement de la IVe République, en 1957, cette IVe République dont on croirait revivre ces jours-ci quelques épisodes.

Si l'histoire, on le sait, ne se répète jamais, parfois elle bégaie. Comme toujours à la veille d'un bouleversement, ceux qui le redoutent mais ne croient plus qu'il pourra être évité franchissent allègrement deux étapes d'une seule enjambée : ils prédisent déjà que la gauche, à supposer qu'elle parvienne au pouvoir, n'y tiendra pas deux ans, pas un an, pas six mois, et que cet entracte, désagréable mais bref, réglera la question pour vingt nouvelles années. De l'espérance d'un improbable sauvetage, on passe ainsi à l'espoir d'une éventuelle reconquête. C'est vraiment, dans un climat de débandade où tout peut arriver, dans lequel aussi on imagine mal qu'il soit possible de vivre onze mois encore, la fin des illusions, le crépuscule d'un règne.

(Samedi 30 avril)

…TIEN RADIOTÉLÉVIS… DE M. GISCARD D'ESTAING

…d Barre condui…a politique de la France jusqu'aux élections législatives »

» Elle a actuellement un certain retard sur l'opposition. Quel est-il ? On ne peut pas se fier beaucoup, vous le savez, aux instituts de sondages, mais je dirai qu'elle doit avoir un retard de quelques points, mettons 4 à 6 % de retard actuellement sur l'opposition. Eh bien ! en un an, 4 à 6 %, cela se gagne, cela se gagne même facilement, et cela se gagne même dans une campagne électorale ! Donc, la majorité peut et doit gagner.

» Quelles sont les conditions pour qu'elle le fasse ?

» A mon avis, deux conditions :

» La première, c'est que la situation économique et sociale de la France soit redressée, et la seconde condition, c'est que la majorité soit unie.

» D'abord, la première condition. On s'interroge souvent, on se dit : mais, pourquoi la majorité a-t-elle perdu du terrain ? Et on cherche à accuser plus ou moins directement la politique qui a été poursuivie depuis trois ans.

» Fondalementalement, c'est une erreur de diagnostic.

» Les difficultés politiques de la France tiennent à la situation de crise économique et sociale que nous avons traversée depuis trois ans, et la preuve, c'est que cette difficulté est la même partout. Je vous disais que la majorité, en France, doit avoir un retard de quelques points mettons 4 à 6, sur l'opposition à l'heure actuelle. Prenez la Grande-Bretagne, qui a eu des élections à une période voisine des nôtres, et qui est dirigée par un gouvernement socialiste : ce gouvernement a, à l'heure actuelle, 15 à 17 points de retard sur son opposition ! Donc, ce n'est pas dû à la politique suivie, c'est dû à la situation économique et sociale. Il est donc indispensable de redresser cette situation économique et sociale, et c'est la responsabilité du gouvernement de M. Raymond Barre de le faire.

» Alors, nous allons encore avoir des mois difficiles. Avril n'était pas bon, vous le savez, mai ne sera pas bon non plus, puis nous atteindrons une période à partir de laquelle on verra, les Français verront, les résultats du redressement.

» Eh bien ! il est essentiel que, pour conduire cette politique, le gouvernement ait l'appui actif de sa majorité. Je crois que la majorité se tromperait en imaginant qu'elle valoriserait son action en critiquant les modalités du redressement économique et financier ; elle peut valoriser son action en prenant en charge le soutien, au contraire, du redressement économique et financier.

» J'ai été frappé, d'ailleurs, dans le débat parlementaire, de la faiblesse, de l'inexistence, des critiques qui ont été adressées par l'opposition au programme économique du gouvernement ! Il n'y avait rien, ou presque rien. Donc, c'est un sujet sur lequel la majorité et le gouvernement doivent faire connaître leur avis.

Au moment venu, je ferai connaître sans équivoque le bon choix

— Le débat a été politique plutôt qu'économique.

— Economique, et puis il est devenu politique.

» Alors, j'en viens justement au deuxième aspect, qui est l'union de la majorité.

» Si la majorité ne fait pas son union, elle ne peut pas rattraper le terrain perdu. Et si je vous dis que si elle fait son union elle peut rattraper le terrain perdu, c'est parce que je vais vous rappeler une période : en janvier dernier, janvier du début de cette année, après le démarrage du redressement économique à l'automne et avant les discordes des élections municipales, il y avait le sentiment d'un progrès de la politique économique, le sentiment d'une certaine union de la majorité, la cote de la majorité a remonté rapidement. Et donc, si la majorité à la fois poursuit le redressement et fait apparaître son union, elle peut regagner le terrain perdu.

» Alors l'union, qu'est-ce que cela veut dire ?

» Cela veut dire faire apparaître une entente, des hommes qui s'entendent, qui s'entendent d'abord pour soutenir le gouvernement et qui s'entendent en tout.

» Soutien du gouvernement, je vous l'ai dit tout à l'heure : les gouvernements successifs que j'ai eus sous ma présidence ont été les gouvernements de M. Chirac, puis de M. Raymond Barre ; ce n'est pas en critiquant l'action gouvernementale que la majorité gagnera du terrain, c'est au contraire en justifiant et en soutenant l'action gouvernementale. Et ensuite l'union entre les tendances de la majorité. Ce qui est tout à fait curieux, c'est que nous avons en France une opposition profondément divisée, car chacun sait historiquement que sur les sujets essentiels les communistes et les socialistes ne sont pas d'accord.

— Cela ne se voit pas, ou pas trop...

— Je dirai non seulement que cela ne se voit pas, mais même qu'ils ont réussi à mettre sur pied une organisation qui est une organisation d'union, et le paradoxe c'est que la majorité est profondément unie.

» Quand je circule en province ou que je rencontre des électeurs de la majorité, je ne peux pas vous dire si ce sont des R.P.R., des républicains indépendants, des Centre démocrate ou des radicaux ; ce sont les mêmes et, d'ailleurs, ceux qui nous écoutent, ce sont les mêmes. Par contre, cette majorité, qui est unie sur l'essentiel, a fait apparaître en elle des rivalités, des affrontements, qui lui ont fait perdre du terrain. Parce que les formations politiques croient qu'en se combattant, elles gagnent ; elles gagnent sur leurs voisins et ce sont des déplacements de voix à l'intérieur de la majorité, mais la majorité dans son ensemble perd et ainsi, à l'heure actuelle, on ne peut pas dire que ce soit l'opposition qui gagne des voix, c'est plutôt la majorité qui envoie des voix à l'opposition. Il faut donc que la majorité s'unisse, tout en respectant naturellement la personnalité de ces tendances et leurs droits à l'organisation et à l'expression. Cela veut dire qu'au cours des prochaines semaines, le travail essentiel des grands leaders de la majorité c'est de s'entendre sur des points essentiels : préparation des élections législatives, qui n'est pas commencée, accord en vue de ces élections sur la désignation des candidats ou sur le mode de désistement, élaboration d'une perspective ou d'un programme, car il faut expliquer aux Français, bien entendu, ce que sera la conduite des affaires de la France si la majorité continue à exercer ses responsabilités.

» Donc, vous voyez les deux points essentiels : conduire le redressement économique et social et l'union de la majorité.

— Donc, redressement, unité de la majorité. Et le gaullisme ?

— Il y avait une autre question, à laquelle je n'ai pas répondu, votre question sur moi-même, le président de la République.

» Le président de la République, dans nos institutions — ce n'est pas moi qui ai fait nos institutions, j'ai bien entendu voté pour — ce n'est pas un chef de parti ou de clan, c'est quelqu'un qui assume les responsabilités de la vie nationale à l'extérieur et à l'intérieur.

» Alors, c'est quand même quelqu'un qui est élu à partir d'un programme et, lorsqu'on me dit que je ne prends pas parti, je rappelle que si, à l'heure actuelle, il ne s'est pas produit en France ce que l'on redoute pour 1978, c'est parce que je me suis présenté, parce que j'ai fait campagne contre M. Mitterrand et parce que j'ai gagné.

» De même, j'ai pris la peine, le risque, l'été dernier, de faire paraître un ouvrage, *Démocratie française*, qui a été la critique écrite la plus complète du programme commun. J'ai pris ce risque et on m'a dit à l'époque : « Pourquoi donc prenez-vous un tel risque ? »

» *Mais le moment venu, je l'ai toujours dit, je* ferai connaître ce que j'appelle le bon choix pour la France, c'est-à-dire les conséquences sur la vie de la France et des Français de leur choix en 1978, et je le ferai sans équivoque, mais je le ferai dans l'exercice de mes fonctions de président de la République, c'est-à-dire compte tenu d'un certain nombre de disciplines auxquelles je suis tenu.

» Si bien que l'organisation de ce choix pour la France, cela doit être les partis politiques s'organisant, se préparant dans l'union, cela doit être le gouvernement conduisant le redressement économique et social de la France, et ce doit être le président de la République situant l'enjeu national.

— Et le gaullisme, monsieur le Président ? Et le gaullisme là-dedans ?

— Eh bien, je vous dirai que le gaullisme, depuis quinze jours, je crois qu'il a été bien plus dans l'action courageuse et efficace de la France en Afrique, pour rendre la sécurité à un continent inquiet et menacé, que dans les débats de la politique intérieure. C'est là que j'ai senti qu'était le gaullisme. »

APRÈS LE VOTE DE CONFIANCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU GOUVERNEMENT BARRE

…ÉPUSCULE

(Suite de la première page.)

Et le plan réintroduit des privilèges financiers naguère abhorrés, parce que faussant le jeu normal du marché : l'exonération fiscale en faveur des souscripteurs et l'indexation sur des monnaies étrangères, qui garantiront le succès du prochain emprunt de 6 milliards. Entorses indéniables à la théorie classique de l'assainissement. Tout au plus M. Barre demande-t-il à l'essence et aux conventions d'assurance de couvrir 1,5 milliard de dépenses nouvelles : une misère...

On aurait tort pourtant de s'en tenir à cet aspect des choses. Car si les mesures du « plan Barre bis » sont nombreuses et marquent une inflexion incontestable, leur volume global demeure faible : 4,1 milliards au total en 1977 (dont 3,3 à la charge de l'Etat). C'est moins du septième du fameux plan de relance du 4 septembre 1975. Si l'on ventile les dispositions nouvelles par nature de dépenses, cela représente 0,1 % de la consommation des Français et 0,8 % de leurs investissements. Par comparaison, les « rallonges » de crédit annoncées en février-mars (1), aussi modestes aient-elles paru à l'époque, prennent des allures de pactole.

Séduire l'opinion

M. Barre reste donc bien fidèle à lui-même : passionné du redressement financier, il a, une fois encore, refusé, pour l'essentiel, de céder aux sirènes du R.P.R., de l'opposition et d'une partie du patronat, qui le suppliaient, chacun à sa façon, de relancer l'économie. Cure d'austérité d'abord, répond le premier ministre ; toute réanimation stimulerait l'inflation (toujours forte), creuserait le déséquilibre extérieur (encore lourd), aggraverait le déficit budgétaire (mal vu des cambistes), compromettrait le franc (soutenu, M. Barre l'a admis publiquement mardi, au prix d'un endettement important — mais « pas excessif » selon lui, — envers l'étranger). Dès lors, la seule médecine admise par le premier ministre pour sortir de la crise est l'homéopathie.

A petites doses, le premier ministre cherche à atténuer les maux sociaux de l'époque et à remonter du même coup le moral d'un électorat de plus en plus réservé : aide anticipée aux familles, attentions substantielles envers les personnes âgées. Les meilleures mesures, du point de vue de Matignon, sont celles qui ne coûtent guère — ou même rien — à l'Etat, tout en séduisant l'opinion ; le congé (sans solde) aux salariées mères de famille, l'allégement fiscal pour les retraités. La Sécurité sociale, dont les caisses se portent mieux qu'on ne le pensait, est, de son côté, invitée à y mettre du sien : M. Barre lui demande 5,4 milliards en deux ans (contre 5,5 à l'Etat) pour financer toute une série d'avantages sociaux aux familles, aux veuves, aux personnes âgées, aux femmes seules (complément familial compris)...

Dans le même esprit, le premier ministre renvoie la balle dans le camp des patrons : « *Vous voulez que l'Etat s'occupe plus activement de l'emploi ? Soit : voici des remboursements ou des primes de toutes sortes ; mais cette fois, embauchez !* » L'Etat offre, en effet, de payer la cotisation patronale (35 % du salaire) intéressant les jeunes qui seront employés pour la première fois, les apprentis, les jeunes prenant un emploi à l'étranger. Il augmente sa contribution au Fonds de formation professionnelle et verse une prime de 10 000 F aux chômeurs étrangers qui rentreront chez eux.

M. Barre attend qu'en contrepartie le patronat joue le jeu et investisse, grâce aux crédits ouverts en février-mars, ou embauche une partie des quatre cent trente mille jeunes actuellement à la recherche d'un travail ! L'Etat donnera l'exemple, en recrutant — souvent à temps partiel — vingt mille vacataires, alors que jusqu'à présent le budget « gelait » pratiquement l'embauche.

Que répondront les chefs d'entreprise ? Un certain nombre profiteront certainement des avantages offerts pour embaucher à prix réduit et à titre temporaire des jeunes ou des apprentis. Mais d'autres continueront à redouter les difficultés qu'entraîneraient ultérieurement d'éventuels licenciements. Cette peur de l'avenir stérilise depuis des mois l'embauche en même temps que l'investissement, les capacités de production dépassant d'ailleurs de 10 à 20 % la demande effective. Le résultat des dernières élections municipales a avivé les craintes dans les milieux patronaux. On peut donc redouter que les nouvelles facilités financières offertes par M. Barre ne connaissent l'insuccès qui a caractérisé les précédents contrats emploi-formation (vingt-sept mille jeunes recrutés en vingt mois, au lieu des cent mille espérés), même si le C.N.P.F. se déclare prêt à appuyer le mouvement.

Trois autres dispositions pourraient, en revanche, contribuer à dégonfler les statistiques de demandes d'emploi. D'abord la prime de 10 000 F accordée aux immigrés chômeurs (95 000 actuellement) qui rentreront dans leur pays. Ensuite la possibilité accordée aux veuves et aux femmes seules ayant charge d'enfant de souscrire, elles aussi, un contrat emploi-formation (2). Le nombre des demandeurs d'emploi baissera de ce double fait, même si finalement aucun poste de travail n'est créé.

Plus importantes pourraient être les conséquences de l'extension envisagée du régime de pré-retraite. Au nom du patronat, M. Ceyrac a donné, le 26 avril, son accord pour engager les discussions à ce sujet avec les syndicats. L'opération

Homéopathie

ne connaîtra peut-être pas tout le succès escompté par les pouvoirs publics, dans la mesure où le gouvernement semble avoir abandonné l'idée d'accepter la majoration des retraites qui aurait permis le calcul de la pension sur plus de trente-sept années et demie de cotisations sociales. Logiquement les syndicats, qui voient là l'amorce d'un système de retraite avant soixante-cinq ans, s'efforceront de faire aboutir le projet. Il en va de même du patronat, qui cherche à aider M. Barre ; mais les employeurs se feront tirer l'oreille pour payer les cotisations sociales supplémentaires, ce qui risque de réduire le nombre des bénéficiaires possibles de la pré-retraite évalué, par les services officiels, à quatre-vingt mille ou cent mille. Même si cependant il devait être réduit de moitié, ce serait déjà fort important.

Au total, les quatre séries de mesures annoncées par M. Barre — ajoutées à l'embauche de vingt mille vacataires dans le secteur public (3) — dégonfleront sensiblement les statistiques de demandes d'emploi. Mais probablement pas assez, en l'absence de relance sérieuse de l'économie, pour compenser l'arrivée à l'automne, sur le marché du travail, des quelque six cent mille à sept cent mille jeunes, dont, compte tenu des remplacements, deux cent soixante-dix mille environ s'inscrivent comme demandeurs d'emploi. On a donc tout lieu de penser que le volume du chômage continuera à augmenter. Moins vite, simplement.

Le « référendum des porteurs de bons »

Un atout psychologique va renforcer, il est vrai, la donne du premier ministre : le succès certain de l'emprunt indexé de 6 milliards de francs fiscalement fort intéressant. A n'en pas douter, cela sera présenté comme « *le référendum, positif, des porteurs de bons* ». Sans être négligeable — qui sous-estimerait aujourd'hui l'effet d'un heureux résultat, en l'état de dépression du marché ? — la portée de l'événement ne saurait être exagérée.

L'épargne importante des Français, jointe à l'attentisme d'un bon nombre d'industriels, font qu'actuellement l'Etat emprunte sans difficulté aucune par les voies courantes : bons du Trésor et appel aux « correspondants ». Le dernier emprunt de 2,5 milliards a été placé sans coup férir ; 6 milliards — s'ajoutant aux 5,8 prévus d'autre part — auraient sans doute été plus longs à obtenir ; mais il ne fait guère de doute que l'Etat les aurait recueillis, en y mettant le temps. M. Barre, en choisissant la voie solennelle du grand emprunt d'Etat, espère frapper l'opinion et prouver l'audience dont bénéficie son gouvernement. Dût le Trésor y laisser quelques plumes : moins-values fiscales, voire pertes de change.

Sera-ce assez pour redresser de façon décisive l'image de marque de l'équipe au pouvoir ? Il faudrait être bien optimiste pour le penser. Même si le chômage progresse moins vite, la quasi-stagnation économique va durer encore quelque temps et les indices de prix seront mauvais plusieurs mois de suite.

M. Barre est lui-même convaincu qu'il aurait besoin de temps — « *encore deux années* », dit-il en privé — pour passer de l'assainissement financier en profondeur à la reprise sans problèmes. Or, compte tenu des délais d'élaboration des statistiques (deux mois environ), c'est dans huit mois qu'il lui faudrait enregistrer de bons résultats, s'il veut que les Français les connaissent avant de se rendre aux urnes. Est-ce possible ?

Le premier ministre n'en paraît pas lui-même persuadé. « *Conscient* [du] *trouble* » du pays, pour reprendre l'expression de M. Barre, le gouvernement garde espoir de le dissiper. Mais, comme dit encore le premier ministre, « *chacun peut observer qu'un sentiment de malaise et même d'inquiétude persiste* »...

GILBERT MATHIEU.

(Jeudi 28 avril)

(1) 8 milliards en tout, ouverts en deux fois.

(2) Encore que l'expérience ait montré, paradoxalement, que l'existence des contrats emploi-formation incitait un certain nombre de salariés supplémentaires à postuler un emploi. Le nombre des demandeurs ne diminue donc pas automatiquement du fait de ces contrats.

(3) Le contre-plan socialiste présenté par M. Mitterrand en septembre 1975 proposait, lui, l'embauche, dans des conditions voisines, de quelque cent trente mille personnes dans le secteur public.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MERCREDI 27 AVRIL

JOHANNESBURG. — *De nouvelles manifestations ont eu lieu à Soweto, l'immense cité-dortoir de la grande banlieue de Johannesburg, après la hausse de 80 % des loyers des maisons africaines.*

LA HAVANE. — *Le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine, M. Terence Todman, a signé un accord sur la délimitation des zones de pêche entre Cuba et les Etats-Unis — le premier signé depuis seize ans.*

ROME. — *La démocratie chrétienne a donné mandat à son secrétaire général, M. Zaccagnini, de négocier avec les autres partis — notamment le P.C. — pour établir un programme de gouvernement limité à quelques questions urgentes comme l'ordre public et l'économie.*

WASHINGTON. — *Le président Carter a soumis au Congrès une nouvelle législation visant à arrêter, en tout cas à restreindre, la prolifération nucléaire. L'objectif ultime du président est d'obtenir des pays fournisseurs et acheteurs de combustibles, matériels et techniques qu'ils adhèrent au traité de non-prolifération.* « Plutôt que de demander aux pays acheteurs d'abandonner à tout jamais les techniques d'enrichissement et de retraitement, le projet permettra d'élaborer de nouveaux accords comportant des encouragements propres à dissuader ces pays d'acquérir ces techniques. »

JEUDI 28 AVRIL

PARIS. — *Le directeur des prix au ministère de l'économie et des finances a annoncé que les prix de détail de la viande seront bloqués entre le 2 mai et le 20 juin dans toute la France.*

NEW-DELHI. — *M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, s'est déclaré « très satisfait » de ses entretiens avec les dirigeants indiens. Un accord en trois points a été signé. Il prévoit l'octroi d'un crédit de 250 millions de roubles à l'industrie indienne, une augmentation des échanges commerciaux pour l'exercice 1977 et la mise en place d'un système de faisceaux hertziens entre les deux pays.*

STUTTGART. — *Le tribunal qui a jugé le « noyau dur » de la fraction Armée rouge a condamné les trois accusés, Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raste à la prison à vie.*

VENDREDI 29 AVRIL

BERLIN-OUEST. — *M. Klaus Schütz (S.P.D.), bourgmestre de la ville, a décidé de démissionner avec l'ensemble du Sénat (gouvernement). Il sera remplacé par M. Dietrich Stoble, sénateur, pour les affaires fédérales, c'est-à-dire « ambassadeur » de Berlin-Ouest auprès du gouvernement de Bonn.*

ROME. — *MM. Georges Marchais et Enrico Berlinguer se sont rencontrés. Les entretiens ont porté sur le Parlement européen, la conférence Nord-Sud, la prochaine réunion de Belgrade, le mouvement communiste international et les relations franco-italiennes.*

SAMEDI 30 AVRIL

ISLAMABAD. — *Quelques milliers d'opposants se sont heurtés aux forces de l'ordre au cours de la « longue marche » organisée par l'Alliance pakistanaise à Rawalpindi. Il était prévu à l'origine que les manifestants se réuniraient devant la résidence de M. Bhutto, premier ministre. L'Alliance, qui semble poursuivre des négociations avec le gouvernement, a finalement décidé que les manifestations auraient lieu dans le centre de Rawalpindi.*

DIMANCHE 1er MAI

PARIS. — *M. Giscard d'Estaing a voulu marquer à sa façon la fête du 1er mai par une visite, vers 17 heures, au ministère du travail, où MM. Beullac, ministre du travail, et Stoléru, secrétaire d'Etat, avaient réuni, toute la journée, une cinquantaine de représentants des « groupes départementaux du travail manuel » constitués sous l'égide de M. Stoléru.*

Après avoir rendu hommage aux travailleurs manuels, « rouage moteur » de la société, le président a défini les grandes orientations de la politique en insistant sur le fait que « le progrès social doit se poursuivre dans un monde et un environnement plus difficile. La revalorisation du travail manuel est une des tâches essentielles à accomplir. C'est une tâche qui commence, une tâche historique qui ne peut être réalisée en un ou deux ans ».

Le président a alors insisté sur les trois volets de cette revalorisation : la rémunération, la considération et l'éducation, avant d'insister sur les problèmes de l'emploi.

— D'autre part, des dizaines de milliers de Parisiens ont célébré, dimanche, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., la fête du travail, en défilant, pendant près de quatre heures, de la Nation à l'Hôtel de Ville.

NOUAKCHOTT. — *Deux ressortissants français, le docteur René Fichet, trente-huit ans, et son épouse, ont été tués lors d'une attaque menée par le Front Polisario contre la ville minière de Zouérate, qui se trouve à 400 kilomètres au nord-est de la capitale mauritanienne. Six autres Français sont portés disparus. D'autres auraient été blessés, ainsi que des travailleurs mauritaniens. La centrale électrique de la ville et des réservoirs d'essence auraient été atteints par des obus. Le gouvernement mauritanien a décidé, en accord avec les autorités françaises, d'évacuer immédiatement les femmes et les enfants des Français travaillant à Zouérate. Cette opération a commencé dès dimanche soir. Trois Nord-Atlas de l'armée de l'air françaises sont arrivés le 2 mai à Nouakchott pour y participer.*

LUNDI 2 MAI

DUNKERQUE. — *Après cinquante jours de grève, les dockers du port ont repris le travail. C'est à l'unanimité que ces derniers avaient voté le 30 avril la fin du mouvement, acceptant ainsi un compromis qui prévoit le rétablissement de deux postes de dockers lors de toutes les opérations de déchargement au quai minéralier d'Usinor et qui réglemente le travail sur le quai aux aciers — à usage « privatif » pour cette société. Sur ce nouveau quai, ce seront les salaires pratiqués au port de commerce qui seront appliqués, contrairement au statut en vigueur sur le quai minéralier.*

BRUXELLES. — *M. Mitterrand a été reçu par M. Jenkins, président de la Commission européenne. M. Mitterrand au cours d'une conférence de presse après les entretiens a déclaré :* « Sauf accident, le parti socialiste s'apprête à voter la loi sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel. » *Un tel accident,* a-t-il ajouté, *est* très peu probable.

WASHINGTON. — *La compagnie aérienne intérieure Eastern Airlines, qui est la quatrième aux Etats-Unis et l'une des plus puissantes compagnies dans le monde, a annoncé qu'elle avait décidé de mettre quatre moyen-courriers européens Airbus en service sur son réseau, dès la fin de cette année.*

MARDI 3 MAI

PARIS. — *Les pourparlers entre les délégations américaine et vietnamienne se sont ouvertes à l'ambassade du Vietnam à Paris.*

Les deux parties s'étaient mises d'accord pour ne pas poser de conditions préalables à une reprise officielle des entretiens bilatéraux à l'échelon ministériel. Il s'agissait, deux ans après la victoire des communistes, du sort de quelque huit cents militaires américains portés disparus pendant la guerre et de la contribution de Washington à la reconstruction du pays. Dans une lettre adressée à M. Pham Van Dong à l'époque de la signature des accords de Paris (janvier 1973), l'ancien président Nixon s'était engagé à fournir une aide de quelque 3 milliards de dollars au Nord-Vietnam. Ces deux questions resteront au centre des premiers entretiens.

APRÈS LA FERMETURE DU PUITS D'EKOFISK EN MER DU NORD

Comment faire disparaître les nappes d'hydrocarbures

Samedi 30 avril, à 11 heures (12 h., heure de Paris), l'équipe de Red Adair a réussi à arrêter après cinq tentatives manquées l'éruption du puits d'Ekofisk. Les spécialistes ont ensuite posé trois « chapeaux », en ont fermé les vannes et ont pu ainsi commencer à injecter les boues barytées qui, seules, sont capables de faire refluer *dans le gisement* le pétrole et le gaz.

Cette éruption repose le problème de la pollution des mers par les hydrocarbures. Que se passe-t-il lorsqu'une quantité très importante de pétrole se répand sur la mer ?

Le pétrole, plus léger que l'eau, forme des nappes qui flottent. Lorsqu'il s'agit, *comme c'est le cas* actuellement, de pétrole relativement léger, les éléments les plus volatiles s'évaporent très rapidement, et la quantité de pétrole flottant sur la mer diminue : on estime ainsi qu'en quelques jours le volume du pétrole « craché » à Ekofisk diminue au moins du quart. Pendant ce temps, d'une part, le pétrole s'oxyde, amorçant ainsi sa destruction naturelle, et, d'autre part, des micro-organismes s'attaquent aux molécules d'hydro*carbures et les digèrent peu à peu.*

L'agitation de la mer — la mer du Nord est très houleuse — a un effet, mécanique celui-là, sur la nappe de *pétrole : très vite, celle-ci forme une* émulsion avec l'eau de la mer ; de plus, elle se fractionne en de multiples taches ou flaques qui dérivent au gré des vents. Un hydrocarbure émulsionné est plus facilement attaqué par les micro-organismes.

Il semble que le régime des vents soufflant actuellement sur la mer du Nord soit très changeant, et les nappes tournent depuis plusieurs jours sans trop se rapprocher des côtes. Il peut en résulter un effet favorable : ballottée aux quatre points cardinaux, la nappe peut ainsi avoir le temps de disparaître naturellement, du moins en partie.

Aucun effet en profondeur

Quel effet peut avoir le pétrole avant d'être « digéré » ? Il est redoutable pour les oiseaux et, éventuellement, pour les mammifères marins. Les uns et les autres perdent leur isolation thermique et meurent de froid ; ils ont de la difficulté à se nourrir, car les poissons quittent les eaux superficielles souillées pour les eaux plus profondes où le pétrole ne peut descendre en raison de sa moindre densité. En outre, une nappe importante de pétrole flottant sur la mer isole celle-ci de l'air et l'eau ne peut s'oxygéner.

Les poissons, s'ils restent en surface, risquent d'être asphyxiés, car leurs branchies sont engluées de pétrole. S'ils survivent au contact d'une nappe d'hydrocarbures, leur chair, comme celle des autres animaux marins, prendra le goût de pétrole et, sans être toxique, deviendra impropre à la consommation.

Le plancton de surface est détruit. Mais le phytoplancton (des plantes microscopiques) est formidablement prolifique et il peut se reconstituer *très rapidement. La destruction du* zooplancton (animaux minuscules, œufs et larves) peut avoir un effet désastreux à plus long terme, puisque le renouvellement de certaines espèces de poissons est compromis par la disparition des œufs et des larves : les plies de la mer du Nord, dont la période de reproduction se situe au printemps, sont ainsi particulièrement menacées.

En profondeur, une pollution même très importante n'a aucun effet, puisque le pétrole flotte. C'est pour *cette raison qu'il ne faut pas utiliser* en pleine mer et sur des fonds riches en matière vivante des produits — telle la craie — qui absorbent le pétrole et le font couler. Cette méthode de « nettoyage » n'a qu'un effet esthétique. Certes, la nappe disparaît de la surface, mais le pétrole arrive sur le fond qui, autrement, en eût été protégé. Il est très nocif à la faune et à la flore vivant sur le fond. De plus, loin de la lumière, il s'oxyde beaucoup plus lentement et colmate longtemps le *fond, où il fait des ravages...*

Il existe aussi des produits chimiques dispersants qui fractionnent les nappes et aussi les longues molécules des hydrocarbures. On a beaucoup parlé, au moment de la catastrophe du *Torrey-Canyon* de 1967, des effets désastreux des dispersants sur le milieu vivant marin, *effets beaucoup plus redoutables que* ceux des hydrocarbures. Depuis dix ans, il est indéniable que de grands progrès ont été faits dans le domaine des dispersants, en particulier pour les solvants qui entrent dans leur composition. Les « vieux » dispersants contenaient des solvants aromatiques (analogues au benzène, au toluène, etc.) ; les *produits actuels* sont dissous dans des solvants aliphatiques (analogues à l'éther de pétrole), qui sont effectivement beaucoup moins nocifs.

Dans le cas d'une pollution aussi importante que celle due à l'éruption d'Ekofisk, il faudrait utiliser des doses énormes de dispersants (de l'ordre probablement d'une tonne de produit par 10 tonnes de pétrole) et, même peu nocifs en eux-mêmes, les produits répandus en de telles quantités seraient dangereux pour le *milieu vivant marin.*

Le mieux serait incontestablement d'entourer les nappes par des barrages flottants et de pomper le pétrole ainsi contenu. Mais les divers systèmes existants ne sont efficaces que sur des eaux tranquilles, ce qui n'est pas du tout le cas de la mer du Nord. En outre, il n'existe sûrement pas la longueur de barrage qui serait nécessaire pour ceinturer une nappe ou plusieurs nappes couvrant une aussi grande surface. Les barrages sont d'ailleurs très onéreux : *leur prix doit être d'environ 300 000 F* pour une longueur de 500 mètres, sans compter le coût des « écrémeuses », qui récupèrent le pétrole ou plutôt une émulsion comprenant *surtout de l'eau*, des bateaux portant ces « écrémeuses » et des bateaux-citernes capables de stocker ces émulsions.

En revanche, si les nappes menacent des côtes, il devrait être possible de les arrêter par des barrages avant qu'elles ne parviennent sur les rivages. Là, probablement, est la seule lutte qui puisse avoir une assez bonne efficacité. C'est sur cette formule que devrait être basés les plans de lutte contre les pollutions accidentelles importantes par les hydrocarbures. Chaque pays côtier devrait avoir, prêts à être utilisés à tout instant, des barrages flottants et des « écrémeuses », qui, très rapidement, *pourraient être mis en œuvre sur la* ou les zones menacées par une marée noire.

On a essayé, parfois, de faire absorber des nappes d'hydrocarbures par des produits légers (paille, pierre-ponce, polystyrène expansé), qui jouent, en quelque sorte, un rôle d'éponge. Etant légers, ces produits *chargés de pétrole flottent : il est* donc possible de les ramasser à la surface de la mer. Mais qu'en faire après qu'on les a apportés à terre ? Ils peuvent représenter des volumes énormes, ils sont polluants, étant imbibés de pétrole, et ils brûlent très mal.

YVONNE REBEYROL.

(Mardi 3 mai)

Le gouvernement français va proposer au Parlement de renforcer les mesures contre la pollution pétrolière

Le hasard veut que l'accident survenu en mer du Nord, sur la plate-forme du gisement d'Ekofisk, coïncide avec l'ultime mise au point par le gouvernement français, qui doit le déposer dans quelques jours sur les bureaux du Parlement, d'un *rapport proposant* des mesures pour lutter contre les pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures.

Le rapport préparé par M. Aymar Achille-Fould, nommé en juillet 1976 président du Groupe interministériel de coordination de l'action en mer des administrations (GICAMA), constate que la législation actuelle et la réglementation internationale présentent des insuffisances manifestes et qu'un renforcement des actions de prévention et de coordination est indispensable si l'on veut éviter le plus possible les risques de marée noire.

Déjà, dans son discours de Vannes, le 8 février dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing avait *annoncé que la circulation maritime* allait être mieux surveillée, notamment au large d'Ouessant et dans le pas de Calais. Le président de la République avait décidé de renforcer les responsabilités des préfets maritimes, d'autoriser la France à participer à un fonds international pour l'indemnisation des victimes, de développer la coopération technique européenne et de créer, en France, un fonds de prévoyance pouvant être mobilisé très vite en cas d'urgence.

Des conventions mal appliquées

Dans son rapport, M. Achille-Fould *rappelle que sur* 5 240 kilomètres de littoral on compte 1 740 kilomètres de plages. Sans parler du tourisme, quarante mille pêcheurs professionnels sont directement intéressés par la sauvegarde des côtes le long desquelles trente-cinq mille personnes vivent de la conchyculture. Or, selon une étude de l'Académie des sciences des Etats-Unis (remontant à *1973*), 6,1 millions de tonnes d'hydrocarbures seraient déversées annuellement en mer, dont plus de 1 million par les navires pétroliers, 1,9 par les fleuves et les *rivières, et 80 000 tonnes par* les puits « off shore ». On lit aussi dans le rapport : *« 20 % de la flotte pétrolière mondiale est démunie de dispositifs permettant d'éviter le rejet des hydrocarbures résiduels à la mer, ignorant de ce fait délibérément les dispositions des conventions internationales. »*

A ce propos, il est nécessaire de dissiper un malentendu. On croit généralement que, plus la capacité des tankers augmente, plus les risques de pollution sont grands. Or, selon une analyse des U.S. Coast Guards sur la période *1969-1973, la pollution accidentelle* par les grands navires (ceux-ci étant de plus en plus nombreux), rapportée à la tonne transportée, est vingt fois plus faible que celle que peuvent occasionner les petits pétroliers. Les *supertankers sont construits* presque tous selon le « dernier cri » de la technique et leurs équipages sont choisis pour leurs compétences.

De nombreuses conventions juridiques internationales ont été signées et ratifiées par divers Etats dans le cadre de l'Organisation maritime consultative internationale (OMCI). Mais on connaît les délais nécessaires aux ratifications et la lenteur avec laquelle les législations nationales mettent en conformité leur droit interne avec les dispositions internationales. *« Bien que ratifiées par un nombre croissant d'Etats, ces conventions ne sont pas de portée universelle, car suivant les principes essentiels des traités, elles n'ont d'effet qu'entre les seuls Etats contractants. »*

Le rapport note avec satisfaction que la France a signé, ratifié (ou engagé les procédures nécessaires à la ratification) l'ensemble des conventions de l'OMCI, mais il regrette que celle de décembre 1971 établie à Bruxelles n'ait pas été encore signée par Paris. *« Or, ce texte permettrait d'apporter un substantiel complément d'indemnisation aux victimes (...) en élevant les montants de la convention de 1969 à une somme pouvant atteindre 30 millions de dollars par événement. Le fonds qui serait ainsi créé, alimenté par des contributions des industries pétrolières et calculées sur la base des quantités d'hydrocarbures importées par mer, indemnisera les victimes dans des cas qui n'étaient pas couverts par la convention précédente de 1969 (phénomènes naturels de caractère exceptionnel, faute délibérée d'un tiers, garanties financières insuffisantes du propriétaire de navire). »*

Le retard sur ce plan devrait pourtant être rapidement rattrapé puisque M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a annoncé le 14 avril que le projet de loi autorisant l'adhésion de la France à ce projet avait été déposé au Parlement.

En conclusion, M. Achille-Fould constate que les moyens technologiques en France sont encore très insuffisants et qu'il serait vain de renforcer la réglementation si, parallèlement, on ne se donnait pas les moyens navals et humains pour la faire respecter. Quant au traitement des nappes répandues, il relève souvent du « bricolage ».

Le droit international présente encore de graves lacunes, qui seront en partie comblées lorsque la convention de Londres du 2 novembre 1973 sera enfin entrée en vigueur. Cette convention prévoit que les navires pétroliers devront être équipés de dispositifs de surveillance et de contrôle *de leurs rejets enregistrés dans* des « boîtes noires ».

Enfin M. Achille-Fould remarque que dans l'état actuel de la réglementation française l'application du plan Polmar — laissée à la seule initiative du premier *ministre — impose souvent* des délais trop longs et des circuits de décision trop complexes. Surtout *« le plan Polmar est déclenché lorsque, en cas de sinistre, les déversements se sont déjà opérés. Toutes les mesures préventives sur l'épave échappent donc au dispositif ».*

Une liste noire des navires pollueurs

D'où la série de mesures préparées par le GICAMA, arrêtées par le gouvernement, et qui seront proposées au Parlement.

● *Sur le plan international :* A la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, la France s'attachera à faire reconnaître par voie de convention internationale des pouvoirs de police et de poursuite plus étendus dans la zone de 200 milles. Les dispositifs de séparation du trafic dans les zones très fréquentées seront renforcés et un calendrier d'amélioration du balisage établi. Dans le cadre de l'O.M.C.I., la France souhaiterait que soit établie une sorte de « liste noire » des navires ayant contrevenu aux règlements.

● *Sur le plan national,* plusieurs textes seront déposés :

— *Pour donner aux autorités* administratives compétentes le pouvoir de réquisition des personnes et des moyens nécessaires à la lutte contre les pollutions déclarées.

— *Pour permettre* le cas échéant d'immobiliser au port un navire ayant occasionné des rejets illicites. Un accord européen sur ce plan sera recherché.

Enfin, un programme de recensement et de relevage des épaves sera entrepris avant 1978.

Il faudra aussi déléguer et déconcentrer davantage les décisions. Par exemple, le plan Polmar, quelle que soit l'importance du sinistre en mer, serait déclenché par le préfet maritime concerné qui en rendra compte immédiatement au gouvernement. Même déconcentration proposée au niveau départemental pour les plans « Orsec-Pollution ».

Enfin, le gouvernement a décidé de créer un fonds d'intervention, mobilisable sans délai pour faire face aux situations d'urgence. Créé dès le milieu de 1977, ce fonds serait doté d'un crédit initial de *10 millions de francs*. Géré par le ministère de la culture et de l'environnement, ce fonds ne pourrait être utilisé qu'en cas de déclenchement du plan Polmar ou du plan Orsec-Pollution et serait destiné à couvrir les dépenses exceptionnelles de lutte contre les pollutions, à l'exclusion des dépenses courantes des administrations.

(Mercredi 27 avril.)

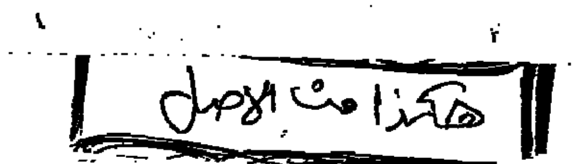
L'Académie suisse des scie[...] reconnaît le droit à l'« eutha[...]

LA LONGU[...]

Le sec[...] des pro[...]

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION





L'Académie suisse des sciences médicales reconnaît le droit à l'«euthanasie passive»

L'Académie suisse des sciences médicales a rendu publiques, le mercredi 20 avril, des directives (ou recommandations) concernant l'euthanasie. Elles ont été élaborées par une commission de dix-sept médecins pour « répondre à un besoin profond tant du corps médical que de la population ». On peut y lire notamment :

● « Quand le patient a été convenablement renseigné et qu'il est capable de discernement, sa volonté quant au traitement doit être respectée, même si elle ne correspond pas aux indications de la médecine. »

● « Quand le patient est incapable de discernement, le médecin doit alors tenir compte de ce que l'on peut présumer de la volonté du patient. Les proches de celui-ci doivent être entendus, mais juridiquement la décision dernière appartient au médecin. »

● « Chez les mourants et chez les malades et les blessés en danger de mort, dont l'affection évolue de façon irréversible vers une issue fatale, et qui ne pourraient ultérieurement avoir une vie relationnelle consciente, le médecin se contente de calmer les souffrances, mais il n'est pas obligé d'utiliser toutes les ressources thérapeutiques qui pourraient prolonger la vie. »

Le malade et l'activisme thérapeutique

En 1975, le professeur Haemmerli, de Zurich, avait été suspendu de ses fonctions et traduit en justice pour avoir interrompu, chez des vieillards arrivés au stade terminal de leur maladie, des mesures de survie artificielle. Cette affaire devait provoquer en Suisse une grande émotion. Des pétitions en faveur du professeur Haemmerli recueillirent des dizaines de *milliers de signatures*, et un sondage national montra que, emportés par leur élan, 60 % des Suisses étaient favorables à l'euthanasie.

Les directives que l'académie suisse rend publiques aujourd'hui tiennent compte à la fois des abus engendrés par un certain activisme technologique ou thérapeutique et de la revendication populaire à une *participation légitime et consciente* du malade, tant à sa prise en charge qu'à son destin.

Une telle participation est étroitement liée au difficile problème de la révélation de la vérité et de la capacité du malade ou de ses proches à comprendre et à peser des données médicales complexes et souvent marquées d'incertitude.

C'est en raison de ces incertitudes, du caractère hautement individuel et non reproductible des situations rencontrées, que l'académie s'est contentée de « directives » et n'inscrit ni dans une proposition de loi ni même dans un code de déontologie contraignant, des indications qui ne sauraient avoir une valeur normative et qui renvoient largement à la responsabilité du médecin.

Dans le commentaire qui accompagne ces directives, l'académie rappelle que l'euthanasie active, le fait de provoquer délibérément la mort d'un patient, fût-il à la dernière extrémité, reste punissable par le code pénal comme un meurtre, même si le patient lui-même a réclamé ce geste.

Le texte suisse est conforme aux propositions du Conseil de l'Europe, qui a consacré, l'an dernier, une longue enquête et un débat exhaustif à ces thèmes. Il place essentiellement l'accent sur deux points importants :

1) La nécessité de comprendre que le fameux « colloque singulier » qui se déroule entre le médecin et le malade ne saurait être un monologue. La dignité, la volonté, la capacité de participation et le droit au partage des décisions le concernant sont reconnus au patient et à ses proches, qui ne sauraient donc, à l'avenir, être tenus pour incapables ou pour irresponsables ;

2) D'autre part, l'activisme thérapeutique, l'emploi dans des situations désespérées de moyens extraordinaires pour le maintien d'une survie végétative ne sont plus obligatoires... De nombreux médecins appliquent déjà cette règle de bon sens. Mais l'exemple américain, où la multiplication des procès entraîne les médecins à des orgies thérapeutiques destinées à leur fournir une protection légale, montre qu'il n'était pas inutile de donner à cette règle une valeur de directive officielle.

Enfin, le droit à la « mort digne » est également reconnu. Et tout patient peut désormais, selon l'académie, *refuser* un traitement, fût-il salvateur. Obéissant à de telles injonctions, un médecin risquerait en France, comme aux Etats-Unis, d'être poursuivi pour non-assistance à personne en danger. Un récent procès californien avait néanmoins reconnu ce « droit de refuser le traitement » à une malade atteinte de grave anémie.

L'ivresse technologique, le mythe de la toute-puissance médicale et le refus général de la mort conduisent, dans certains cas, à des situations préjudiciables sur les plans tant humain que financier. Les directives suisses montrent l'émergence d'une prise de conscience de ces situations, et sans doute sont-elles les prémices de concepts de sagesse et de partage des responsabilités, qui ne peuvent être que bénéfiques pour les parties en présence. — Dr E.-L.

(Mardi 26 avril 1977.)

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL NATIONAL

Le nouveau code de déontologie consacre une évolution de l'ordre sur l'euthanasie et la médecine de groupe

Après l'assemblée générale de l'ordre des médecins, qui *s'est déroulée à Paris* le 24 avril et qui réunissait autour du professeur Jean-Louis Lortat-Jacob plus de deux cents responsables de l'institution, les docteurs Jacques Autin et Jean Closier *ont dégagé*, mercredi 20 avril, les principales conclusions de ses travaux. Ceux-ci ont porté en particulier sur l'étude d'un rapport consacré à « la déontologie et l'économie de la santé », dans lequel sont recueillis les résultats d'une enquête nationale sur la réforme de la Sécurité sociale.

Les médecins, indique d'emblée le rapport, sont conscients de leurs responsabilités économiques : ils *« ne se refusent pas à participer aux efforts entrepris pour réduire les dépenses de santé, à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à la liberté de prescription et aux droits individuels des malades »*. A la quasi-unanimité, les départements consultés ont estimé notamment que le système conventionnel actuel pouvait et devait être maintenu : que certaines dépenses médicales, liées au progrès, sont incompressibles, à moins de compromettre la qualité des soins ; mais que médecins et étudiants en médecine doivent être sensibilisés et formés aux questions d'économie de la santé. L'ordre souhaite d'autre part être consulté obligatoirement en cas de litige entre un praticien et une caisse de Sécurité sociale et avant que n'intervienne un déconventionnement.

Il considère en outre qu'une médecine entièrement gratuite *« contribuerait à l'inconscience du coût réel de la santé »*. Le montant total des cotisations sociales, lit-on dans le rapport, devrait apparaître sur les feuilles de paie. *« Chaque assuré pourrait recevoir un relevé annuel des dépenses de santé qui ont pu être engagées, remboursées, avancées à son bénéfice. »*

Enfin, ajoute le texte, *« La société ne peut s'arroger, au nom de l'économie ou de l'intérêt général, la prétention de tout réglementer : elle ne peut décider celui qui doit être soigné, celui qui doit être abandonné ou celui qui doit mourir. »* En conclusion, les rapporteurs soulignent que *« plus qu'une réforme fondamentale, c'est un état d'esprit qu'il faut changer ou réintroduire »*.

C'est dans cette optique que l'ordre a élaboré un nouveau projet de réforme du code de déontologie.

Le code de déontologie médicale n'avait subi, depuis 1955, que de légères retouches. Compte tenu des modifications législatives et des changements qui ont affecté l'exercice de la médecine depuis plus de vingt ans, le corps médical en général et le conseil national de l'ordre des médecins en particulier ont ressenti la nécessité d'une refonte de ces textes. Aussi, dès 1975, un projet de réforme du code de déontologie a-t-il été élaboré pour être examiné en décembre de la même année par les premières « assises nationales de l'ordre ».

Ce projet de réforme fait lui-même aujourd'hui l'objet de certaines modifications. La dernière version du texte soumise au ministère de la santé, présente un certain nombre d'innovations. Le nouveau projet réaffirme en premier lieu les grands principes d'éthique médicale, qu'il dissocie de la réflexion sur les modes de *rémunération. Il précise à cet* égard que le médecin est au service de l'individu *« et de la société »*.

L'un des points les plus importants est sans aucun doute celui qui a trait à l'euthanasie, désormais rédigé en ces termes : *« Le médecin doit s'efforcer d'apaiser les souffrances. Il n'a pas le droit de provoquer délibérément la mort. »* Cette version marque une attitude plus nuancée que celle du projet précédent ; de même que l'article qui stipule : *« Aucune mutilation ne peut être pratiquée sans motif médical très sérieux et, sauf urgence ou impossibilité, qu'après information des intéressés et avec leur consentement. »* Cette dernière formule visant très clairement la stérilisation. Quant à l'avortement, il reste, lit-on dans le texte, *« un acte contraire au principe fondamental du respect de la vie, Toutefois, un médecin peut le prescrire et le pratiquer, lorsque la mère est en danger du fait de sa grossesse ; il le peut aussi dans les cas prévus par la loi et aux conditions fixées par celle-ci. Il est toujours libre de s'y refuser »*.

Plusieurs articles ont trait au mode de rémunération — *« les honoraires du médecin devant être déterminés avec tact et mesure »* — le nouveau texte mentionne les actes de prévention *« qui constituent désormais l'une des fonctions normales du médecin »* et accepte les entorses au paiement direct à l'acte par référence par exemple à la médecine de groupe ou aux établissements de soins sans but lucratif.

Il est enfin spécifié *« que le médecin doit formuler ses prescriptions avec toute la clarté nécessaire. Il doit veiller à la bonne compréhension de celles-ci par le malade et son entourage »*.

L'une des dernières innovations a trait à la grève mentionnée sous cette forme : *« Le médecin peut se dégager de ses obligations, à condition de ne pas nuire de ce fait à son malade, de s'assurer que celui-ci sera soigné et de fournir à cet effet les renseignements utiles. Quelles que soient les circonstances, la continuité des soins aux malades doit être assurée. »*

CLAIRE BRISSET.

(Vendredi 22 avril.)

[Les principales innovations contenues dans ce texte sont relatives à l'avortement, aux « mutilations » (stérilisations), à la thérapeutique de l'agonie, à la prévention, désormais *considérée comme partie intégrante des fonctions médicales*. La tonalité d'ensemble marque incontestablement une ouverture plus grande à de nouvelles formes d'exercice de la médecine, telle que la médicine de groupe, tout en maintenant la rigueur dont ne peut se départir une institution dont le rôle est, entre autres, disciplinaire.

Un article nouveau traite enfin — mais de façon très elliptique — des devoirs du médecin envers l'homme privé de liberté. Il est indiqué à cet égard que certaines précisions, qui ne peuvent figurer dans le code lui-même, feront l'objet d'un commentaire annexe. Il s'agit notamment de la « non-participation du médecin — active ou passive — à un interrogatoire, de l'interdiction de l'utilisation ou de la prescription de drogues destinées à modifier le comportement, la conscience ou la vigilance ».

Notons enfin qu'il s'agit là d'un projet dont les retombées pratiques ne pourront être qu'assez lointaines : le ministère de la santé, qui en est aujourd'hui saisi, souhaite en effet, avant de se prononcer, d'une part l'examiner à fond, d'autre part, consulter à ce sujet le ministère de la justice. En outre, ce texte devra être soumis au Conseil d'Etat. Enfin, certains de ses articles devront vraisemblablement être approuvés par le Parlement.]

ÉDUCATION

LA LONGUE PRÉPARATION DE LA RÉFORME UNIVERSITAIRE

Le secrétariat d'État commence l'examen des projets de diplômes de deuxième cycle

Des semaines de grève et des mois de conflit pour rien ? La réforme du deuxième cycle universitaire, qui fit couler tant d'encre et de paroles, est retombée dans le silence. Depuis la rentrée, les seules protestations exprimées dans les universités portent sur les conditions matérielles de fonctionnement des établissements. Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, plutôt prolixe de coutume, se tait. Comme si nul ne se souciait plus des problèmes soulevés par l'arrêté du 16 janvier 1976, qui traçait les grandes lignes de la réforme.

Le secrétaire d'Etat a-t-il simplement gagné son combat ? Apparemment, oui. La mécanique prévue tourne. Les universités ont déposé des demandes d'habilitation pour une quantité de diplômes. Les groupes d'études chargés de les examiner, accusé l'an dernier, parce qu'ils comprennent en partie des gens extérieurs à l'université, de « brader » celle-ci au patronat, commencent à se réunir, avec quelques mois de retard, mais sans incident. Effet de la résignation des enseignants et des étudiants, sans doute ; mais aussi d'une « récupération » de la réforme par les universités, grâce aux amendements apportés à son application.

Tolérée, sinon acceptée grâce à ces aménagements, la réforme n'est pas encore entrée en vigueur : une menace à retardement pèse encore sur son application.

En juin-juillet 1976, les étudiants avaient repris le chemin des « amphis » et des salles d'examen avec le sentiment de l'échec. Les conditions draconiennes imposées par le secrétariat d'Etat pour les examens ont fait oublier que les universitaires avaient marqué certains points contre la réforme du deuxième cycle. L'arrêté du 16 janvier 1976 a été maintenu, mais deux circulaires, l'une en mai, l'autre en juillet 1976, ont modifié sensiblement son application. D'abord les formations fondamentales, axées sur l'étude d'une ou plusieurs disciplines — qui existent dans les universités — seront renouvelées de plein droit lorsque les universités le demandent. La plupart des diplômes actuels de deuxième cycle appartiennent à cette catégorie. Les enseignants avaient craint qu'ils ne disparaissent ou ne soient réduits à la portion congrue pour laisser place à des formations professionnelles. Ce risque est extrêmement réduit.

Alors que l'arrêté du 16 janvier contraignait les universités à remettre tous les diplômes sur le chantier, elles ne modifient aujourd'hui leurs formations que *dans la mesure où elles le souhaitent*. Cela apparaît clairement lorsqu'on examine les dossiers présentés par les universités. Six cent quatre-vingt-dix-huit ont été reçus au secrétariat d'Etat : quatre cent cinquante-trois concernent en principe des formations fondamentales, dont cent sont théoriquement nouvelles, et deux cent quarante-cinq des formations à *« finalité professionnelle »*, dont cent soixante-neuf seraient nouvelles. En fait, ces chiffres et ces distinctions ont assez peu de signification.

La plupart des projets présentés sont directement issus de filières existantes, soit par prolongement d'un premier cycle actuel, soit par division d'un deuxième cycle. En particulier, comme on uniformise les diplômes, dans la nouvelle réglementation, les licences en droit et sciences économiques, qui duraient quatre ans, deviennent des maîtrises : elles peuvent donc être réputées « nouvelles », même lorsqu'on n'y change pas un iota. Et quand des universités ont — et c'est fréquent — transformé les options de l'ancienne licence (droit public, privé, des affaires, administratif ou notarial) en autant de maîtrises spécialisées, celles-ci ont été classées comme diplômes à *« objectif professionnel »* par l'administration. S'y retrouve qui pourra dans ces catégories mouvantes.

Enfin, nombre d'établissements ont mis en forme de licence ou de maîtrise « nationales » divers enseignements sanctionnés actuellement par des certificats ou des diplômes d'université, ou préparant à des concours. Par exemple, on substitue souvent à une préparation au diplôme d'études comptables supérieures (D.E.C.S.) une *« maîtrise de sciences et techniques financières et comptables »*. Ces projets de réorganisation correspondent parfois à une amélioration ou à un renforcement des enseignements, mais, dans d'autres cas, à de simples changements d'étiquette.

La deuxième phase

Seules quelques M.S.T. dans les domaines de l'électronique, des matériaux (chimie), de l'écologie ou de la géographie appliquée et de l'aménagement de l'espace, sont vraiment des nouveautés. Cela se comprend : une formation nouvelle ne se prépare pas en quelques mois : ne pouvant, d'autre part, guère espérer l'attribution de postes d'enseignants, les établissements sont peu portés à *« monter »* des formations inédites. Les universités ne se sont pas jetées avec enthousiasme dans la réforme, elles cherchent plutôt à l'utiliser en transformant le maximum de diplômes en *« diplômes nationaux »*.

Beaucoup ont cependant préféré attendre avant de déposer leurs demandes — puisqu'elles disposent d'un délai de grâce jusqu'au 1er octobre 1979 — souhaitant voir d'abord comment la procédure d'habilitation va fonctionner. En effet, une deuxième phase commence actuellement avec l'examen des dossiers par les « groupes d'études » nommés par le secrétaire d'Etat. Onze groupes très spécialisés et axés sur les professions avaient été prévus à l'origine, dont un seul pour le secteur *« culturel, artistique et littéraire »* ; le fait avait suscité l'inquiétude et l'opposition de nombreux enseignants littéraires, qui voyaient leurs disciplines subsister seulement sous forme de *« services »* ou de complément.

A la suite des revendications des universitaires, on n'a formé que six groupes, couvrant des domaines très vastes. Trois sont chargés d'examiner les demandes de renouvellement ou de création de diplômes *« fondamentaux »* : un pour les sciences exactes, un autre pour le droit et les sciences économiques, le dernier pour les lettres et sciences humaines. Ils ont tenu leur première réunion le jeudi 21 avril. Trois autres vont se réunir à partir du mercredi 27 pour étudier les formations à finalités professionnelles. Chargés respectivement des secteurs *« secondaire »* (lié à la production industrielle) et *« tertiaire »*, et des activités artistiques et culturelles, ils recouvrent en fait à peu près les mêmes disciplines que les trois premiers groupes. Leur responsabilité est, en principe, plus large. Ils devront en effet définir certains *« critères »* généraux d'habilitation : nombre minimum d'étudiants nécessaires pour l'ouverture d'une filière, qualification exigée des enseignants, contribution des professionnels, modes de financement envisageables en fonction de l'intérêt des formations, de leurs débouchés prévisibles et des crédits dont on dispose... En fait, l'étendue des secteurs dont ils sont chargés et le court délai dont ils disposent (jusqu'au 15 mai en principe), risquent de réduire leur intervention à un examen de la forme des dossiers.

L'influence du secrétariat d'Etat a joué, évidemment, sur la composition des groupes d'études. Chacun est composé de neuf personnes : quatre professeurs d'université, un étudiant de troisième cycle, trois personnalités extérieures (une représentant l'administration, l'autre les employeurs, la troisième les syndicats de salariés). Ils ont été choisis parmi les membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et, pour les enseignants, de la Conférence des présidents d'université et du Comité consultatif des universités, avec, affirme-t-on au secrétariat d'Etat, la volonté d'équilibrer les différentes tendances scientifiques et pédagogiques, voire syndicales et politiques. Mais l'ensemble penche plutôt du côté de la tradition. Sur le plan syndical, par exemple, la Fédération autonome a été plus avantagée que le Syndicat national de l'enseignement supérieur.

Le choix des personnalités extérieures et les répartitions entre les différents groupes laissent d'autre part assez perplexes. On y retrouve les mêmes anomalies qu'au CNESER, notamment l'absence de tout syndicaliste de la C.G.T. ou de la C.F.D.T. On peut aussi s'interroger sur la représentativité de l'Union nationale des parents d'étudiants et l'intérêt de sa présence pour l'examen des « formations fondamentales »...

De nouvelles incertitudes

Dans quel sens se prononceront les groupes d'études ? Le dernier mot appartiendra de toute manière à l'administration, qui réexaminera les projets avant de présenter les propositions d'habilitation au CNESER au début de juin.

Mais le combat des syndicats contre la réforme n'est pas terminé, et d'autres incertitudes pèsent encore sur son application. Elles peuvent expliquer en partie la réserve de certaines universités. Des recours contre l'arrêté du 16 janvier 1976 ont, en effet, été déposés devant le Conseil d'Etat, notamment par le Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. Celui-ci considère la création des « groupes d'études » comme contraire à l'autonomie des universités affirmée par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Toute la procédure en cours risque-t-elle d'être remise en cause ?

Au secrétariat d'Etat aux universités et à l'hôtel Matignon, en tout cas, on redoute l'issue de ce recours. Au cas où le Conseil d'Etat annulerait l'arrêté, l'administration a déjà préparé des schémas par grands secteurs (sciences, droit, sciences économiques, lettres, sciences humaines), comme on l'avait fait pour les diplômes de premier cycle. Ces schémas devraient être assez souples pour pouvoir accueillir les projets actuels. Ainsi espère-t-on ne pas avoir à tout recommencer. Mais en raison des délais de publication des textes, la réforme serait sans doute retardée d'un an. Et d'ici à avril 1978 bien des choses peuvent arriver...

GUY HERZLICH.

(Mercredi 27 avril.)

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

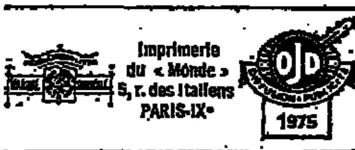
(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

	6 mois (F.F.)	1 an (F.F.)
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	59	108
D.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	58	105
T.O.M. (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, Etat Comorien	73	136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	66	122
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	93	175
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	92	153

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

Nous leur serions reconnaissants pour les renouvellements de joindre à leur paiement la carte d'avis d'échéance.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 25 AU 29 AVRIL 1977

NOUVELLE ATTAQUE

AU cours d'une nouvelle semaine noire, la Bourse a subi une violente attaque, une avalanche d'ordres de ventes s'abattant sur la corbeille pendant trois séances consécutives. Malgré l'intervention massive des organismes de placements collectifs, la baisse moyenne atteignait près de 6 % à la veille du week-end. Du coup, *l'indice de la Compagnie des agents de change s'est inscrit* à son plus bas niveau depuis sa création, c'est-à-dire depuis la fin de 1961.

L'attaque s'est produite mercredi au lendemain de l'annonce du plan Barre, et de l'accueil très frais qui lui fut réservé par le R.P.R. La déception des milieux financiers, qui espéraient un peu follement, des mesures de relance plus énergiques, et même des stimulants en faveur de la Bourse, notamment sur le plan fiscal, et l'inquiétude suscitée par les divisions au sein de la majorité entraînèrent de très nombreux dégagements, la petite clientèle se mettant de la partie. Ce jour-là, l'indice instantané perdit 2,50 %, après 3,50 % à l'ouverture, et la cotation de *certaines valeurs dut être retardée, faute d'une demande* suffisante. Jeudi et vendredi, la baisse se poursuivit dans une atmosphère particulièrement lourde, l'indice perdant « seulement » 1,70 % et 1,30 %.

Dans bien des cas, seul le soutien des investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts, caisses de retraite, etc.) permit d'éviter des chutes catastrophiques. Nombre de grandes valeurs durent néanmoins céder 10 % ou davantage, tels Michelin, ou Air Liquide, sans oublier des vedettes comme Skis Rossignol ou Maisons Phénix.

Cette déroute, cette « braderie », comme l'ont dit les boursiers, s'est effectuée alors que les résultats financiers de nombre de sociétés s'inscrivent soit en amélioration, soit pour certains, en vive progression. Mais rien n'y fait : c'est l'institution même qui est attaquée à la racine, c'est la défiance qui ronge les colonnes du palais Brongniart, c'est l'inquiétude qui est cause de ce « délabrement intellectuel » des opérateurs, dont parlait il y a quelques semaines, M. Yves Flornoy, syndic des agents de change. Le mal dont souffre la Bourse est politique : cela a été démontré cette semaine de la manière la plus éclatante.

Aux valeurs étrangères, le fait de la semaine a été le très vif repli (12 % à 15 %) de Petrofina et de Norsk Hydro, sociétés intéressées, surtout la première, à l'exploitation du gisement d'Ekofisk, dont l'un des puits jaillit à l'air libre *après une explosion.*

Sur le marché de l'or, toujours peu actif, le lingot s'est replié à 23 740 F contre 24 320, tandis que le napoléon restait pratiquement stable à 246 F. — F. R.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

BAISSE DU DOLLAR

Remous sur le florin

Vive poussée sur le FLORIN. Tension au sein du « serpent » européen, hausse du DEUTSCHEMARK et baisse du DOLLAR, tels ont été les faits saillants de la semaine écoulée.

Le FLORIN a donc été vivement recherché, sur des rumeurs de réévaluation que beaucoup de cambistes jugent, à tort ou à raison, peu fondées. Atteignant le sommet du « serpent », il a touché son cours d'intervention, ce qui a *obligé les banques centrales des* Pays-Bas et d'Allemagne fédérale à intervenir à Paris. La monnaie hollandaise a frôlé le cours de 2,03 F.

Le DEUTSCHEMARK a également été recherché, mais dans une moindre mesure. *Les déclarations* récentes de M. Otmar Emminger, président désigné de la Bundesbank, ont été significatives : *Si le marché poussait le DEUTSCHEMARK vers le haut, nous ne nous y opposerions pas... les pays en excédent ne devraient pas résister aux tendances fondamentales du marché pour leurs monnaies.* » Après de tels propos, on se doute de l'accueil que ledit marché devait réserver à l'annonce d'une très forte augmentation de l'excédent commercial ouest-allemand pour le mois de mars. Cela n'a toutefois pas empêché le DEUTSCHEMARK de s'inscrire au bas du « serpent », qui monte vis-à-vis du DOLLAR dans son ensemble.

Les Etats-Unis ayant enregistré un déficit record de leur balance commerciale en mars, le DOLLAR a sensiblement fléchi.

L'annonce d'une très forte hausse des indicateurs économiques pour la même période, la plus forte en vingt mois, n'a exercé aucune influence : nombre de cambistes pensent que la monnaie américaine va baisser par rapport aux monnaies fortes dans l'année qui vient.

Le FRANC SUISSE a été quelque peu secoué par le scandale du Crédit suisse, dont les pertes, à la suite de détournements de fonds dans son agence de Chiasso, pourraient atteindre 750 millions de F.S. (1,5 milliard de F.F.). L'annonce de la mise à disposition par la Banque centrale et les deux autres grandes banques commerciales d'une aide de 3 milliards de F.S., démarche sans précédent dans l'histoire helvétique, a causé un certain émoi.

Le FRANC FRANÇAIS s'est relativement bien tenu, suivant le DOLLAR dans sa baisse, et donc fléchissant par rapport aux monnaies du « serpent » européen. Cette bonne tenue relative, en dépit de la crise politique qui secoue le pays, continue à surprendre. *En fait, les cambistes,* en France comme à l'étranger, restent dans l'expectative. Pour l'instant, tout le monde est occupé ailleurs, notamment sur le FLORIN et le DM. Tout pourrait changer si nos résidents et les multinationales décidaient de bouger leurs pions.

Le YEN demeure relativement faible après sa remontée récente, qui a été « cassée » par les interventions de la Banque du Japon.

Sur le marché de l'or, le cours *de l'once a sensiblement fléchi,* revenant de 149,70 dollars à 146,50 dollars.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,90	8,5210	4,3361	4,0516	61,9355	4,2149	1.524,23
	—	171,89	8,5309	4,3367	4,0789	62,3960	4,2491	1.524,66
New-York .	171,90	—	20,1734	39,6432	42,4268	2,7734	40,7830	0,1127
	171,89	—	20,1491	39,6353	42,1407	2,7548	40,4530	0,1127
Paris	8,5210	4,9570	—	196,51	210,30	13,7579	202,16	5,5903
	8,5309	4,9630	—	196,71	209,14	13,6727	200,76	5,5952
Zurich ...	4,3361	2,5225	50,8870	—	107,0216	7,0011	102,8752	2,8448
	4,3367	2,5230	50,8361	—	106,3211	6,9504	102,0631	2,8444
Francfort .	4,0516	2,3570	47,5489	93,4390	—	6,5417	96,1256	2,6581
	4,0789	2,3730	47,8138	94,0546	—	6,5371	95,9951	2,6753
Bruxelles .	61,9355	36,0300	7,2685	14,2834	15,2863	—	14,6941	4,0633
	62,3960	36,3000	7,3141	14,3876	15,2970	—	14,6841	4,0924
Amsterdam	4,2149	2,4520	49,4654	97,2051	104,0305	6,8054	—	2,7653
	4,2491	2,4720	49,8085	97,9785	104,1719	6,8099	—	2,7869
Milan	1524,23	886,70	178,87	351,51	376,19	24,6100	361,62	—
	1524,66	887,00	178,72	351,56	373,78	24,4352	358,81	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

RUGBY

Béziers-Nice et Perpignan-Romans en demi-finales du championnat de France

Béziers-Nice, d'une part, et Perpignan-Romans, d'autre part : telles seront les rencontres des demi-finales du championnat de France, qui auront lieu le week-end du 14 au 15 mai, à Lyon et à Toulouse. Demi-finales inédites, pour lesquelles se sont qualifiées des équipes inhabituelles, mis à part Béziers, bien entendu. Béziers, cependant, aurait pu se faire éliminer par Bayonne sans que personne y trouve à redire, comme l'explique ci-dessous Jean Lacouture. Montferrand éliminé par Romans et Narbonne par Perpignan, voilà qui démontre une fois de plus la fragilité des pronostics.

La chèvre n'a pas mangé le loup

Agen. — Le rugby est un jeu généralement impropre à l'objectivité du voyeur. Mais il y a de ces matches, comme celui-là, où l'on peut moins que jamais garder la sérénité de bon aloi qui devrait être celle de l'observateur professionnel. Des matches dont la force émotionnelle est telle que vous vous retrouvez debout, clamant, invectivant, dénonçant l'arbitre : le vrai supporter, mot anglais *qui signifie « celui qui soutient »* et que Roger Nimier proposait de traduire justement par celui de souteneur.

Ce Béziers-Bayonne en quart de finale du championnat de France, à Agen, quelle folie ! Que nous importe après tout que l'un ou l'autre gagne. Bien sûr, Bayonne est le conservatoire du plus beau jeu qui se joue jamais en France avant le grand XV de Lourdes, l'équipe dont Jean Dauger fit un modèle et qu'il tente aujourd'hui de faire revivre. Et Béziers gagne depuis trop longtemps pour qu'un peu d'impatience ne vienne pas *se mêler à l'admiration qu'on éprouve pour cette centrale électrique* du rugby moderne. Mais pourquoi tant de passion, pourquoi nous être ainsi laissé griser par cet alcool fort et jeter dans le débat ? Après tout, le plus fort n'a-t-il pas gagné — en tout cas le plus lourd, le mieux organisé, le plus expérimenté ? Peut-être. Mais la performance des Basques fut tellement plus belle, leur combat tellement crâne, qu'on avait rêvé de voir en fin de compte la chèvre de M. Seguin manger le loup. Mais non. Le loup a gagné, à l'aube, stupéfait d'avoir arraché d'un souffle une victoire qu'il n'attendait plus.

Cinq minutes avant la fin de la partie, Bayonne mène 16 à 15, et tient le jeu en main. L'incroyable est en train de se produire : Béziers la terreur va être éliminé par les légers joueurs de l'Adour. Filant derrière sa mêlée, Richard Astre perce et donne à Estève qui, plaqué, passe la balle. A-t-elle touché le sol, rendant fautif le geste du géant biterrois ? De la tribune où nous étions, très proche, c'est ce que nous avons vu. L'arbitre, M. Chevrier, assez *éloigné de cette action,* n'en peut rien voir et inflige une pénalité à Bayonne pour un hors-jeu d'ailleurs indiscutable mais postérieur à la faute d'Estève. Cabrol tire, transforme. Béziers 18, Bayonne 16. Le beau rêve des Basques est brisé. A moins que... A quelques secondes de la fin, c'est Bayonne qui hérite d'un coup de pied de pénalité — la balle de match. Lataste, le très bon arrière basque, se concentre dans un silence de plomb et tire — sur le poteau. Bayonne est exclu de la demi-finale qu'il méritait de jouer pour sa vaillance de ce jour, son entrain, son allégresse.

De l'épaisseur d'un poteau

Mais ce n'était là que les dernières péripéties d'un match dont on se demande comment un témoin bayonnais atteint de la moindre affection *cardiaque aurait pu sortir vivant.* Manquer de l'épaisseur d'un poteau d'avoir la peau du Minotaure. Echouer à quelques secondes de la fin, dans la grande houle qui portait vers la victoire les quinze joueurs vêtus de bleu ciel et de blanc, devant un stade rassemblé pour voir gagner les jeunes Basques empanachés d'audace et de fraîcheur physique... Mais, pour si irritante que *fut cette courte défaite, il suffisait de* regarder, à la sortie du stade, citoyens de Bayonne et visiteurs de *Béziers pour savoir qui avait ce* 1er mai bien joué au rugby et fait plaisir à ses amis.

Allumé d'entrée de jeu par une sorte de flamme bleue, une grande attaque de Bayonne bien déployée et pénétrante, le match avait été pris en main pendant plus d'une demi-heure par les maîtres artisans de Béziers, refoulant les Bayonnais sur leur but. Par deux fois seulement les Basques aux jambes légères avaient franchi la ligne médiane et marqué ainsi 7 points contre 3 seulement à ceux qui contrôlaient le jeu. Etrange score à la mi-temps reflétant bien mal la supériorité d'Astre et de ses camarades. *« Ils ont tenu une mi-temps. Qui dit mieux, face à Béziers ? »* murmurait derrière nous un ami basque ravi. Dès la reprise, les gens du Languedoc envahissaient à nouveau le camp basque, marquant un *essai en force : 9 à 7, la cause* était entendue, la grande punition commençait. Combien d'essais allait maintenant marquer Béziers ?

Et puis tout bascula. Les jeunes gens vêtus de bleu se refusaient à imiter tous ceux qui, depuis six ou sept ans, prennent pour un fait d'armes d'avoir tenu pendant une mi-temps la dragée haute à l'équipe de Richard Astre. Ils firent valser le jeu, tournoyant, galopant, prenant de vitesse à tout coup leurs épais vis-à-vis. Le traitement que Perpignan avait infligé une semaine plus tôt à Agen, mais avec on ne sait quelle grâce, quelle fantaisie en plus. Alors, le match, passionnant, alla de 9-7 en 9-10, puis en 12-10, d'un drop à *l'autre, mouvementé,* haletant, imprévu : 12-13, 15-13, 15-16, 18-16 enfin. Mais qu'est-ce que nous ont fait les Bayonnais *pour que nous souhaitions si ardemment* les voir gagner ? Simplement, ils nous donnaient une demi-heure de jeu dont nous garderons longtemps la mémoire. Non seulement parce que c'était élégant, mais parce que c'était intelligent. Parce qu'il est clair que c'est en combattant ainsi autour du champion, en l'affolant de vitesse et de pétulence, qu'on peut le prendre de court.

Surtout quand Béziers n'est pas, comme ce 1er mai, à son meilleur niveau. Martin, absent, Salsset jouant un demi-match et sur une seule jambe, Paco et Palmié fatigués, Cabrol ayant décidément oublié que le rugby est un jeu qui se joue *aussi* avec les mains, on ne vit guère que Vacquerin évoluant au rythme habituel de cette grande équipe.

L'Aviron bayonnais dont nos pères nous ont raconté la légende, nous l'avons presque retrouvé sur l'herbe râpeuse et mitée du stade d'Agen. C'est vrai, demis et trois-quarts n'ont pas tout à fait les moyens techniques de pratiquer ce grand jeu à la main qu'ils ont évidemment le désir de jouer. Mais cinq joueurs nous ont paru, le 1er mai, dominer les débats — l'arrière Lataste, magistral, le n° 8 Pétrissans, *dont l'abattage,* le souffle, la vivacité d'intervention sont proprement rayonnants, les deux piliers Iraçabal et Dospital, qui ont réussi à contenir la formidable poussée de Béziers, et, enfin, un bien beau joueur noir qui porte le nom superbe *de Barnabougie et qui a su* faire jeu égal, en touche et dans le champ, avec les champions du pack le plus fort de France. On aimerait bien le revoir en sélection, ce Barnabougie, contre l'Afrique du Sud par *exemple... Belle équipe, en tout cas,* à l'esprit bon, aux jambes vives, au souffle long, et qu'on retrouvera l'an prochain mûrie, aguerrie, et plus proche encore du titre de champion.

JEAN LACOUTURE.

MOTOCYCLISME

Le Grand Prix d'Autriche marqué par un accident mortel

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Deuxième grand prix de la saison 1977 (après celui du Venezuela), le Grand Prix d'Autriche devait être le vrai coup d'envoi du championnat du monde motocycliste. Il n'en fut rien, puisque, dès le huitième tour de la première course de la journée (celle des 350 centimètres cubes), un très grave accident avait lieu dans une des courbes les plus dangereuses et les plus rapides du circuit.

Le jeune Italien Uncini, pilotant une Harley-Davidson d'usine, emmenait un peloton très serré de quatre pilotes lorsqu'il chuta. Le champion du monde 1975, Johnny Cecotto, le heurtait immédiatement, à 190 kilomètres à l'heure, entraînant dans sa chute le Français Patrick Fernandez (1) et l'Allemand Dieter Braun. Quant aux motos, elles gisaient dans tous les sens, et, après avoir percuté les rails, rebondissaient sur la piste. C'est à ce moment que, *faisant fi des drapeaux* jaunes agités par les commissaires, le pilote suisse Hans Stadelman vint s'écraser, à 200 kilomètres à l'heure, contre des motos couchées au milieu de la piste.

Il allait mourir victime d'une fracture du crâne. Malgré cela, les organisateurs autrichiens laissèrent la course continuer encore pendant six tours après l'accident, au risque d'en provoquer un autre. Il a fallu que ce soit le champion du monde Barry Sheene qui intervienne pour que soit mis fin à la ronde meurtrière.

Pendant tout ce temps (au moins dix minutes), les secouristes ne pouvaient se rendre sur les lieux de l'accident, puisque la piste n'était pas libre. La seule ambulance en service ne se décidait pas à partir avec un des blessés parce que la direction de la course ne lui en avait pas donné l'ordre. Les spectateurs outrés jetaient des pierres sur l'ambulance. Les témoins martelaient la carrosserie dans l'espoir de décider le chauffeur à démarrer. Quant aux autres ambulances, elles mirent plus d'un quart d'heure à arriver sur les lieux.

Entre-temps, des scènes inimaginables se produisaient : les pilotes gravement blessés empoignés sans aucun ménagement et pratiquement jetés sur des civières. Des pseudo-secouristes courant avec leur brancard vers une ambulance située à 300 mètres de distance, ballottant leur blessé qui hurlait de douleur. Un spectacle inadmissible auquel assistaient de nombreux spectateurs massés à ces endroits du circuit, mais aussi beaucoup de pilotes accourus sur les lieux. C'est ce spectacle navrant qui provoqua la colère des pilotes de 500 cm3, la catégorie reine, celle pour laquelle tout le monde s'était déplacé, et qui promettait d'être très disputée.

Une mascarade

On attendait l'explication entre le champion du monde en titre, l'Anglais Barry Sheene, sur Suzuki, et le jeune Américain Steve Baker, sur Yamaha. Il n'y eut *rien de tout cela, mais seulement* une mascarade de course remportée par Jack Findlay qui, depuis dix-huit ans qu'il participe aux championnats du monde, n'a jamais pu remporter une course. Des pilotes comme Barry Sheene, Steve Baker, Giacomo Agostini ou Philippe Coulon avaient refusé de se présenter sur la ligne de départ.

Ainsi certains pilotes, malgré leur rivalité, parfois leur besoin d'argent (n'est payé que celui qui prend le départ), ont enfin réussi à se mettre d'accord pour boycotter une organisation défaillante. Personne ne s'y est trompé. Les spectateurs, venus parfois de très loin, ont très bien compris les raisons qui poussaient les concurrents à agir ainsi. Ce n'est pas sur les coureurs qu'ils jetaient des pierres, mais sur le Dr Bauer, patron du circuit, qui, casqué dans sa Mercedes décapotable, tentait de rouvrir la piste pour la prochaine course.

Deux médecins sur tout le circuit, quatre ambulances, mais pas d'hélicoptère, un hôpital situé à environ 25 kilomètres et accessible par une route très sinueuse. Un hôpital où des coureurs sont restés une heure dans un couloir, sans soins, pour ensuite s'entendre annoncer que le sang manquait.

Pendant ce temps, sur le circuit, une équipe de médecins italiens était présente avec un camion équipé pour la réanimation. Mais les organisateurs autrichiens avaient mal vu l'arrivée de cette ambulance (style SAMU) et avaient décidé de la parquer dans un coin. Don d'une marque de casques, cette ambulance est destinée à se *déplacer sur tous les* circuits de championnats du monde.

Les organisateurs autrichiens se comportèrent avec la plus grande arrogance, déclenchant un mouvement qui conduira peut-être les coureurs à se grouper en association de pilotes de grands prix, comme il en existe en automobile, qui puisse efficacement défendre les intérêts de tous.

PATRICE VANONI.

(1) Victime de fractures multiples ainsi que d'une déchirure de l'intestin grêle, Patrick Fernandez a subi une série d'interventions chirurgicales. Dimanche soir, son état était cependant considéré comme satisfaisant.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le club universitaire de l'Etat d'Arizona (Cary Burl, Tony Darden, Gerald Burl et Herman Frazier) a battu, en 1 min. 21 sec. 4/10, le record du monde du 4×200 mètres, le 1er mai à Philadelphie. L'ancien record était détenu par l'Italie en 1 min. 21 sec. 5/10 depuis le 21 juillet 1972.

Basket-Ball

Après avoir dominé l'équipe de la République fédérale d'Allemagne (95 à 64), la sélection française s'est *inclinée devant la Belgique* (85 à 83) au tournoi de Liège.

Cyclisme

Le *Français* Jean-Pierre Danguillaume a gagné le tour d'Indre-et-Loire avec 2 secondes d'avance sur son compatriote Bernard Hinault et 15 secondes sur le Luxembourgeois Gilson.

Au Tour d'Espagne, le Belge Freddy Maertens conserve la première place du classement général avec 30 secondes d'avance sur l'Espagnol Lasa après avoir gagné la cinquième étape.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(Trentième journée)
GROUPE A

*Toulon b. Gueugnon.......... 1-0
*Monaco b. Sète 8-0
*Arles et Auxerre.............. 1-1
Avignon b. *Paris F.C......... 1-0
*Red Star et Angoulême........ 1-1
*Cannes b. Fontainebleau...... 2-0
*Béziers b. Toulouse.......... 1-0
Martigues b. *Tavaux.......... 2-1
*Bourges b. Ajaccio........... 2-0

Classement. — 1. Monaco, 41 pts ; 2. Gueugnon et Toulon, 39 ; 4. Avignon, 37 ; 5. Auxerre, 34 ; 6. Red Star et Béziers, 33 ; 8. Martigues et Angoulême, 32 ; 10. Cannes, 31 ; 11. Paris F.C. et Toulouse, 28 ; 13. Arles, 27 ; 14. Fontainebleau, 26 ; 15. Ajaccio, 25 ; 16. Tavaux, 20 ; 17. Bourges, 17 ; 18. Sète, 14.

GROUPE B

*Epinal b. Strasbourg.......... 2-1
*Rouen b. Brest............... 5-2
*Lucé b. Châteauroux.......... 2-1
*Chaumont b. Besançon........ 3-0
*Noeux et Tours............... 0-0
*Quimper b. Hazebrouck........ 6-1
*Boulogne b. Lorient.......... 1-0
*Caen et Saint-Dié............ 2-2
*Amiens et Dunkerque 1-1

Classement. — 1. Strasbourg, 42 *pts ; 2. Rouen, 40 ;* 3. Tours et Lucé, 34 ; 5. Besançon, Quimper et Epinal, 32 ; 8. Châteauroux, 30 ; 9. Chaumont, 29 ; 10. Boulogne, Dunkerque et Brest, 28 ; 13. Caen, Noeux et Saint-Dié, 27 ; 16. Amiens et Lorient, 24 ; 18. Hazebrouck, 22.

Jeu à XIII

COUPE DE FRANCE
(Demi-finales)

A PERPIGNAN :
XIII Catalan b. Saint-Estève 15-2

A AVIGNON :
Carcassonne b. Roanne...... 34-12

La finale se jouera le 15 mai, à Narbonne.

Motonautisme

24 HEURES DE ROUEN

1. Hill, Koch, Caldwell (Grande-Bretagne, Irlande, Etats-Unis), 2 195,233 kilomètres (moyenne : 91,467 km.-h.) ; 2. Paul et Didier Jousseaume (France), 2 033 km. ; 3. Sandstrom, Pergande, Stone (Etats-Unis), 2 012 km. ; 4. Werner, Ficks, Pafez (R.F.A.), 1 971 km. ; 5. Revert frères et Saunier (France), 1 911 km. ; 6. Deguisne, Blondet (France), 1 815 km.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(Quarts de finale)

A AGEN :
Béziers b. Bayonne........... 18-16

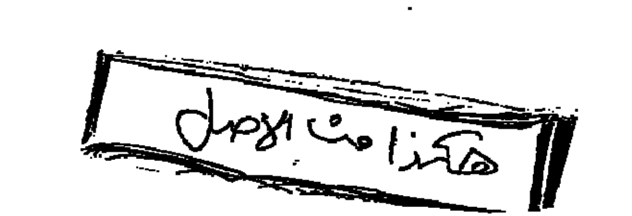
A NARBONNE :
Nice b. Biarritz.............. 19-17

A MARSEILLE :
Perpignan b. Narbonne...... 19-4

A LYON :
Romans b. Montferrand...... 16-13

Les demi-finales opposeront Béziers à Nice et Perpignan à Romans, le 14 et le 15 mai, sur les terrains de Lyon et de Toulouse.





public, des réalités aux fictions

blic aussi a droit à la
l a son mot à dire sur les
Les troupes qui veulent
avec les spectateurs un
différent ne se contentent
leurs applaudissements —
urs sifflets. Elles les invi-
'exprimer, et la salle de
devient lieu de réflexion,
tion. Elle est d'ailleurs
pour cela, comme au
Dunois, où la troupe Z
« Rutabaga's Blues, Topi-
Polka ». Le bar sert de
ant la représentation, pour
me de café. Pour une
café se rencontrent les
s et le public, et la soi-
rolonge. Le débat devient
puis les petits groupes
nent, et l'on s'en va dans
emportant la chaleur d'un
abituel, où se retrouvent
s gens qui ne sont plus
rs de leur rôle de spec-
et.

nier spectacle de Z n'a
point de départ un conflit
comme les précédents.
public compte de nom-
bitués, des amis, ceux-là
qui avaient participé à
ion des pièces créées à
leurs propres luttes,
comédiens étaient venus
entreprise. Ils racontent
a été important le regard
rté sur eux ces « gens de
r », combien il a été
ant de voir représentée
leur vie quotidienne. Ils
ent que cette nouvelle
théâtrale, « ancrée dans
sociale », est un « moyen
ouvriers de se réappro-
héâtre », alors que, disent-
u'ils ont l'habitude de voir
vision ne les concerne pas.
nnaître dans une pièce
ux de Lip ou de Chaus-
nne l'assurance que l'on
s isolé, et que son expé-
era utile à d'autres. Cl. D.

CES COMÉDIENS PORTE-PAROLE

UN théâtre qui s'affirme différent et refuse de se dire marginal tente de naître. Il essaie d'apporter une réponse neuve à la vieille question du théâtre populaire, en inventant des formes originales de création, et non pas seulement de diffusion. Ces pièces qui parlent de la réalité d'aujourd'hui, des luttes ouvrières, du chômage, de la vie de chaque jour sont en effet le produit de longues enquêtes menées dans les usines, dans les quartiers, dans les associations par les comédiens eux-mêmes.

Le Théâtre du Soleil, d'Ariane Mnouchkine, avait montré la voie : « l'Age d'or » s'inspirait d'histoires vécues, de faits authentiques, de rencontres, de discussions. Avant de monter « la Jeune Lune... » à la Cartoucherie de Vincennes, les comédiens du Théâtre de l'Aquarium se sont mis « à l'écoute » des travailleurs de quatre entreprises occupées, à Haisnes, Fougères, Rouen et Besançon. Jean-Paul Wenzel prépare pour son théâtre quotidien, en collaboration avec le Centre culturel communal de Bobigny, un spectacle sur le thème « Naissance d'une ville » : pendant plusieurs mois, la population est invitée à s'exprimer, dans des ateliers de création ou dans des groupes de réflexion, sur sa manière de vivre dans la cité, sur ses habitudes, ses peurs, ses espoirs, sur son utilisation du temps et de l'espace.

Une usine qui ferme ses portes, à Issy-les-Moulineaux : la troupe du Théâtre de l'Unité, qui raconte dans « Dernier Bal » les inutiles combats des ouvriers de l'entreprise, a assisté aux étapes du conflit, connu les protagonistes, enregistré leurs propos, observé leurs réactions. La Troupe Z, qui avait mis en scène l'an dernier dans « Histoire, vieille taupe... » les luttes des travailleurs de Lip, de Chausson, du « Parisien libéré », vient de présenter, sous le titre de « Rutabaga's Blues Topinambour Polka », un spectacle de réflexion sur la crise économique, nourri de son expérience d'intervention dans les usines et de dialogue avec les ouvriers.

La méthode a désormais fait école. Des troupes en nombre croissant — par exemple le Théâtre de la Carriera, le Théâtre Chronique, ou ces compagnies qui se sont réunies il y a quelques mois à Paris pour un « marathon du théâtre sec » — s'efforcent, par un travail d'information, d'animation sur le terrain, d'être directement mêlées à la réalité sociale.

De ces débats, de ces enquêtes naissent des personnages, des situations, des répliques. « Où sont les pièces écrites pour les masses d'aujourd'hui ? », demandait Jean Vilar en 1960 à ceux qui lui reprochaient le répertoire « bourgeois » du T.N.P. Ces pièces, les voici, filles de mai 1968.

Des pièces, ou plutôt des suites de sketches, de tableaux, de saynètes qui font moins une « œuvre », au sens traditionnel du terme, qu'un spectacle. Le refus de la représentation classique — achevée, fermée, organisée autour d'un récit, d'une histoire — est à la fois la force et la faiblesse de ce théâtre.

Théâtre militant, il veut, comme l'Aquarium, « se lier aux travailleurs ». Son objectif : « rendre à la classe ouvrière, sous la forme d'un divertissement, ce qu'elle nous a donné ». La Troupe Z désire « s'insérer dans les mobilisations ». Le Théâtre de l'Unité entend « inscrire une dramaturgie contemporaine dans les préoccupations d'un public neuf au théâtre ».

Ce public, à la fois auteur et destinataire, il faut aller le chercher sur place. Les troupes vont donc jouer dans les usines, soit à l'invitation des comités d'entreprise, soit, en période d'occupation, à l'appel des comités de grève. Or, les conditions matérielles — le lieu, la durée — imposent la formule des sketches qui exigent peu de moyens et permettent des improvisations, des pochades, des croquis, des créations peu élaborées. Les spectacles présentés ensuite dans de « vrais » théâtres sont souvent un simple montage des scènes inventées à l'occasion d'interventions ponctuelles.

Même lorsque la pièce est faite pour une salle normalement équipée — avec décors et praticables, — elle s'inspire de la même esthétique, procède de la même écriture. Celle-ci repose sur la primauté du comédien. La production n'est le fait ni d'un auteur ni d'un metteur en scène, mais, avant tout, d'un groupe d'acteurs. Le texte n'est pas donné d'avance, non plus que la dramaturgie. Le sens ne préexiste pas, mais se forge peu à peu. Rien ne vient, de l'extérieur, ordonner la matière. L'ordre naît du travail de la troupe, non de la volonté d'un maître d'œuvre. Certes, chaque compagnie a son responsable, ne serait-ce qu'au regard de la loi, qui ne connaît que les individus. Jacque Nichet fut, au dire de ses amis, le « catalyseur » de l'Aquarium, Jacques Livchine est l'animateur du Théâtre de l'Unité, Ariane Mnouchkine exerce une autorité incontestée sur le Théâtre du Soleil, Jean-Paul Wenzel signe ses propres pièces.

Cependant, quelles que soient les techniques retenues — *improvisation contrôlée* ou rédaction rapide, — chaque personnage est d'abord — sauf chez Jean-Paul Wenzel — la création du comédien qui l'interprète, après l'avoir lesté du poids de ses propres découvertes. L'acteur s'identifie à ceux qu'il a approchés, se fait leur porte-parole, reconstitue les situations qu'ils ont vécues et racontées.

Le danger est que ces pièces soient un pur reflet de la réalité, un « sous-théâtre » qui donne la préférence au témoignage, au « vécu », sur le travail de la forme. De ce risque les compagnies sont tout à fait conscientes. Aussi distinguent-elles de plus en plus leurs revues d'agitation (d'agit-prop), légères et hâtives, des spectacles plus ambitieux, plus réfléchis, qui appellent des modes d'expression originaux. La Troupe Z, par exemple, se propose aujourd'hui, après quatre années d'intervention dans les entreprises, de passer d'une démarche « politique » à une démarche « proprement théâtrale ». Ariane Mnouchkine insiste sur l'héritage de la tradition — commedia dell'arte, tragédie grecque, — sur la construction d'un langage qui transforme en signes les objets, les détails concrets.

Jean-Paul Wenzel revendique le « droit à l'écart ». Cet écart « entre la sensibilité de l'équipe des créateurs et celle des habitants de Bobigny », il entend non le « gommer » mais l' « exploiter ». Entre la phase de préparation — en particulier dans les ateliers d'expression — et le produit fini, conçu par Jean-Paul Wenzel, une distance est maintenue.

Les créateurs veulent être des hommes de métier. Les troupes engagées dans ces expériences sont professionnelles, et tiennent à le rappeler. A peu près au même moment, les comédiens de l'Aquarium et ceux du Théâtre de l'Unité ont décidé de se payer des salaires décents : 3 000 francs par mois pour les premiers, 3 500 francs *pour les seconds. Les membres de la* Troupe Z, qui ont tous un deuxième emploi, vont tenter de vivre de leur seule activité dramatique. Le refus de l'amateurisme garantit le sérieux du travail théâtral, de recherche, de transposition, une meilleure maîtrise de l'outil, le rejet du réalisme documentaire. Les réussites sont inégales. Les meilleures troupes — le Théâtre du Soleil, le Théâtre de l'Aquarium — valent par la qualité de l'invention, du style, de ce qu'il faut bien appeler l'art.

THOMAS FERENCZI.

(Jeudi 28 avril.)

[Da]nse

Derniers feux sur le Bolchoï

...s sept semaines de specta-
...4 mars au 24 avril, les
...s soviétiques du théâtre
... de Moscou ont quitté le
...lexe » du Palais des
... à la porte Maillot, où ils
...t de remporter un succès
...cial absolu. Soixante-sept
...tations, dans un amphi-
... de trois mille quatre cents
... comble tous les soirs et
...is par semaine en matinée,
... mieux ?

... satisfactions liminaires du
...concernent les commodités
... salle, non seulement le
... des fauteuils, mais leur
...acile, et jusqu'à l'agrément
...arking souterrain où les
... pénètrent et dégagent
...ard.

...atisfactions essentielles n'en
...ent pas moins la scène. De
...ons extrêmement vastes,
... a permis des déploiements
... considérables autant que
...tation de décors qui, sans
... à vue comme à l'Opéra,
... le climat indispensable au
... la féerie. Si j'y ajoute que
...re du Bolchoï, bien qu'en-
...ans sa fosse, fut constam-
... la hauteur de sa tâche,
...t les harmonies les plus
...r des partitions connues de
... singulièrement celles de
...v, j'aurai payé mon tribut
...lités de l'environnement et
...ompagnement.

... au long de ses spectacles,
...e de Moscou aura démontré
...oirement la puissance de
...tée sur les populations.
... couleur, avec des mimi-
...lodramatiques et des gesti-
...s grandiloquentes, le style
...hoï n'a pas l'élégance, ni
... la rigueur technique, de
...lu Kirov de Leningrad,
... théâtre des tsars. Le choix
...rammes, résolument confor-
... « le Lac des cygnes »,
...le »), ou délibérément
...onniste (« Spartacus »,
...e Terrible »), l'aura attesté
...i. Le premier maître de
... Youri Gregorovitch, né à
...d il y a cinquante ans,
...r de la danse au Bolchoï
... 1964, et signant pratique-
... toutes les chorégraphies
...s, a bénéficié d'un pouvoir
...ur les distributions, ce qui
... valu, comme au sein de
...es compagnies de ballets
...s, quelques féroces inimi-
...cian. Gregorovitch a refusé de monter des créations modernes, et même de présenter aux Parisiens « Angara », son tout dernier ballet dansé en « jeans » — qui fut loin de faire l'unanimité à Moscou. Il a aussi manqué de crédit pour reprendre les chefs-d'œuvre d'inspiration typiquement russe de Fokine (« Schéhérazade », « le Prince Igor », « Petrouchka ») ou de Balanchine (« le Fils prodigue », « Apollon Musagète ») dans des décors de Bakst ou de Rouault, autrement originaux que ceux de M. Virsaladze.

Il nous reste heureusement le souvenir magique des interprètes, ces ogres aux cuisses de fer, redingote à basques et bottes molles, ces ballerines croisant leurs jolies mains sur la poitrine ou formant le bataillon de neige des Willis de « Giselle », tous comédiens danseurs hors de pair qui expriment comme aucune autre troupe l' « ouragan de l'âme slave ».

Au firmament des étoiles aura culminé, sans conteste, le couple Vassiliev-Maximova, uni sur la scène comme dans la vie, et qui, comme tel, réalisant des prodiges techniques à couper le souffle, aura fait passer une intensité d'émotion, une complicité artistique, sans égales dans le monde de la danse de nos jours.

Mais la question demeure : pourquoi la grande Maïa Plissetskaïa, la reine du Bolchoï, adoptée par le public de l'Opéra et du Palais des sports, récente interprète de Béjart à Monte-Carlo, n'a-t-elle pas fait partie de la tournée ? Et pourquoi non plus son partenaire attitré, Alexandre Godounov, dont on nous fait espérer la venue depuis des années ?

Je me doute bien que poser ces questions, c'est agiter à retardement un coin de voile sur les coulisses du Bolchoï. Il y a eu un phénomène de blocage là aussi de l'autre côté de ce rideau de fer pendant les deux mois de concentration aux portes de la capitale, qui n'ont engendré aucune fraternisation entre les artistes russes et leurs admirateurs parisiens. Seuls Vassiliev et Maximova ont eu quartier libre entre les spectacles pour rencontrer quelques amis — ô performance !, mais les autres ?

Il faudrait n'être qu'un observateur sans imagination pour se contenter des spectacles de la scène et ne pas s'être intéressé à la face cachée du Bolchoï. Au-delà de l'amour qu'ils vouaient chaque soir à leur art, et de l'esprit de corps fanatique qu'ils ont manifesté pour notre bonheur dans leurs représentations, tous ces danseurs et toutes ces danseuses nourrissaient certainement dans leur cœur quelque désir de contacts humains. En dépit des visages sans expression et des regards neutres qu'ils m'offraient, l'un de ces derniers matins, s'exerçant à la barre dans le sous-sol du Palais des congrès, je lisais autre chose sur leurs traits : l'éternelle énigme de l'être russe, son caractère polymorphe, pour ne pas dire double, si captivant et imprévisible qu'il est digne des plus grandes attentions. Car il y a une dernière réussite du Bolchoï, à mettre celle-là au compte des « accompagnateurs » : aucun champion du jeté battu moscovite à ce jour n'a franchi le pas.

OLIVIER MERLIN.

(Mercredi 27 avril.)

Cinéma

« Carrie », de Brian De Palma

Aux enfants diaboliques qui, depuis *l'Exorciste*, fréquentent de plus en plus souvent les nurseries hollywoodiennes succède aujourd'hui une jeune fille en fleur non moins redoutable : Carrie, l'héroïne du *nouveau film de Brian De Palma*.

Parce qu'elle joue mal au volley-ball et qu'elle n'a pas de petit ami, parce qu'elle est timide et se croit laide Carrie est le souffre-douleur de ses camarades de collège. A l'origine des complexes de Carrie, l'influence de sa mère, une dévote fanatique qui vit et la fait vivre dans la crainte du Seigneur, l'obsession du péché et la haine des « choses de la chair » L'éducation sexuelle de Carrie a été si négligée que le jour où, sous la douche, elle devient femme, elle est saisie de panique à la vue de l'eau teintée de sang qui coule sur son corps

De cet incident va naître une série de catastrophes qui toutes se dérouleront sous le signe du sang C'est un baquet de sang (le sang d'un cochon égorgé) que ses camarades déverseront sur la tête de Carrie au cours d'un bal dont elle se croyait innocemment la reine. C'est dans un bain de sang que périra sa mère. Et c'est sous la forme d'un bras ensanglanté sortant *d'un tombeau qu'elle-même, plus* tard, hantera la mémoire d'une de ses condisciples

Aux frissons que provoque tout ce sang répandu, Brian De Palma ajoute le mystère des pouvoirs occultes Carrie la persécutée possède, en effet, un don étrange Sous le coup de certaines émotions, son inconscient libère des forces qui lui permettent de déplacer des objets à distance Que sa mère la réprimande, et voilà les portes qui claquent, les verres qui se brisent, les miroirs qui s'effondrent Le jour où Carrie, au bal, est victime de la cruauté de ses amies, quand le *sang du baquet répandu sur elle* la transforme devant les invités en vision de cauchemar, son pouvoir se déchaîne et la salle de danse n'est bientôt plus qu'un brasier où périssent tous ceux qui lui ont voulu du mal Quelques heures plus tard, ce même pouvoir fera voler des couteaux de cuisine qui transperceront sa mère

Brian De Palma est-il le sucesseur d'Hitchcock ? Certains l'affirment et lui-même le proclame. En fait, beaucoup plus que d'Hitchcock, dont il n'a ni la finesse ni l'humour, c'est de Roger Corman, l'adaptateur d'Edgar Poe, qu'il se rapproche dans ce film Son sens de l'image-choc et du coup de théâtre, son habileté à distiller l'angoisse ou à faire résonner les grandes orgues de l'épouvante, ne sont pas discutables Malheureusement, des concessions et des complaisances de toute sorte (elles apparaissent dès la scène de la douche) sont le prix de cette efficacité. De Palma est un virtuose qui joue avec nos nerfs. Mais ce virtuose est trop roublard pour être convaincant De l'horreur, qu'il impose et orchestre avec fracas, il ne sait faire qu'un spectacle dont la violence apocalyptique finit par nous lasser

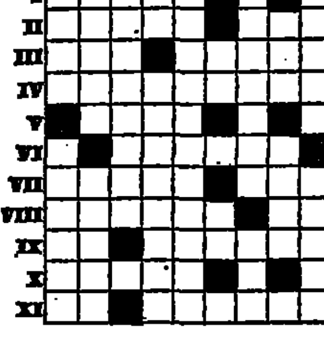
Cheveux blonds et regard apeuré, Sissy Spacek se révèle excellente comédienne, sincère et pathétique en adolescente traquée, terrifiante à souhait sous son aspect de Némésis sanglante et d'ange exterminateur

JEAN DE BARONCELLI.

(Mardi 26 avril.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 608



HORIZONTALEMENT

I. Réduit au silence. — II. Figure mythologique : Jadis invoquée. — III. Evoque une parfaite candeur ou une gentille imbécillité ; Nouille. — IV. Sorte de ver rongeur qui donne naissance au cafard. — V. Ne voulus rien savoir. — VI. Gémit sous les charges accablantes. — VII. Indique que la ligne est en dérangement ; Sur la rose des vents. — VIII. Se montrera malin ; Désigne un chef. — IX. Préposition ; Rigides. — X. Fis un pressant appel à des mamelles nourricières. — XI. D'un auxiliaire ; Font partie d'une exposition.

VERTICALEMENT

1. Rude adversaire pour l'illustre Io ; Se remarque dans les fruits verts. — 2. A plus de chances de durer longtemps lorsqu'elle semble heureuse ; N'ont plus cours. — 3. Courants d'air. — 4. Fin de participe ; Feras pression. — 5. Serait momentanément absent. — 6. *Article espagnol* ; N'apporte aucune hâte dans ses déplacements. — 7. Se mouchaient aussi avec les doigts ; Quelque chose de gracieux. — 8. Urgent, par définition ; Lieu touristique de France. — 9. Pas du tout innocentes ; Traversent certains quartiers.

Solution du problème n° 1 607

Horizontalement

I. Ironie ; Pu. — II. Mûre ; Tuer. — III. Midinette. — IV. En ; Gex ; Is. — V. Nèpes ; At. — VI. Astres. — VII. Ici ; Our. — VIII Tan ; Réera. — IX. Esse ; Reus. — X. Stases. — XI. Vertu ; Se.

Verticalement

1. Immensité. — 2. Ruine ; Casse. — 3. Ord ; Pains. — 4. Neiges ; Est. — 5. Nestor ; Tu. — 6. Etex ; Ruera. — 7. Ut ; Aérées. — 8. Petits ; Rues. — 9. Ures ; Passé.

GUY BROUTY.

«Livret de famille», de Patrick Modiano — «Le Sommeil agité» de Jean-Marc Roberts

CE satané « talent » auquel se ramène tôt ou tard tout jugement littéraire, y compris pour les scientistes de l'écriture impersonnelle; cette « voix » sur laquelle, d'un claquement de doigts ou de langue, se mettent d'accord les lecteurs les plus inconciliables; ce don du ciel dont toute conversation artistique fait sa monnaie sans le gager d'aucune définition; ce charme sur lequel on se retourne au bout de quelques lignes sans besoin de l'expliquer, comme sur la grâce des adolescents ; ce je-ne-sais-quoi, deux jeunes auteurs qui en sont pleins, donnent l'occasion cette semaine de se demander, à la fin des fins, ce qu'il cache.

On ne présente plus Patrick Modiano. En dix ans et quatre livres brefs — *la Place de l'Etoile, la Ronde de nuit, les Boulevards de ceinture, Villa triste,* — cet écrivain secret d'à peine trente ans a pris dans des dizaines de milliers de mémoires la place familière, familiale, à quoi se mesure la singularité d'un style. Il existe désormais un climat Modiano reconnaissable au premier coup d'œil, en partie par son obsession d'une Occupation qu'on dirait « vécue », alors que l'auteur n'était pas né.

Les fervents qu'intriguait cette nostalgie d'emprunt devraient être comblés : les nouvelles en forme de souvenirs de *Livret de famille* en donnent toutes les clefs biographiques et psychologiques. Mais c'est à la façon dont certains illusionnistes, en faisant mine de dévoiler leur truc, épaississent le mystère. A mesure que le romancier révèle ses sources, passé, présent, êtres et choses s'enveloppent d'un soupçon général, d'une espèce d'étourderie songeuse — d'où proviennent probablement sa vocation littéraire et l'inimitable tremblé de sa plume. Même ce qui le concerne directement et récemment, comme la déclaration d'un nouveau-né à la mairie, prend les contours indécidables d'une réminiscence par ouï-dire ou d'un rêve. A peine vécus, la réalité se mange de rouille, l'instant tourne au jaune de photos retrouvées au fond d'un tiroir par un dimanche de pluie...

CES rapports étranges avec la mémoire viennent de ce que, juif comme Proust, Modiano rêve de retrouver le temps perdu mais qu'il lui manque le minimum de lieux sûrs où enraciner sa recherche. Né par hasard d'une actrice hollandaise en partance pour l'Amérique et d'un mystérieux trafiquant d'Alexandrie, cet enfant de la balle ne dispose, en guise de Combray, que de meublés incertains aux portes de Paris, et, comme Balbec, que d'hôtels désaffectés pour comédiens miteux. Le beau monde se réduit pour lui à une grotesque chasse à courre, et la terre à un moulin truqué. Son Charlus est un ancien boy de Mistinguett disparu en 1940, et le nom de *Greffulhe ne lui rappelle qu'une... rue à gestapistes.*

★ LIVRET DE FAMILLE, de Patrick Modiano, Gallimard, 180 pages, 29 F.

Car tout le ramène à la guerre : les agendas maternels avidement feuilletés, un appartement re-visité, une simple voix entendue vers 1960 à la radio suisse et aussitôt soupçonnée de cacher un ancien bourreau.

Cette obsession, Modiano l'a en partie héritée comme tous les survivants du génocide nazi. Son mariage en Tunisie lui fait regretter que ses ancêtres aient préféré les risques de l'Europe persécutée aux sables d'Orient où se perd leur trace. Mais l'Occupation ne le fascinerait pas à ce point si ses parents ne s'y étaient connus. Le hasard qui présidait aux rencontres d'alors et le danger qui les menaçait mettent un comble, pour lui, aux aléas de toute naissance. Devoir la vie à un réveillon d'acteurs traqués, à une chanson de Lucienne Boyer ou à un couvre-feu, tandis que roulent les convois de la mort, comment ne pas s'en étonner à jamais ?

ON devine, à la rigueur, ce qui a animé sa mère : le même trésor de crédulité qui l'a jetée, depuis son premier film interrompu par la débâcle, dans les espoirs de carrière les plus chimériques.

On saisit moins bien le personnage du père. On ne

par Bertrand Poirot-Delpech

le comprend même pas du tout. La seule fois qu'il apparaît pour de vrai, lors d'un week-end en Sologne, il trouve *le moyen de faire faux bond à son fils sous prétexte d'affaires* bizarres. Nous n'approcherons son mystère qu'à travers les substituts paternels qui hantaient les romans et qui continuent d'agiter ici leurs silhouettes fantoches d'oncles distraits, d'entremetteurs lunatiques, de producteurs velléitaires, de filous dupés : cravates criardes sur fond de grisaille, tendresse fuyante et muette sur fond d'oubli.

C'est dans ces moments que le talent de Modiano culmine et livre son secret à double détente. Dans un premier temps, des détails prodigieusement observés rendent personnages et ambiances authentiques, indubitables : *errance d'un oncle vers Champerret, nuage de fumée d'un* faux espion chinois, pastilles vertes, sirop de grenadine, surnoms où s'avoue une intimité, manies saugrenues où se résume toute une existence... Et à peine a-t-on savouré cet éclair d'évidence, choses et gens retournent au règne de l'inexpliqué, du révolu, de l'improbable.

Sous la plume de Modiano, la vie ressemble à ces momies qu'on découvre intactes, mais qu'on doute presque d'avoir vues tant l'air, *pfuitt,* les réduit vite en poudre.

DE neuf ans plus jeune, Jean-Marc Roberts n'a pas eu des débuts aussi remarqués que ceux de Modiano. Il n'a pas imposé un univers et un ton aussi particuliers. Mais en cinq livres — *Samedi, dimanche et fêtes, le Petit Verlaine, la Partie belle, la Comédie légère, Baudelaire et les Voleurs,* — et à... vingt-trois ans, il a manifesté l'aisance, l'économie de moyens, le dédain des modes et la sûreté de propos qui annoncent généralement une vraie personnalité de romancier. *Le Sommeil agité* confirme ces promesses.

Il a pourtant joué la difficulté. En dépit des apparences, rien n'est périlleux comme de s'introduire dans le délire d'un fou. Et celui-ci ne recule devant aucune grand-guignolade. Hanté par le film de Charles Laughton, *la Nuit du chasseur, qu'il croit inspiré par ses propres souvenirs et dont il* vole les copies, cet ancien marin échoué dans le commerce des jouets à Bordeaux ne craint pas d'étrangler un lanceur de couteaux, un contrôleur de train, de séquestrer des enfants et de les soumettre aux extravagances de sa mémoire malade.

Les frontières entre la réalité et les fantasmes se brouillent à l'excès et inutilement vers la fin, quand avant de se supprimer, le héros, dans le vieux Nice, revit l'enfance malheureuse qui l'a conduit à la folie sanguinaire.

Mais, jusque-là, on ne doute pas un instant du regard qu'il pose autour de lui. On croit au marchand de jouets qui se gave de biscuits en cachette de sa femme, aux lubies *macabres des clients,* aux maladroites envies de bonheur de l'employée. C'est le réel qui paraît déraisonner et se changer en conte.

LA juxtaposition de solitudes sans issue et l'avalanche de petits faits irréfutables rappellent *le Journal d'un fou,* de Gogol. Parmi les œuvres de la jeune génération, on pense à l'indifférence méticuleuse de *l'Angoisse du gardien de but au moment du pénalty,* de l'Autrichien Peter Handke. Comme chez ce dernier, l'émotion est d'autant plus vive que le narrateur ne sort pas d'une objectivité méthodique, glacée.

On rejoint enfin la définition du talent telle que la suggère la réussite de Modiano : à force de dépouillement voulu, *sans un mot plus haut que l'autre, à l'opposé du débagoulis* et du baroque à la mode, recréer posément, autour des destins entiers et des moments les plus fugaces, le halo de mystère qui les rend à la fois criants de vérité et hors d'atteinte, comme dans la vie.

★ LE SOMMEIL AGITE, de Jean-Marc Roberts, Le Seuil, 186 pages, 35 F.

(Vendredi 22 avril.)

Georges Conchon à la bourse du sucre

● ***Quand Georges Conchon fait un roman sur le sucre, il dévoile les secrets de la spéculation sauvage et donne une belle leçon d'économie appliquée.***

UN sujet en or : le krach du marché à terme — lisez de la Bourse — des sucres blancs de Paris en décembre 1974. Soixante milliards (anciens) en fumée. L'argent qui enfle, qui éructe et qui défaille ; les petits riches qui pétaient dans la soie et qui ne pètent plus; les requins de *la finance qui claquent des mâ*choires, qui s'entre-déchirent, qui s'enivrent de milliards perdus. Balzac nous en aurait fait un roman au marc de café. Et nous aurions eu droit à une description pierre à pierre de cette calamiteuse Bourse du commerce oubliée au bord du trou béant des Halles.

Georges Conchon, lui, écrit *le Sucre* à la manière de Frédéric Dard, alias San Antonio : gouailleur, grinçant, inventeur de vocabulaire et pourfendeur de grammaire. Les mots de la débine avec un « blanc-casse » de trop dans le nez.

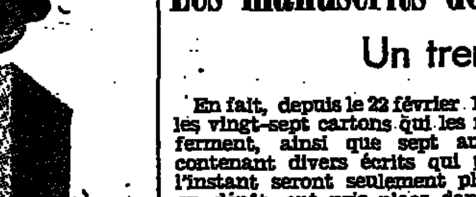
L'inspecteur des impôts en retraite Adrien Courtois, qui a épousé sur le tard une pharmacienne blafarde de Carpentras, est vraiment dans les grands secrets. Pensez, la pharmacienne a hérité un magot. Pas trop gros, moyen : 210 millions. Supercompétent, Adrien place. L'immobilier un peu. La Bourse aussi. Et... le sucre. Pourquoi le sucre ? Il n'y en a plus. Tout le monde le dit, les betteraviers, les ménagères. Un conseil en placement aussi, Raoul d'H..., vicomte, beau mec, grand gosier, rabatteur d'un commissionnaire à la Bourse. Grandeur, munificence, lessivage d'Adrien. C'est une affaire de six mois et la suite ubuesque : le ministre, les pontes, les énarques, les avocats qui pataugent.

Ah ! que Georges Conchon démonte bien ces rouages, inimaginables, inexorables, de la spéculation sauvage sur le marché à terme des marchandises (en dépit du krach, tout fonctionne à nouveau comme il le dit). Quelle féroce galerie de portraits ! Karbaoui, le commissionnaire rapatrié du Maroc en pantoufles, qui a très vite pris le plus gros des positions en sucre sur la place de Paris ; Flanqué, le président des commissionnaires, qui est animé d'une haine destructrice à l'encontre du précédent, Bedhour, le ministre du commerce, qui ne sait rien, ne comprend rien, mais signe n'importe quoi ; Grézillo, le négociant turc, crâne luisant et pelisse astrakan-mohair, qui mène un jeu infernal entre Paris, Londres et New-York ; Vandelmont, haut fonctionnaire digne, grand ami du Turc, qui est chargé de recoller les morceaux ; Bérot, président de Caisse de liquidation, qui lutte, intègre, et qui est viré comme un malpropre. Sans oublier les petits rôles de second plan : avocats, remisiers, banquiers, gogos. *Tous les doigts crochus,* tous bernés.

Vous les avez reconnus ? Leurs noms sont à peine maquillés — les vrais, nous les avons donnés à l'époque dans ces colonnes — les titres et les fonctions sont les bons. Pas contents, ils doivent être, tous ces poissons, gros et petits, ferrés par Georges Conchon. Et sans pitié. L'auteur invective, agresse, venge. Du sel sur des plaies encore béantes.

Un tantinet de parti pris, avec ses coups de chapeau à Bérot, le président de la Caisse de liquidation et ses coups de poignard à Grézillo, le magnat du sucre. Un tantinet agaçant aussi, avec ses œillades racoleuses aux producteurs de cinéma.

Mais quelle belle leçon d'économie appliquée ! Toute per-



sonne alléchée par les offres de placement des remisiers et des commissionnaires qui circulent à nouveau actuellement doivent lire *le Sucre* avant de plonger. A titre préventif. Tous les « *pas-contents* » qui nous ont écrit ou téléphoné après notre « Avis aux spéculateurs » le devraient aussi, pour y voir clair.

Un beau pied de nez pour finir ! Au diable le bourgeois épargnant-concupiscent, au diable la société aseptisée-pasteurisée ! Adrien Courtois, l'anti-héros ex-inspecteur des finances, choisit la vie et la marche à pied.

ALAIN GIRAUDO.

(Vendredi 29 avril)

★ LE SUCRE, de Georges Conchon. Albin Michel, 290 p., 29 F.

Les manuscrits de Jules Romains à la Bibliothèque nation[ale]

Un tremplin pour les rééditions critiques

En fait, depuis le 22 février 1977, les vingt-sept cartons qui les renferment, ainsi que sept autres contenant divers écrits qui pour l'instant seront seulement placés en dépôt, ont pris place dans la salle aux boiseries de chêne dans l'odeur d'encaustique des nettoyages de printemps. Déjà leur classement et leur étude ont commencé en vue de leur exploitation ultérieure par les chercheurs, critiques et spécialistes d'un auteur aujourd'hui peut-être injustement oublié.

Pour la Bibliothèque nationale, la donation de la veuve de Jules Romains — le don 31 411 — constitue un événement digne d'être salué au même titre que les plus récentes acquisitions ou donations comparables qui ont mis à sa disposition les manuscrits de Roger Martin du Gard en 1958, de Marcel Proust en 1962, de Paul Valéry en 1972, de Jean Giraudoux en 1976, et tout récemment d'une partie de ceux de Paul Morand.

L'essentiel de l'œuvre, et surtout des pièces, se trouve en effet dans cet ensemble où figurent aussi bien les textes poétiques que le théâtre, les romans et les contes que les essais. Il y a là *la Vie unanime*, de 1908, *le Mariage de monsieur Le Trouhadec*, de 1925, *Knock*, de 1923, et aussi, bien entendu, *les Copains* (1913), *le Vin blanc de La Villette (1914)*, *Donogoo-Tonka* (1920), sans oublier *les Hommes de bonne volonté* dans l'intégralité des vingt-sept manuscrits autographes définitifs correspondant aux vingt-sept volumes qui s'échelonnèrent en librairie de 1923 à 1946 pour raconter les vingt-cinq années (1908-1933) qui furent celles de la génération de Jules Romains, lui-même né en 1885 et mort académicien en 1973.

Au premier regard, on mesure que l'auteur ne fut pas — du moins pour les chartistes qui ont maintenant la charge d'ordonner l'ensemble — un écrivain « difficile ». Il leur donnera moins de mal que Flaubert avec les 2 350 feuillets du seul manuscrit complet, avant copie pour l'éditeur, de *l'Education sentimentale*, dont la mise en ordre, entreprise en 1975, demandera encore pour le moins deux bonnes années.

Le fonds Jules Romains, lui, devrait être accessible au public dès 1980. Encore faut-il s'entendre ici sur le terme de public. Il s'agit évidemment de celui, très particulier, qui peut avoir accès au département des manuscrits. Cette rapidité relative s'explique. Les papiers remis à la Bibliothèque nationale se présentent dans leur ensemble comme des versions quasiment définitives et ne faisant pas tellement apparaître les affres de l'écriture. Contrairement au manuscrit de *Maumort*, l'œuvre laissée inachevée par Roger Martin du Gard, et qui est essentiellement constitué de notes, de plans, de brouillons, d'esquisses, ou encore aux feuillets si difficiles à explorer de *la Recherche du temps perdu* et de *Jean Santeuil*, ce que l'on appelle l' « identification » des pièces ne devrait pas présenter, pour la donation Jules Romains, de difficultés majeures.

Elles apparaissent toutes très lisibles, très propres aussi, comme il convient pour un auteur qui eut toujours la manie des cahiers: simples cahiers d'écolier d'abord à moleskine noire gardant encore la poussière d'un long sommeil dans le coffre d'une banque, plus tard feuillets de plus noble qualité mais d'un format dont l'écrivain s'était accommodé au point d'en refuser tout autre. Au pis ce sont, tracées au dos des épreuves du *Manuel de déification* publié en 1900, les lignes à l'encre violette, premier jet, des *Copains*, élaboré dans le train entre Paris et Laon, où enseignait alors le professeur Farigoule. Ou bien, beaucoup plus calmes, les quatre cent sept feuillets, un peu jaunis, avec leurs ratures en falbalas et qui constituent la *copie du 6 octobre*, premier volume des *Hommes de bonne volonté*, dont les lecteurs devaient être, année après année, à peu près les mêmes que ceux des *Thibault* ou des *Pasquier*.

Déjà, on y avait vu un roman à clé. De Quinette et de son crime par exemple, on avait déduit, sans trop se tromper, qu'ils avaient été inspirés par Lan[...] et les siens. L'examen des fe[...] lets plus bruts, des notes pr[...] bles, des plans divers, même [...] sont relativement peu nombre[...] devrait permettre d'affiner, pe[...] être même de prouver, ce [...] n'était jusque-là qu'intuition [...] espère bien par eux en savoir [...] et cerner ceux qui ont pu insp[...] les personnages de l'abbé Jea[...] de Strigelius, d'Orgetal, du [...] *ral Duroure, de l'affairiste Ha[...]*kamp, du député Gurau, [...] oublier les Saint Papoul et [...] Champcenais.

Un travail ignoré

La donation Jules Romai[...] comme toutes les autres, se[...] exploitée en confrontation a[...] tout ce qui pourra l'enrichir [...] dont la Bibliothèque nation[...] ou tel autre établissement pub[...] est en possession. Il est évide[...] par exemple, qu'une confront[...]tion s'imposera avec le fo[...] Louis Jouvet dans lequel figure[...] évidemment plus d'une lettre [...] l'auteur de « Knock » à son int[...]prète. Et de la même man[...] *conviendra-t-il de se report[...]* aussi aux lettres de Jules Romai[...] à André Gide qui, elles, figure[...] au fonds Gide de la Bibliothè[...] Jacques Doucet, alors que les le[...]tres correspondantes de Gide [...] Jules Romains restent enco[...] propriété de Mme Jules Romai[...]

Ainsi est conduit ce trava[...] difficile, ignoré, mais qui po[...] les fondations de la plupa[...] des grandes rééditions critique[...] Peut-il être véritablement obje[...]tif ? Pour Jules Romains, comm[...] pour n'importe quel autre, le sp[...]cialiste le plus averti ne saura[...] échapper à se responsabilité. Cla[...]ser des brouillons, des fiches, d[...] plans, des notes aussi divers[...] suppose inévitablement un cho[...] On peut décréter tel ou tel text[...] ébauche, brouillon ou simplemen[...] esquisse informelle. C'est dé[...] fixer, en dépit de tous les scru[...]pules, l'avenir des recherches [...] peut-être, du moins pour [...] temps, l'orienter ou l'influence[...] A cet égard, on citera longtemp[...] *en exemple le cas de Pascal et* [...] ses *Pensées*.

En tout cas voilà maintenan[...] l'œuvre de Jules Romains sur [...] tremplin qui a assuré en géné[...] la pérennité des plus grands. Iro[...]nie du sort pour l'académicien [...] qui vers la fin de sa vie s'éta[...] affirmé anti-gaulliste convainc[...] et avait même prôné en 1969 [...] vote pour M. Alain Poher : [...] scrupuleuse chartiste, Mlle Au[...]gremy, du département des ma[...]nuscrits qui, sous la direction d[...] *conservateur en chef*, M. Marce[...] Thomas, a la charge de mettre e[...] ordre cette donation, est la mêm[...] qui, à son arrivée il y a quelque[...] années, reçut pour première tâch[...] le dépouillement des manuscrit[...] et notes des *Mémoires de guerr[...]* de Charles de Gaulle.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lundi 25 avril.)

